



Parler et vivre en français

Jean-Christophe Giraud
Ferenc Tóth
Zita Tringli
Ariane Zambeaux

BÖLCSÉSZ
KONZORCIUM



Magyarország célba ér



Kiadta a Bölcsész Konzorcium

A Konzorcium tagjai:

- Eötvös Loránd Tudományegyetem
- Pécsi Tudományegyetem
- Szegedi Tudományegyetem
- Debreceni Egyetem
- Pázmány Péter Katolikus Egyetem
- Berzsenyi Dániel Főiskola
- Eszterházy Károly Főiskola
- Károli Gáspár Református Egyetem
- Miskolci Egyetem
- Nyíregyházi Főiskola
- Pannon Egyetem
- Kodolányi János Főiskola
- Szent István Egyetem

A kötet szerzői: Jean-Christophe Giraud

Ferenc Tóth

Zita Tringli

Ariane Zambeaux

Szakmai lektor: Dévényi Levente

A kötet megjelenése az Európai Unió támogatásával,
a Nemzeti Fejlesztési Terv keretében valósult meg:

A felsőoktatás szerkezeti és tartalmi fejlesztése HEFOP-3.3.1-P.-2004-09-0134/1.0

ISBN 963 9704 31 8

© Bölcsész Konzorcium. Minden jog fenntartva!

Bölcsész Konzorcium HEFOP Iroda

H-1088 Budapest, Múzeum krt. 4/A.

tel.: (+36 1) 485-5200/5772 – dekanbtk@ludens.elte.hu

Table des matières

Avant-propos	3
Chapitre 1 – Loisirs, tourisme et vacances	5
Chapitre 2 – Immigration	23
Chapitre 3 – Famille	41
Chapitre 4 – Écologie	59
Chapitre 5 – La gastronomie par tous les sens	75
Chapitre 6 – Le système politique de la France actuelle	99
Chapitre 7 – La construction européenne	123
Chapitre 8 – Religion, laïcité	141

AVANT-PROPOS

Ce manuel est un moyen d'enrichir les cours de civilisation dans la nouvelle formation universitaire (Romanistique BA). Il est destiné, avant tout, aux étudiants hongrois ayant déjà acquis un certain niveau en français et qui s'intéressent aux grandes questions de la société française de nos jours. Ce livre a été conçu par quatre enseignants du Département de Français de l'École Supérieure Dániel Berzsenyi dont deux lecteurs français et deux collègues hongrois. La répartition linguistique de l'équipe assurait durant le travail de rédaction un bon contrôle pour affiner les différents chapitres aux besoins des étudiants hongrois. Nous avons donné une priorité aux moyens d'information modernes, comme l'Internet, tout en gardant une place importante aux exercices de grammaire et de style classiques. Lors de la rédaction des différents chapitres, nous avons laissé une liberté méthodologique aux professeurs, ce qui explique le caractère volontairement hétéroclite de notre livre : au lieu de présenter un outil purement pédagogique, nous voulions créer un ouvrage vivant et montrant la diversité des opinions et des idées sur la civilisation française actuelle.

Notre ouvrage a été réalisé avec le concours financier du programme HEFOP qui était à l'origine de ce travail collectif enrichissant. Nous exprimons notre gratitude à M. Levente Dévényi pour ses relectures minutieuses et ses conseils dans la dernière phase de la rédaction. Nous remercions infiniment à notre collègue consciencieuse, Mariann Bali, pour son travail technique lors de la saisie informatique de l'ouvrage. Enfin un grand merci à nos étudiants avec qui nous avons déjà testé une partie de nos activités pédagogiques...

Szombathely, le 14 juillet 2006

Ferenc Tóth

CHAPITRE 1



LOISIRS, TOURISME ET VACANCES

Introduction

L'accroissement régulier du temps libre est une conséquence directe de la réduction du temps de travail – la semaine de travail en France est de 35 heures depuis 1998 – et de l'allongement de l'espérance de vie. Aujourd'hui, le temps libre représente en moyenne 30% du temps que nous passons éveillés. Les loisirs ont largement bénéficié de cet accroissement et aussi bien sûr de l'augmentation des revenus.

Les loisirs ne sont plus réservés à certains privilégiés, qui s'offraient le luxe d'un palace ou d'une croisière en première classe sur un paquebot. On trouve à présent des loisirs pour tous les budgets. Ainsi, c'est un droit auquel une majorité de personnes peut accéder.

Le droit au loisir est d'ailleurs considéré par les plus jeunes comme un droit fondamental. S'amuser et profiter de la vie sont pour eux des valeurs essentielles. Alors que les anciens organisaient leur vie autour de leurs obligations, les plus jeunes souhaitent aujourd'hui l'organiser autour de leur passion. Cette montée de l'hédonisme est liée de façon assez évidente au déclin des valeurs spirituelles. Nous nous préparons donc à rentrer dans l'ère de la civilisation des loisirs, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les modes de vie et sur les systèmes de valeurs à venir.

En France, comme dans de nombreux pays, c'est la télévision qui occupe la plus grande partie du temps de loisir. La fête occupe cependant une place croissante, surtout chez les jeunes. Elle est synonyme de convivialité, de communion, de sensorialité et d'ivresse, aussi parfois de frustration dans la vie quotidienne. Face à l'angoisse, les loisirs deviennent alors un moyen d'échapper à la réalité. Mais, bien sûr, la pratique des loisirs reste liée au niveau d'éducation, particulièrement pour les activités culturelles.

Le temps libre, c'est aussi les vacances, avec les congés payés, apparus en France en 1936 et qui sont aujourd'hui de cinq semaines.

Plus de huit Français sur dix passent leurs vacances en France et les autres se rendent principalement dans les pays d'Europe. Il faut savoir également qu'alors que 80 à 85% des cadres partent en vacances, seulement un peu plus de la moitié des ouvriers et une part encore nettement moindre des agriculteurs partent. Le taux de départs en vacances varie donc selon les classes sociales.

Cependant, le tourisme de masse s'est développé : dans les années 90, plus de 350 millions de personnes dans le monde se sont déplacées annuellement pour des vacances. Mais 95% de ces touristes sont originaires de pays développés.

Le tourisme, tout comme les loisirs en général, est devenu un véritable marché. De plus en plus d'entreprises proposent un éventail toujours plus large de séjours ou circuits touristiques. La part des grandes surfaces dans la vente de voyages est en augmentation et les services offerts sur Internet intéressent un nombre croissant de Français.

Cette introduction a été réalisée à l'aide de *Francoscopie*, de l'encyclopédie *Larousse* et du magazine *l'Histoire*.

I. Retrouvez dans cette grille le plus de mots possible liés au champ lexical des loisirs. Il y en a 28 au total.

P	I	C	S	E	C	D	U	F	R	T	O	P	N	R	E	F	D	C
I	V	Z	U	C	J	A	R	D	I	N	A	G	E	V	U	T	U	H
Q	T	H	E	A	T	R	E	V	S	D	G	E	Y	C	S	A	P	A
U	E	P	J	E	N	Y	A	B	Z	P	H	O	T	O	H	N	C	S
E	T	L	D	E	S	S	I	N	R	Q	V	M	F	U	B	E	D	S
N	I	A	T	K	Z	J	S	F	M	W	E	U	R	B	C	N	A	E
I	S	G	A	C	O	H	D	T	E	I	B	S	F	P	L	O	G	A
Q	C	E	L	A	D	A	N	S	E	T	O	I	S	K	I	T	V	L
U	W	A	E	N	X	N	Q	C	N	E	M	Q	Z	Y	C	E	O	E
E	B	R	D	O	S	V	O	Y	A	G	E	U	T	E	S	N	I	C
F	R	U	V	E	S	U	R	F	T	X	I	E	A	N	V	N	L	T
Q	I	B	O	I	T	E	D	E	N	U	I	T	I	M	A	I	E	U
O	C	D	C	R	A	N	D	O	N	N	E	E	P	Z	T	S	Z	R
T	O	U	I	V	U	T	E	L	E	V	I	S	I	O	N	U	V	E
Q	L	V	N	S	V	Z	L	I	S	H	O	P	P	I	N	G	R	T
R	A	O	E	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T	L	V	N	E	S
A	G	N	M	T	L	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N	F	M	I
S	E	I	A	C	O	N	C	E	R	T	F	O	O	T	B	A	L	L

Quelles sont les activités culturelles ? Les activités sportives ? Les activités artistiques ?

II. Complétez le tableau suivant

la danse	un danseur, une danseuse	danser
	un/une peintre	
la photographie		
		skier
		lire
la pêche		
		jouer
		dessiner

III. Charades

1)

Mon premier est la onzième lettre de l'alphabet.

Mon deuxième est un petit mammifère rongeur à la queue très longue qui aime vivre dans les égouts.

Mon troisième est la boisson chaude préférée des Anglais.

Mon tout est un art martial.

2)

Mon premier est une note de musique.

Mon deuxième est une partie du visage.

Mon troisième est le féminin de « mon ».

Mon tout est célébré au festival de Cannes.

3)

Mon premier est le verbe « aller » conjugué à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

Mon deuxième est un adverbe interrogatif temporel.

Mon troisième est un adjectif démonstratif.

Mon tout est une période pendant laquelle on arrête de travailler.

IV. Reliez chaque sport à son accessoire

- | | |
|-------------------|--------------------|
| 1. La pétanque | a. Une raquette |
| 2. L'escrime | b. Une flèche |
| 3. L'équitation | c. Une cravache |
| 4. Le badminton | d. Une épée |
| 5. L'aviron | e. Un cochonnet |
| 6. Le golf | f. Un volant |
| 7. Le rugby | g. Un club |
| 8. Le tennis | h. Un ballon ovale |
| 9. Le tir à l'arc | i. Une rame |

V. Faites des paires

- | | |
|--------------------|-----------------|
| 1. La peinture | a. L'échiquier |
| 2. Le théâtre | b. La caméra |
| 3. Le cinéma | c. La scène |
| 4. La céramique | d. Le tutu |
| 5. La photographie | e. La palette |
| 6. La danse | f. La pellicule |
| 7. Les échecs | g. Le four |

VI. Trouvez l'intrus puis l'activité associée aux trois mots restants

Exemple : canne à pêche - hameçon - appât - fusil

L'intrus est « fusil » et l'activité associée aux trois mots restants « la pêche ».

1. pinceau - palette - marteau - toile
2. flèches - palmes - tuba - bouteille
3. valet - trèfle - tour - roi
4. kimono - ceinture - tatami - épée
5. public - metteur en scène - caméra - décor
6. réalisateur - acteur - film - applaudissements

VII. Entourez la bonne réponse.

1. Je fais/prends des voyages.
2. Il va/part en voyage.
3. Je fais/mets ma valise.
4. Nous partons/allons en vacances.
5. Je dois changer/échanger mes euros avant de partir.
6. Les préparatifs/la préparation du voyage sont/est toujours trop longs/longue.
7. Il faut emporter un plan/une carte de la ville et un plan/une carte du pays.
8. Ils montent la caravane/la tente.
9. N'oublie pas de louer/réserver la chambre d'hôtel.
10. Les enfants aiment partir en camp/colonie de vacances.

VIII. Complétez les phrases suivantes avec les verbes *prendre* ou *faire* que vous devrez conjuguer.

1. Elle _____ un bain de soleil.
2. Il _____ du stop.
3. Il _____ un coup de soleil car il n'a pas mis de crème.
4. Nous _____ une chambre dans un petit hôtel au centre ville.
5. J'aimerais _____ le tour de la Bretagne à pied.
6. Vous ne _____ jamais de vacances à Noël !
7. Vous _____ beaucoup d'excursions pendant votre séjour en Grèce ?
8. Nous aimons _____ du camping.
9. Est-ce que vous avez déjà _____ une croisière à bord d'un paquebot de luxe ?

LES PRATIQUES CULTURELLES

Quand s'est-on intéressé aux pratiques culturelles ?

En France, l'intérêt des sociologues pour les pratiques culturelles, qui émerge véritablement dans les années 60, ne peut se comprendre en dehors du contexte institutionnel de l'époque. En 1959 est créé un ministère des Affaires culturelles qui, sous l'égide d'André Malraux, aura pour mission de « rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ». [...]

C'est également l'époque où se développe une réflexion sur les mutations du temps libre, alors en constante augmentation, qui offrait la possibilité aux individus de se réaliser, notamment à travers des activités culturelles.

Vers la fin des années 60, des enquêtes sociologiques apportent un démenti empirique aux croyances en la toute puissance de l'art et de la culture. Dans *L'Amour de l'art* (1966), Pierre Bourdieu et Alain Darbel montrent que les différentes classes sociales n'ont pas la même probabilité d'aller au musée, probabilité qui augmente au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Au-delà des obstacles financiers, cette inégalité est aussi une question de compétence, celle nécessaire pour comprendre l'œuvre et déchiffrer son sens, qui s'acquiert notamment par l'éducation et le milieu familial, ce qui avantage ceux qui ont été précocement habitués à fréquenter les lieux culturels.

Dans *La Distinction* (1979), P. Bourdieu systématisera ce constat, en postulant une stricte correspondance entre position sociale des individus et statut des œuvres et produits culturels consommés. Il distingue notamment trois formes de cultures, hiérarchisées, avec pour chacune un public correspondant.

Au « sommet », la culture légitime (soit les pratiques considérées comme les plus « nobles » : musique classique, théâtre d'auteur, opéra...). En dessous, on trouve une culture moyenne, puis une culture populaire.

C'est ce schéma qui va dominer sans partage l'analyse des pratiques culturelles pendant plus d'une vingtaine d'années, durant lesquelles la question sociologique (« quelles sont les

pratiques culturelles des Français ? ») sera toujours suivie de près par la question politique (« l'accès à la culture s'est-il démocratisé ? »).

Comment ont-elles évolué ?

Le principal outil qui a permis de mesurer l'évolution des pratiques culturelles est l'Enquête quantitative du ministère de la Culture, menée depuis 1973, qui soumet tous les huit ans un échantillon représentatif de la population française à un questionnaire exhaustif sur les activités culturelles qu'ils ont pratiquées. Les quatre enquêtes réalisées, qui mettent à jour les grandes tendances du domaine, ont pour l'essentiel confirmé le verdict initial des sociologues : les pratiques culturelles restent un domaine fortement marqué par les inégalités sociales, où les pratiques les plus « nobles » sont l'apanage des classes supérieures. Une frange importante de la population, parmi les catégories les plus modestes, reste largement en dehors de cet univers culturel. La fréquentation des équipements culturels augmente (notamment celle des bibliothèques et médiathèques), mais là encore, surtout au profit des populations qui en étaient déjà les plus familières.

Le paradoxe est que, malgré la persistance de ces inégalités, les sociologues soulignent désormais que le monde des pratiques culturelles a connu depuis une vingtaine d'années plusieurs bouleversements. Le plus important d'entre eux est l'avènement de la télévision, qui a progressivement pris la première place des activités culturelles en terme de temps consacré à la regarder. Plus généralement, on a vu s'opérer un déplacement du centre de gravité des pratiques culturelles vers le pôle audiovisuel (cinéma, télévision, radios, industrie du disque...) qui tend à modifier la hiérarchie traditionnelle établie par Bourdieu. En musique par exemple, l'éclatement des styles musicaux (rap, rock, techno, musiques du monde), ainsi leur comparaison sur l'échelle de la légitimité actuelle.

Autre changement important : la diversification de l'offre culturelle, avec la généralisation de l'informatique et de

l'Internet, des DVD, mais aussi le développement de la vie culturelle hors équipements (patrimoine, festivals, spectacles de rue, sons et lumières), la légitimation de modes d'expression comme la bande dessinée...

Outre ces bouleversements culturels, c'est la société dans son ensemble qui a changé depuis les travaux fondateurs de P. Bourdieu. La massification scolaire, ou encore la déstabilisation des trajectoires professionnelles et familiales (moins linéaires qu'hier), tendent, sinon à brouiller, du moins à complexifier la stricte correspondance entre pratiques culturelles et position sociale que le sociologue avait analysée. La position sociale ne semble d'ailleurs plus être la seule variable pertinente : il faut aussi s'intéresser aux différences d'âge, de sexe, aux disparités géographiques...

Que deviennent-elles aujourd'hui ?

Depuis quelques années, les sociologues se demandent donc comment faire évoluer le modèle de *La Distinction*, en cherchant à expliquer à la fois la permanence des inégalités et la modification des frontières symboliques tracées par les pratiques culturelles. Olivier Donnat, chargé de l'enquête ministérielle, a proposé un premier passage du modèle des « trois cultures » à un modèle des « sept univers culturels ». A côté des deux univers de « l'exclusion » et du « dénuement » (pas ou peu de pratiques culturelles), se détachent un « univers juvénile », organisé notamment autour de la musique, et « l'univers du Français moyen », organisé principalement autour de l'audiovisuel (télévision, musique, cinéma) et ignorant assez largement le spectacle vivant.

Dans les catégories supérieures, on distingue un « univers cultivé classique » (patrimoine, livres, théâtre, concerts classiques) dominant

chez les plus de 45 ans, d'un « univers cultivé moderne » (concerts de rock et de jazz, spectacles de danse, cinéma) concernant surtout les jeunes diplômés urbains, et enfin d'un « univers branché » marqué par l'éclectisme des goûts (BD et roman classique, danse et forte fréquentation des cinémas...).

L'éclectisme est justement au centre du modèle proposé par le sociologue américain Richard Peterson. Selon ce modèle, fondé notamment sur les goûts musicaux, les classes supérieures se distinguent désormais moins par leur penchant pour la musique savante que par l'éclectisme de leur goût (musique classique, mais aussi rock, voire rap et variétés), tandis que les classes populaires auraient des goûts davantage exclusifs. Cet éclectisme reste un signe de domination symbolique. [...]

Récemment, Bernard Lahire (*La Culture des individus*, 2004) a insisté sur le fait qu'une majorité d'individus emprunte des pratiques aux différents registres culturels. Ainsi, selon lui, les frontières symboliques tracées par les pratiques culturelles séparent moins les groupes sociaux que les individus d'avec eux-mêmes, les membres des classes supérieures n'avouant par exemple leur consommation de « culture divertissante » (télévision, karaoké, films de série B) qu'en lui déniaient immédiatement toute valeur intrinsèque (« c'est nul, mais ça me détend... »).

Bref, même si les pratiques culturelles des individus s'enrichissent (surtout s'ils sont placés en haut de la hiérarchie sociale), il n'en reste pas moins qu'elles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant. Comme le souligne B. Lahire, « dans les chassés-croisés entre cultures savantes et cultures divertissantes, certains mouvements sont plus aisés à accomplir que d'autres ». (Article de Xavier Molénat in. *Sciences Humaines* N° 162.)

ACTIVITES

Vocabulaire

- Retrouvez pour chaque phrase celle qui a une signification équivalente.

Le temps libre offre la possibilité aux individus de se réaliser .	A. Le temps libre offre la possibilité aux individus de se sentir vraiment bien et de s'épanouir. B. Le temps libre offre la possibilité aux individus d'avoir plus confiance en eux-mêmes.
Des enquêtes sociologiques apportent un démenti aux croyances en la toute puissance de l'art et de la culture.	A. Des enquêtes sociologiques montrent que les croyances en la toute puissance de l'art et de la culture sont fausses. B. Des enquêtes sociologiques apportent de légères modifications aux croyances en la toute puissance de l'art et de la culture.
L'accès à la culture s'est-il démocratisé ?	A. L'accès à la culture est-il propre à la démocratie ? B. Les gens ont-ils plus facilement accès à la culture ?
Les pratiques les plus « nobles » sont l'apanage des classes supérieures.	A. Les pratiques les plus « nobles » sont réservées aux classes supérieures. B. Les pratiques les plus « nobles » sont le symbole des classes supérieures.
La fréquentation des équipements culturels augmente, surtout au profit des populations qui en étaient déjà les plus familières .	A. La fréquentation des équipements culturels augmente, surtout pour les familles. B. La fréquentation des équipements culturels augmente, surtout pour les gens qui avaient l'habitude d'aller dans ce genre d'endroit.
Il faut aussi s'intéresser aux disparités géographiques.	A. Il faut aussi s'intéresser aux différentes régions. B. Il faut aussi s'intéresser aux différences entre les régions.
Il n'en reste pas moins qu'elles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant.	A. Cependant, elles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant. B. Elles ont davantage perdu de leur pouvoir classant.

Grammaire

- Relevez tous les pronoms relatifs de l'article et retrouvez à quoi ils correspondent (leur antécédent).

- Reliez les deux phrases par le pronom relatif qui convient.

1. Paul vient d'acheter une maison. Les murs doivent être repeints.
2. Je vous présente Cécile. C'est ma voisine.
3. Nous arrivons bientôt à Bordeaux. C'est là que nous prendrons notre déjeuner.

4. C'est un bon livre. Avec ce livre tu ne peux pas t'ennuyer.
5. C'était un chanteur exceptionnel. Tout le monde l'admirait.

- Racontez votre film préféré en utilisant un maximum de pronoms relatifs.

Vrai ou faux

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes. En vous aidant de l'article, faites une phrase pour justifier votre réponse.

1. André Malraux a été ministre des Affaires culturelles.
2. A son époque, l'un des objectifs de l'Etat était de démocratiser la culture.
3. Plus on est dans une classe sociale élevée, plus on a de chances d'aller au musée.
4. Un revenu moins élevé est la seule raison qui explique que les classes sociales moins favorisées ont un accès plus difficile à la culture.
5. Aujourd'hui, la majorité des pratiques culturelles des Français est liée à l'audiovisuel.
6. Nous pouvons encore affirmer aujourd'hui que l'appartenance sociale est le seul facteur important qui détermine l'accès à la culture.
7. De nos jours, les classes supérieures écoutent plutôt de la musique classique.

Compréhension

- En vous aidant de l'article, expliquez ce que signifie « la toute puissance de l'art et de la culture ».
- Quelles sont selon Bourdieu les trois formes de culture ? Sont-elles encore d'actualité ? Pourquoi ?
- Quels sont les bouleversements culturels qu'a connus la société française ?
- Quelle est la différence entre un membre d'une classe sociale supérieure et celui d'une classe défavorisée face à une émission télévisée de faible qualité ?
- Expliquez en vous aidant de l'article « les pratiques culturelles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant ».
- Donnez des exemples de « cultures savantes » et des exemples de « cultures divertissantes ».
- Dans la phrase « certains mouvements sont plus aisés à accomplir que d'autre. », de quels mouvements s'agit-il ?

Expression écrite

- Faites un résumé de cet article.

LE TOURISME ET LE MONDE

L'élan du tourisme mondial est né dans les années 60. Le tiers-monde pauvre a pensé qu'il y avait une occasion à saisir : vendre ses paysages, ses climats ensoleillés, ses plages de sable fin, ses cultures exotiques. Il voulait recueillir des devises pour stimuler sa machine économique. Gros avions à réaction, vacances programmées, étirées, agences de voyages à tous les coins de rue, jamais le monde, même lointain, n'a été aussi accessible. Jamais on n'a autant voyagé, mais jamais aussi les égoïsmes nationaux, les malentendus et les hostilités entre les peuples différents n'ont été aussi présents et aussi cruciaux. Au début des années 70, le slogan « le tourisme facteur de paix et d'échanges,... moyen de compréhension entre les peuples » était repris en chœur par tous, de l'UNESCO¹ à la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, en passant par la Banque mondiale.

Malheureusement, la rencontre fut manquée, abîmée. 80% des touristes dans le monde sont originaires des pays industrialisés. C'est un « échange » à sens unique, et le touriste, bien malgré lui, est loin d'être un personnage innocent.

Le voyage ne peut être isolé d'un certain contexte et de son environnement humain et social. Nous ne sommes plus au temps des explorateurs, des missionnaires², des pèlerins³ et autres poètes. Le voyage est devenu un produit, une affaire de marchands. Chaque année, plus de soixante millions d'Occidentaux prennent des vacances dans un pays en voie de développement. Visiter le tiers-monde, certes. Mais quel tiers-monde ? Rien dans les dépliants et les catalogues des organisateurs et promoteurs de ce tourisme multinational ne permet de soupçonner l'effroyable misère sévissant dans ces terres paradisiaques, ni la pauvreté absolue des hommes tenus à l'écart des grands circuits touristiques. Tout au long des pages, c'est l'exotisme caricatural et racoleur qui s'étale : couples bronzés allongés sur des plages désertes, blondes voluptueuses vous invitant à l'aventure au bord de la piscine d'un hôtel quatre étoiles, formules-clichés pour vendre des terres de rêve, figeant des populations typiques, folkloriques et serviles. (*Source* : E. Mestiri, *Le Monde*, Dossiers et documents)

¹ UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

² Missionnaires : ceux qui allaient enseigner la religion chrétienne.

³ Pèlerins : personnes effectuant un voyage vers un lieu saint pour des motifs religieux et dans un esprit de dévotion.

VOYAGEZ-VOUS ECOLOGIQUE ?

De nos jours, prendre un billet d'avion pour se retrouver de l'autre côté de la planète est un jeu d'enfant. Mais voyager comment ? Et pourquoi faire ? Se dorer sur une plage à l'endroit à l'envers ? Photographier tous les monuments de la planète à travers les vitres d'un car de touristes ? Depuis les premiers congés payés, l'art de voyager n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, le tourisme de masse a atteint ses limites et un tourisme « durable » est devenu la condition sine qua non de la préservation des écosystèmes et du respect des populations locales.

Avec une croissance annuelle de l'ordre de 4%, le tourisme est la première industrie mondiale et génère 10% du PNB¹ mondial. Plus de 700 millions de touristes sillonnent chaque année les continents. À l'horizon 2020, ils seront un milliard et demi selon les prévisions de l'Office mondial du tourisme (OMT). À qui profite cette manne ? Principalement aux grands opérateurs internationaux qui, comme les touristes, sont implantés dans les pays du Nord. Il s'agit donc d'un tourisme qui enrichit... les riches.

Le tourisme a des allures d'éléphant dans un magasin de porcelaine, provoquant des détériorations parfois irréversibles. On choisit un hôtel « les pieds dans l'eau » alors que l'urbanisation touristique est l'un des plus grands facteurs d'érosion du littoral. On s'offre le luxe d'un bain, on plonge dans la piscine quand, à quelques kilomètres de là, des femmes vont puiser l'eau au puits. On consomme des produits d'importation pour ne pas bousculer nos habitudes occidentales, mais le bénéfice de ces produits n'alimente pas les caisses des pays d'accueil, et leur utilisation engendre des tonnes de détrit. On aime tellement la nature que l'on n'hésite pas à cueillir une fleur, à prélever un corail pour garder un souvenir de ces merveilleuses vacances, sans avoir conscience qu'on est des millions à faire le même geste...

Face au tourisme de masse, un tourisme « durable » émerge depuis les années 1990. Qu'on l'appelle alternatif, éthique, équitable, solidaire ou encore écotourisme, ce tourisme propose de voyager autrement. De plus en plus de tour-opérateurs organisent des voyages à pied qui veillent à ne pas laisser de traces de leur passage, permettent de goûter les paysages tout en prenant le temps de rencontrer les populations locales, et participent financièrement à des projets de développement. Ces précurseurs ont émis des chartes et labels, et de grands organismes internationaux (OMT, Unesco, Union Européenne...) ont signé des textes fondateurs pour tenter de maîtriser les effets indésirables du tourisme de masse.

Ces engagements formels sont certes louables, mais les résultats sont-ils à la mesure de l'urgence ? Faut-il davantage de coercition et programmer dès aujourd'hui une décroissance touristique ? Faut-il imposer des seuils, délimiter les territoires visités afin de préserver les écosystèmes et les ressources locales ? Tout comme nos modes de consommation, le tourisme est, lui aussi, à réinventer. (Extrait du *Grand livre de l'essentiel*, éditeur : Albin Michel – guides clés)

¹ PNB : produit national brut (richesse).

ACTIVITES

Vocabulaire

- Reliez chaque mot à sa définition.

1. une devise	A. qui cherche à attirer sans scrupules
2. caricatural	B. providence
3. racoleur	C. construction d'une ville
4. servile	D. mettre en mauvais état
5. sillonner	E. qui déforme la réalité par exagération de certains aspects
6. une manne	F. parcourir
7. abîmer, détériorer	G. usure
8. une urbanisation	H. soumis
9. une érosion	I. moyen de paiement
10. le littoral	J. contrainte, obligation
11. un puits	K. règles fondamentales d'une organisation officielle
12. bousculer	L. bord de mer
13. un détritit	M. déchet
14. un tour-opérateur	N. déranger, troubler
15. une charte	O. marque qui garantit la qualité d'un produit
16. un label	P. organisateur de voyages, de vacances
17. la coercition	Q. trou creusé dans le sol duquel on peut extraire de l'eau

- Expliquez « stimuler sa machine économique », « le voyage est devenu un produit », « le tourisme a des allures d'éléphant dans un magasin de porcelaine ».

- Que signifie « les résultats sont-ils à la mesure de l'urgence ? » ?

- Est-ce que les résultats sont suffisants par rapport à l'urgence de la situation ?
- L'urgence peut-elle être mesurée grâce à ces résultats ?

- Expliquez l'ironie dans la phrase « On aime tellement la nature que l'on n'hésite pas à cueillir une fleur, à prélever un corail pour garder un souvenir de ces merveilleuses vacances. ».

Compréhension globale des deux documents

En deux ou trois phrases, présentez le sujet traité par ces deux articles.

Vrai ou faux (N'oubliez pas de justifier votre réponse)

- De nos jours, il est très facile de prendre un billet d'avion.
- Il existe un profond déséquilibre entre pays riches (pays du Nord) et pays pauvres (pays du Sud) en ce qui concerne le tourisme.
- La majorité des touristes qui vont dans les pays du tiers-monde a très envie de découvrir le pays en profondeur.
- On utilise des clichés pour faire la publicité de ces pays du tiers-monde.

5. Les pays du tiers-monde sont les principaux bénéficiaires des revenus issus du tourisme.
6. Le tourisme alternatif est la seule solution pour préserver les écosystèmes et respecter les populations locales.

Compréhension détaillée

- Quand le tourisme mondial a-t-il commencé à se développer ? (article 1)
- Comment le tiers-monde voulait-il bénéficier de ce développement ? Quels avantages pensait-il en tirer ? (article 1)
- Est-ce que le slogan qu'avait l'Unesco dans les années 1970 s'est vérifié ? Pourquoi ? (articles 1 & 2)
- E. Mestiri affirme dans son article que le touriste n'est pas un personnage innocent. Expliquez cette affirmation à l'aide des deux articles. (articles 1 & 2)
- Que cachent aux touristes les organisateurs de voyages dans les pays du tiers-monde ? (article 1)
- Pourquoi E. Mestiri parle-t-il d'exotisme caricatural et racoleur ? (article 1)
- Qui est principalement critiqué à travers son article ? (article 1)
- Quels sont les contrastes entre les touristes visitant le tiers-monde et les populations locales ? (articles 1 & 2)

Expression écrite

- Quand vous voyagez, que recherchez vous ?
- Racontez comment serait le voyage de vos rêves.
- En général, quelle est l'attitude des touristes en Hongrie ? Vous pouvez raconter des anecdotes par rapport à votre expérience personnelle.
- Quelle est selon vous l'attitude des Hongrois vis-à-vis des touristes ?
- Quel genre de tourisme imaginez-vous pour la Hongrie de demain ?

Expression orale

Divisez la classe en deux groupes, et organisez un débat sur les problématiques suivantes. Chaque groupe représentera un certain point de vue même s'il ne représente pas vraiment l'opinion personnelle des membres.

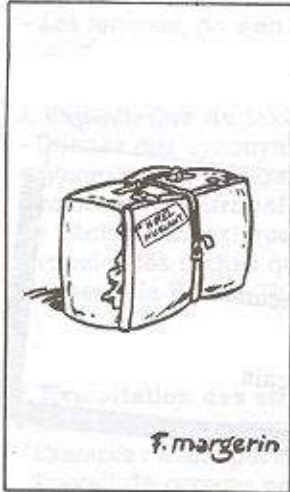
- Construction d'un hôtel de luxe sur la presqu'île de Tihany
- Développement du tourisme de masse en Hongrie

Élargissement

Faites des recherches sur Internet sur le tourisme « durable ». Vous pourrez présenter votre travail sous forme d'exposé ou de dossier.



- Décrivez les photos. Que voyez-vous ? Où ont-elles été prises ?
- Où préféreriez-vous être ? Pourquoi ?
- Pour vos vacances, êtes-vous plutôt ville, campagne, montagne ou bord de mer ? Justifiez votre réponse.





ACTIVITES

Travail sur la langue

1) Essayez de deviner le sens des expressions familières qui suivent, typiques de la langue orale, et trouvez une expression plus courante pour chacune d'entre elles.

- plein de choses à faire
- ça va pas ?
- se taper les bouchons
- c'est bien la peine que...
- se crever à...
- y'en a pour des heures
- ça marche comme sur des roulettes
- se ramener

2) Relevez tous les autres éléments qui indiquent que la langue est orale.

Travail sur l'humour

- Relevez tous les éléments humoristiques de la bande dessinée (BD), aussi bien picturaux que textuels.
- Comment réagissez-vous à la phrase « on a décidé de partir un peu à l'aventure... Avec le strict minimum !! » ?
- Comment appelle-t-on ce type d'humour ?

Travail sur la civilisation

- Selon vous, qu'est-ce qui est typiquement français dans cette famille ?
- A quelle classe sociale pensez-vous qu'ils appartiennent ? Pourquoi ?
- Les bouchons des « grands départs » sont très typiques en France.

Pourquoi, selon vous, parle-t-on de « grands départs » ?

- « Je connais là-bas un bon p'tit routier », dit le père de Lucien.

Qu'est-ce qu'un « routier » ?

- a. une station service située en bordure d'autoroute
- b. un garage pour vérifier l'état de la voiture après un long trajet
- c. un restaurant bon marché fréquenté principalement par les chauffeurs de camions

Expression écrite

- Racontez comment se passent les départs en vacances dans votre famille. Vous pourrez baser votre récit sur un exemple concret.
- Imaginez la suite de la BD.
- Qu'est-ce que « partir à l'aventure » signifie pour vous ?

Expression orale

- A partir de la situation du récit de votre départ en vacances, créez un dialogue en utilisant des expressions familières et un maximum d'éléments de la langue orale. Jouez-le.
- Après le départ de ses parents, Lucien organise une grande fête. Mais ses parents reviennent à ce moment-là car ils ont oublié quelque chose. Imaginez un dialogue et jouez la scène.

CHAPITRE 2



IMMIGRATION

Introduction

Par convention, on appelle immigrés les personnes résidant en France et nées à l'étranger, qu'elles aient ou non acquis la nationalité française. Les motifs d'entrée en France sont divers : immigration de travail, regroupement familial, demande d'asile ...

Une vieille histoire

La longue tradition d'immigration qui caractérise la France est due essentiellement à la baisse de sa fécondité, qui a débuté dès le milieu du XVIII^e siècle. Il en résultait une faible croissance démographique. La main-d'œuvre devenait insuffisante pour un pays qui s'industrialisait. Aussi, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la France était déjà un pays d'immigration. La législation sur la nationalité, en alliant **droit du sol** et **droit du sang**, avait d'ailleurs pris en compte la contribution des étrangers au peuplement du pays.

Au XX^e siècle, les plus forts courants migratoires, de 1920 à 1930 et de 1956 à 1973, ont correspondu aux périodes de croissance économique et de pénurie de main-d'œuvre. A la fin de la première guerre mondiale, la population active était amputée des 1,4 millions d'hommes jeunes tués et des invalides. En conséquence, les années vingt ont été marquées par une immigration étrangère massive. La France est devenue alors le second pays d'immigration au monde après les Etats-Unis et le premier par rapport au nombre d'habitants. La France a servi aussi d'**asile** à un grand nombre d'étrangers. La crise économique des années trente a fortement ralenti l'immigration, qui a repris à partir de 1945 (fin de la seconde guerre mondiale), afin de pallier l'insuffisance de main-d'œuvre à laquelle se heurtait l'économie en reconstruction, puis en pleine croissance. L'immigration était alors officiellement encouragée par l'Etat. En 1946, l'Office national d'immigration (ONI) a été créé pour recruter et introduire des travailleurs étrangers et éventuellement leur famille. Un peu plus tard, en 1952, la France signait la convention de Genève de 1951, à l'origine de la pratique actuelle de l'asile, et créait l'Office français de protection des **réfugiés** et **apatrides** (OFPRA). L'OFPRA reçoit les dossiers des étrangers entrés en France au titre de demandeurs d'asile, attribue la qualité de réfugié et assure leur protection.

En juillet 1974, préoccupé par le ralentissement de la croissance économique et soucieux de limiter le nombre des étrangers, le gouvernement décida l'arrêt officiel de l'immigration hors droit d'asile, sauf dans le cadre du **regroupement familial** et de demandes spécifiques émanant d'employeurs. Depuis 1975, c'est désormais l'immigration de regroupement familial qui prédomine dans les statistiques de l'ONI devenu OMI (Office des migrations internationales) en 1987.

La situation actuelle

Les immigrés sont devenus aujourd'hui une composante importante de la population. Il existe cependant un véritable problème d'intégration de la nouvelle génération. Les jeunes Arabes (souvent nés en France) ont par exemple six fois moins de chances – avec une lettre de motivation et un CV identiques – d'obtenir un entretien d'embauche ; et surtout 50% des jeunes des cités connaissent le chômage, soit le double de la moyenne nationale. La société française est confrontée à un grave problème. Les violentes émeutes qui ont enflammé les banlieues fin 2005 en témoignent. Ces violences, même si elles sont condamnables, illustrent le désespoir de certains jeunes qui n'arrivent pas à trouver leur place. Un véritable défi doit être relevé.

Dans ce chapitre, à l'aide d'articles issus de différents magazines français, nous allons essayer de donner un aperçu le plus large possible de ce phénomène.

VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION

Exercice : Essayez de relier chaque notion à sa définition.

1.	assimilation	A	délivrance d'un permis de séjour ou de travail à un étranger en situation irrégulière
2.	beur	B	Français dont les parents sont nés en France
3.	clandestin	C	personne qui n'est pas de la nationalité du pays où elle réside
4.	code de la nationalité	D	« arabe » en verlan. Désigne les « deuxièmes générations », c'est-à-dire les enfants, nés en France, des immigrés du Maghreb
5.	droit d'asile	E	politique visant à inclure les étrangers dans la République. Le premier sens de ce mot est : Action de rendre semblable, identique. A ce terme aujourd'hui dévalorisé, on préfère celui d'intégration
6.	droit du sang	F	étranger entré et séjournant illégalement dans un pays
7.	droit du sol	G	mesures dont le but est d'intégrer les étrangers à la société française
8.	étranger	H	ce principe, adopté par le Front national au milieu des années 1980, consiste à réserver la priorité aux Français dans les emplois, le logement, etc.
9.	Français de souche	I	étranger en situation irrégulière sur le territoire français. Il peut s'agir d'un clandestin, d'une personne à laquelle on a refusé le droit d'asile ou d'un étranger qui a été en situation régulière, mais ne l'est plus (salarié, étudiant...)
10.	immigré	J	autorisation de séjour accordée par un Etat à un individu poursuivi par la justice de son pays. Conformément à la Convention de Genève de 1951, il est interdit de refouler des personnes dans des situations qui les mettraient en danger
11.	insertion	K	créé en 1945, il définit les conditions d'accès à la nationalité française
12.	intégration	L	conception ethnique ; pour obtenir la nationalité du pays, un des parents doit déjà posséder la nationalité
13.	préférence nationale	M	politique visant à absorber chaque individu dans la société d'accueil grâce à l'école, l'emploi, au mariage, etc. Aujourd'hui, le terme est souvent employé avec le même sens qu'assimilation mais en mettant plus l'accent sur le respect des différences culturelles
14.	réfugié	N	on peut obtenir la nationalité du pays si l'on y est né
15.	regroupement familial	O	toute personne qui craint avec raison d'être persécutée dans son pays du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et qui ne peut ou ne veut y retourner
16.	régularisation	P	qui a quitté son pays d'origine pour s'installer dans un autre pays
17.	sans-papiers	Q	possibilité pour un travailleur de faire venir sa femme et ses enfants dans le pays où il séjourne

L'INTÉGRATION EN QUESTION

Le modèle d'intégration des immigrés en France repose sur l'adhésion à un contrat social (« droit du sol »), conception dite « civique » par rapport à la conception « ethnique » (« droit du sang ») qui, pendant longtemps, fut notamment celle de l'Allemagne.

Historiquement, la tradition républicaine française est celle de l'assimilation. Depuis le début du XX^e siècle, la France a fait en sorte d'assimiler les étrangers comme elle avait assimilé ses différentes minorités régionales (Auvergnats, Bretons, Savoyards...) au XIX^e siècle, grâce, en particulier, à l'école laïque, gratuite et obligatoire. Ainsi, les anciennes premières grandes vagues d'immigration (Italiens, Polonais, Espagnols, Portugais) se sont, dans l'ensemble, fort bien assimilées.

De nombreuses difficultés

Ces dernières années, les différents gouvernements, de droite comme de gauche, se sont efforcés de développer une politique d'intégration, en s'appuyant notamment sur l'acquisition de la nationalité française, les mariages mixtes, l'école, le logement, l'emploi... Si le premier point ne pose pas de problèmes particuliers – même si un parti comme le Front national et une fraction non négligeable de l'opinion considèrent que les pouvoirs publics accordent trop généreusement la nationalité française –, les autres points suscitent souvent de vives inquiétudes.

À l'école, les jeunes issus de l'immigration ont souvent d'assez grandes difficultés pour mener à terme leur scolarité, en particulier dans l'enseignement général. D'où des manifestations de rejet de l'école, souvent accompagnées de violence verbale, voire physique. En matière de logement, des concentrations de populations immigrées se sont développées, engendrant des phénomènes, sinon de ghettos, du moins de quartiers dits « sensibles » (les « cités »), avec les conséquences que l'on connaît depuis quelques années (violence, délinquance, drogue,

extrémisme religieux...). En ce qui concerne le chômage, les travailleurs immigrés sont davantage touchés (près de deux fois plus) que leurs homologues français. Chez les jeunes (15/24 ans), la situation est plus difficile encore.

A ces difficultés d'intégration économique et sociale s'ajoutent des problèmes d'ordre culturel (mentalités, modes de vie et bien sûr religion), qui engendrent des comportements pouvant aller de la discrimination (accès à l'emploi ou au logement) à la xénophobie ou au racisme. On peut également rappeler qu'un certain nombre de rouages de la « grande machine à fabriquer des Français » ne fonctionnent plus (armée) ou moins bien (école, église, partis politiques...) et que l'intégration, pour des populations désormais majoritairement extra-européennes, est plus délicate, sinon aléatoire.

Une volonté politique

Dans le cadre de la loi de « cohésion sociale » qu'il a présentée en 2004, le gouvernement s'est fixé pour objectif de « revitaliser le modèle français d'intégration ». À cet effet, il vient de mettre en place une Agence de l'accueil des étrangers et des migrations. Il vient aussi d'établir et de généraliser un « contrat d'accueil et d'intégration ». Enfin il a créé une instance administrative indépendante, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, afin de mener une politique de promotion sociale et professionnelle. (*Source : Le français dans le monde*, N° 339.)

Alain Kimmel

ACTIVITES

Compréhension globale

De quoi parle cet article ? (qui ? où ? Quel est le problème ?)
Quelles en sont les idées essentielles ?

Vrai ou faux

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes. En vous aidant de l'article, faites une phrase pour justifier votre réponse.

1. Les Auvergnats sont des étrangers qui se sont vite assimilés à la population française.
2. En général, les premiers immigrés se sont très bien intégrés.
3. L'école, le logement et l'emploi font partie de la politique d'intégration de l'Etat.
4. L'intégration des non européens est plus facile que celle des autres immigrés.
5. Le gouvernement ne fait rien pour faciliter l'intégration des immigrés.

Compréhension détaillée

- La France privilégie-t-elle le droit du sol ou le droit du sang ?
- Au XIX^e siècle, quel était le moyen principal d'assimilation ?
- Quels sont les points qui inquiètent souvent les Français par rapport à la politique d'intégration de la France ?
- Quel est le point qui pose le moins de problème ? Sauf pour qui ?
- Pourquoi la nouvelle génération d'immigrés rejette-t-elle l'école ?
- A quoi est due la violence dans les quartiers où vivent les immigrés ?
- Citez deux grands problèmes autres que l'école qui touchent les immigrés.
- Quelles sont les mesures qu'a prises le gouvernement ?

Expression écrite

- Faites un résumé de l'article.
- Comparez la situation des minorités en France et des minorités en Hongrie. Quels sont les points communs, les différences ?
- Selon vous, que pourrait-t-on faire pour faciliter l'intégration des immigrés ?

Elargissement

- Recherchez sur Internet en quoi consiste le « contrat d'accueil et d'intégration ». Les résultats de votre recherche pourront être présentés sous forme de dossier ou d'exposé.
- L'action du gouvernement n'est pas la seule en matière d'intégration. Il existe de nombreuses associations d'aide aux immigrés. Faites des recherches à l'aide d'Internet sur ces différentes associations. Quelles sont-elles ? Quel est leur but ? Ont-elles suffisamment de moyens pour être efficaces ?

LE GHETTO FRANÇAIS

La France est-elle si différente que cela des Etats-Unis en ce qui concerne ses capacités d'intégration ? Pour Eric Maurin, la réponse est non. Certes, la République Française professe haut et fort son désir d'offrir à chacun des chances égales... Mais l'idéal reste souvent une simple profession de foi.

Les ghettos français ne sont le résultat d'aucune décision gouvernementale. Ils ne s'ancrent dans aucune théorie raciste ou inégalitaire. Bien au contraire. Ils apparaissent mécaniquement, parce que tous les individus cherchent à éviter le contact avec ceux qui leur sont immédiatement inférieurs, et cela à tous les échelons. Ainsi ceux qui sont riches et diplômés ne voudront vivre qu'avec d'autres gens riches et diplômés, les petits employés refuseront de fréquenter ceux qu'ils pensent un cran en dessous d'eux, et ainsi de suite... En France, l'exclusion commence donc par le haut et ricoche jusqu'en bas, vers ceux qui ne peuvent plus fuir personne...

Communautarisme obligé

Toute la société française est ainsi traversée par un phénomène de ghettoïsation. Elle est travaillée par la peur de déchoir, l'angoisse d'être enfermée dans un destin misérable si elle ne fuit pas « les autres », quels qu'ils soient... On parle du retour en force du communautarisme, comme s'il s'agissait d'un événement désiré par certaines catégories de la population, heureuses de se retrouver entre elles, dans le sein rassurant de leur propre culture. Mais, tout d'abord, on fait comme si ce mouvement n'existait que parmi les pauvres, alors que le communautarisme des privilégiés est tout aussi verrouillé : leurs écoles (les grandes écoles justement) sont inaccessibles à ceux qui ne possèdent pas dès leur naissance certains avantages et certains codes... Ensuite, on oublie que le communautarisme des pauvres est subi. La plupart d'entre eux ne rêvent que d'une chose : accéder à une autre tranche de la société et à un autre espace sur le territoire urbain.

L'Etat fait tout son possible : il crée des ZEP (zones d'éducation prioritaires, bénéficiant de fonds supplémentaires), des zones franches (dispensant les entreprises de charges sociales), des allocations pour les loyers, des quotas de logements sociaux

obligatoires (20%) et des bourses... Mais les politiques individuelles d'évitement, en s'additionnant les unes aux autres, mettent en échec tous les programmes centralisés ou leur confèrent des résultats médiocres.

Mais pourquoi les individus qui le peuvent fuient-ils, quand tous les chiffres prouvent qu'une meilleure intégration sociale permettrait des économies substantielles sur le coût final du chômage, de la criminalité, des maladies, des drogues, etc. ? Ils fuient, répond Eric Maurin, parce qu'ils savent intuitivement ce que les statistiques ne confirment que depuis peu : que les chances d'accéder à un destin meilleur (un diplôme, un travail satisfaisant ou même juste la santé) dépendent avant tout de l'environnement. Dans un milieu où il ne voit que des adultes illettrés et de jeunes délinquants, un enfant – même boursier et bénéficiant d'un logement social correct – aura moins de chances de réussir que dans un voisinage plus positif. En d'autres termes, chacun est le résultat de son entourage et les entourages se reproduisent...

Se focaliser sur des personnes

Un parent idéaliste, qui mettrait exprès son enfant dans une école dont les élèves sont majoritairement en difficulté, gâcherait ses chances de réussir et serait considéré comme un mauvais parent... Face à cette réalité, la seule solution pour l'Etat consisterait à ne plus se focaliser sur des territoires à aménager et sur des écoles, mais sur des personnes. Au lieu de distribuer environ 10% de fonds supplémentaires à des ZEP pour un très grand nombre d'élèves, avec un résultat minime, on pourrait, soit investir beaucoup plus (aux Pays-Bas, par exemple, les élèves en échec reçoivent jusqu'à 150% de plus que les autres, quelle que soit leur résidence), soit cibler davantage les élèves, pour leur attribuer une aide à la fois plus importante et plus personnalisée.

On pourrait aussi se concentrer sur les très jeunes enfants (maternelles et pré-maternelles), des études ayant montré que la plupart des retards (ou des enthousiasmes durables pour l'étude) se forment lors des soins reçus dans la prime enfance. On pourrait également mettre au point des programmes de soutien donnés par des travailleurs sociaux à domicile (qui « éduqueraient » en même temps les parents et

la fratrie à la nécessité du succès scolaire). On pourrait enfin faire en sorte que l'Education nationale soit moins anxiogène, définisse des apprentissages positifs, et que le diplôme devienne seulement une voie parmi d'autres pour accéder à un travail. Est-il juste en effet qu'on décide du destin d'un individu à un âge où il lui est impossible – Eric Maurin le prouve – de s'extraire de son milieu ? (Article extrait de la revue *Le français dans e monde* N° 339.)

Ariane Buisset

ACTIVITES

Vocabulaire

1. Recherchez les mots suivants dans un dictionnaire français puis utilisez-les dans des phrases

- ghetto
- profession de foi
- s'ancrer
- ricocher
- communautarisme
- anxiogène
- déchoir
- verrou
- allocation
- quota
- substantiel

2. Essayez de rechercher le plus d'expressions possibles appartenant au champ lexical de la peur. Il y en a trois dans l'article, pouvez-vous les retrouver ?

Grammaire

- Relevez tous les verbes qui sont au conditionnel dans l'article. Classez ces verbes selon que le conditionnel exprime une supposition improbable (**L'homme aurait des ailes**, on n'utiliserait pas de voiture), une éventualité dépendant d'une condition ou d'une supposition ou qu'il exprime une possibilité dans le futur.

- Ecrivez un petit texte sur la vie que nous pourrions avoir en l'an 3000 en utilisant le conditionnel. Essayez d'utiliser différents types de conditionnel.

Compréhension

- Quelle est la cause des « ghettos » français ?
- Qu'est-ce qui pousse les Français au communautarisme ?
- Dans quels types de classe sociale retrouve-t-on ce communautarisme ? De quelles façons se manifeste-t-il ?
- Quelle est donc la différence entre le communautarisme des riches et celui des pauvres ?
- Comment réagit l'Etat ? Est-ce efficace ? Pourquoi ?
- Quelles sont les différentes solutions suggérées par l'auteur ?

Elargissement

1) Faites un dossier ou un exposé en vous aidant d'Internet sur les banlieues en France.

- Quels types de population y vivent ?
- Dans quelles conditions ?

2) Visionnez le film *la Haine* de Mathieu Kassovitz.

- En regardant le film, prenez des notes sur les personnalités de Saïd, Hubert et Vincent.
- Comment est présentée la police ? Tous les policiers sont-ils pareils ?
- Essayez de relever les différents thèmes abordés dans le film.
- Quel est le message du film ?

LEXIQUE DES EXPRESSIONS FAMILIERES ET ARGOTIQUES DANS *LA HAINE*

appart (m)	appartement
arrache-toi, barre-toi, bouge, casse-toi, dégage, tire-toi	va-t'en
s'asseoir sur quelque chose	ne pas y faire attention, ne pas y accorder de l'importance
avoir que de la gueule	en dire beaucoup mais ne pas faire grand chose
bagnole, turevoi (verlan)	voiture
baiser, niquer	posséder sexuellement
barrer en couille	faire n'importe quoi
bâtard, con, connard, enulé	<i>insultes</i> (≈ <i>seggfej</i>)
bluffer	blöfföl, blöffölésével átráz vkit
bouffer	manger
boulot (m)	travail
bouquin (m)	livre
buter	tuer, assassiner
calibre (m), flingue (m), gun (m)	revolver
ça me casse le cul, ça me prend le chou/la tête, ça me fait chier	ça m'énerve, ça m'ennuie
se casser le cul pour qqch	faire des efforts que l'on ne veut pas faire
casser, cramer la gueule de qn, le fracasser	lui taper dessus
casser les couilles à qn	l'ennuyer, l'énerver
chier dans son froc/falzard/benne	avoir peur
les chiottes	les WC
cinoche	cinéma
connerie (f)	bêtise
cracher	avouer
crache le blé, le fafiot, l'oseille (f), les tunes (f)	Donne-moi l'argent, les sous
ça déchire, c'est trop puissant, c'est mortel, ça tue trop sa mère	c'est super
déconner	faire/dire des bêtises, plaisanter
demer (verlan)	merde
dingue	fou
Elle est bonne	Elle me plaît physiquement
embrouille (f)	dispute
en avoir plein le cul	en avoir marre
s'endormir sur le joint	garder le joint pour soi
faire du bordel, du grabuge	faire du bazar, du bruit
faire foirer	faire rater
faire gaffe	faire attention
se faire goaler, se faire choper/pécho	se faire prendre (par ex. par la police)
faire un caca nerveux	s'énerver
flamber	faire son malin
flic (m), keuf (verlan), schmitt (m), condé (m)	policier

flipper	avoir peur
se foutre de la gueule de qn	se moquer de lui
frangin (m)	frère
je goleri (verlan)	je rigole
gonzesse (f)	femme
guélar (verlan)	largué, perdu
gueuler	crier
joint (m), oinj (verlan), bédo (m)	cigarette de marijuana
kiffer	beaucoup aimer
lâche-moi	laisse-moi tranquille
laisser tomber	abandonner
lourd, relou (verlan)	énervant
mate, tema (verlan)	regarde
mec (m), keum (verlan)	un homme
mettre une branlée à quelqu'un	le battre
mettre une patate dans la gueule de qn	lui mettre un coup de poing en plein visage
môme (m), gamin (m), gosse	enfant
occase	occasion
ouf (verlan)	fou
piquer, taxer qqch	voler qqch
pétasse	<i>insulte</i> (\approx kurva)
placard (m), taule (f)	prison
poireauter	attendre
pote	ami
racaille (f), caillera (verlan)	habitant de banlieue plutôt rebelle, voyou (huligán)
rebeu (verlan)	arabe
réglo	en règle
renoi (verlan)	noir
roeus (verlan)	soeur
scrédi (verlan)	discret
shit (m), teush, teushi	résine de cannabis
ta gueule, ferme la	tais-toi
T'as tout niqué	Tu as tout fait raté, échoué
tapette (f)	<i>insulte</i> (homosexuel)
tebê (verlan)	bête
tépa (verlan)	taper
vénière (verlan)	énervé
vétrou (verlan)	trouver
y passer	mourir
zarbi (verlan)	bizarre

Y A-T-IL VRAIMENT DES DISCRIMINATIONS RACIALES EN FRANCE ?

Certes, la France n'est pas une société d'apartheid. Reste que les inégalités économiques, les discriminations raciales et la ségrégation territoriale s'y cumulent, et qu'elles s'aggravent. Une réalité que le pays semble découvrir avec surprise.

L'Histoire : La France est passée en quelques années de l'euphorie « black-blanc-beur » à la crainte d'une « ghettoïsation » à l'américaine, voire à la sud-africaine. Ces diagnostics vous semblent-ils justifiés ?

Didier Fassin : Si les comparaisons internationales sont toujours intéressantes, je ne suis pas sûr qu'en dehors des effets polémiques l'assimilation à des cas étrangers nous aide à penser la situation française. Nous ne vivons certainement pas dans une société d'apartheid*, spécifique à l'Afrique du Sud, ni même dans une société de ghettos, comme en connaissent les Etats-Unis. La loi française ne reconnaît pas la notion de race, n'interdit ni les mariages ni les relations sexuelles mixtes, n'impose aucune barrière à la circulation et n'organise pas le découpage ethnique du territoire, comme cela fut le cas dans ces pays qui en conservent la trace aujourd'hui encore. La France se rattache au modèle le plus répandu dans le monde : celui d'une ségrégation* spatiale qui associe des inégalités sociales et des discriminations* raciales inscrites dans des territoires. Et bien qu'aucune « banlieue » française n'atteigne le degré d'homogénéité de certains quartiers nord-américains, ni n'obéisse au système de contrainte des townships* sud-africains, on aurait assurément des surprises si l'on produisait des statistiques dévoilant les concentrations ethnico-raciales de populations pauvres dans certaines de nos cités.

L'H. : On a eu l'impression de découvrir cette ségrégation au moment de l'explosion de violences urbaines à l'automne 2005. La France en souffre-t-elle depuis longtemps ?

D. F. : Il est vrai que ces émeutes ont mis en relief, de manière violente, une réalité qu'on découvre ou qu'on feint de découvrir. Le

discours solennel du président Jacques Chirac, le 14 novembre 2005, dans lequel il a évoqué à plusieurs reprises le « poison des discriminations », aurait été impensable il y a dix ans.

Ces phénomènes ne sont pourtant pas entièrement nouveaux. La relégation dans des bidonvilles* et des foyers*, la stigmatisation, le racisme et les inégalités de traitement ont depuis longtemps affecté les immigrés et les étrangers, tout particulièrement dans les périodes de difficultés économiques. Ce qui est nouveau, c'est qu'on n'a plus affaire à des immigrés ou des étrangers qui souffraient en silence, en ayant plus ou moins intégré leur illégitimité.

Aujourd'hui, ce sont leurs enfants, français et nés en France, qui font l'objet de ces injustices et de ces violences de la part de notre société. Dès lors, ils se sentent en droit, bien plus que ne l'étaient leurs parents, de demander des comptes à une société française à laquelle ils appartiennent mais qui les voit toujours comme différents.

C'est ce que ne comprennent pas les analystes qui continuent de parler de « xénophobie »* – laquelle existe bien sûr toujours par ailleurs – sans voir qu'il s'agit bien de discriminations qu'on ne peut guère qualifier autrement que de raciales puisqu'elles ne concernent pas la nationalité ou l'origine, mais la couleur de peau, l'apparence, le patronyme, autrement dit tout ce qui permet d'essentialiser la différence...

L'H. : Ces discriminations raciales, on refuse de les voir ?

D. F. : La chose est en effet remarquable. Ainsi, dans son rapport de 1992, le Haut Conseil à l'intégration, constatant des inégalités de salaires entre Français et étrangers, les attribue, d'une part, au fait que

les étrangers ne sont pas également répartis dans la hiérarchie socio-professionnelle, et, d'autre part, au fait qu'ils ne savent pas se mettre en valeur aux yeux de leurs employeurs, ce que le temps devrait corriger. Ces deux interprétations permettent à cette instance d'affirmer qu'il ne s'agit pas réellement de discriminations.

La première explication est classique : [...] Si les étrangers étaient représentés de la même manière dans toutes les catégories de la société, dit-on, les disparités s'effaceraient. Outre que le plus souvent les analyses statistiques démentent cette intuition, c'est oublier que ce n'est précisément pas un hasard si la distribution sociale des personnes étrangères – ou de parents étrangers – est ce qu'elle est.

La seconde explication n'est pas moins problématique : elle fait porter sur les étrangers la responsabilité de la situation observée. Lorsqu'ils auront fait les efforts d'intégration nécessaire, affirme-t-on, ils seront reconnus à leur juste valeur par leurs employeurs. Là encore, c'est déplacer le problème vers les victimes des discriminations et surtout ne pas tenir compte du fait que les logiques sociales qui sous-tendent ces inégalités ne se ramènent pas simplement à une question de bonne volonté des agents.

Notons qu'il s'agissait, dans ce rapport, d'étrangers. Mais aujourd'hui on a affaire à des Français que la société française continue de traiter distinctement et inégalement. [...] Comment dès lors nommer ces discriminations autrement que raciales ?

L'H. : Pourquoi ce refus de reconnaître la réalité ?

D. F. : La société française s'est construite sur un modèle de la nation et un rôle de l'Etat qui affirmaient un double principe d'universalité et d'égalité, fondateur de la république. S'agissant des populations coloniales, puis des immigrés, l'application de ce principe est demeurée ambiguë puisqu'il exigeait une assimilation culturelle tout en tolérant des statuts sociaux distincts et des disparités économiques fortes. Autrement dit, la différence était niée d'un côté, mais instituée et légitimée de l'autre.

De ce décalage croissant entre le monde des idées et la réalité des faits, on refusait donc de parler, comme si le simple fait de parler de discriminations raciales allait les provoquer.

L'H. : En quoi consistent exactement ces discriminations raciales ?

D. F. : [...] Il est important de comprendre que les discriminations raciales ne supposent pas nécessairement de racisme. Ainsi, un artisan ou un commerçant qui n'embauche pas d'employés noirs ou arabes parce qu'il pense que certains de ses clients risquent de s'en plaindre commet une discrimination raciale sans nécessairement avoir une intention raciste. [...]

C'est dans les domaines de l'emploi et du travail, du logement et des loisirs que les faits de discrimination raciale sont les plus visibles et les mieux connus. Ainsi, les professionnels des Agences nationales pour l'emploi* et des Missions locales* savent bien que beaucoup de directeurs des ressources humaines* et de chefs d'entreprise leur donnent des consignes précises et codifiées (de type « BBR », c'est-à-dire « bleu-blanc-rouge », excluant de fait les personnes de couleur) pour indiquer une préférence qui n'est pas nationale, mais bien raciale.

Aujourd'hui, pour la première fois en France, des statistiques de l'Ined et de l'Insee* viennent révéler l'importance du phénomène : les jeunes Français de parents maghrébins sont deux fois et demie plus souvent au chômage que les Français de parents français.

L'H. : Y a-t-il d'autres cas de discriminations ?

D. F. : Dans le domaine des soins, sur lequel j'ai plus particulièrement travaillé, les discriminations sont moins manifestes qu'ailleurs, parce que domine l'idée que toute personne malade doit être soignée, quels que soient son origine, sa nationalité et même son statut juridique.

Il n'empêche que l'on constate certaines pratiques discriminatoires. Par exemple, certains médecins dissuadent leurs patients de venir les consulter, notamment lorsqu'ils sont bénéficiaires de systèmes d'assistance comme l'aide médicale de l'Etat. Discriminations qui, du reste, ne sont pas explicitement raciales, puisque le critère en est apparemment administratif, mais qui mêlent des préjugés sur les pauvres, les étrangers et certains groupes ethniques ou religieux.

D'une manière générale, la biologie ne reconnaît pas de différences fondant l'existence des races, même si certaines

pathologies génétiques sont caractéristiques de certaines populations...

Pour l'essentiel, toutefois, lorsque des différences de fréquence sont constatées entre des groupes humains, ils ont une origine sociale. Ainsi la prévalence du sida et l'incidence de la tuberculose sont-elles beaucoup plus élevées en France parmi les immigrés africains que parmi le reste de la population. Mais pour des raisons qui tiennent aux situations épidémiologiques dans leurs pays d'origine et à leurs conditions de vie dans la société française, pas à des différences biologiques.

L'exemple le plus frappant à cet égard est le saturnisme infantile. Environ 85000 enfants en France sont atteints de cette maladie grave, parfois mortelle, liée à l'ingestion d'écailles ou à l'inhalation de poussières de peinture au plomb. Une enquête menée en Ile-de-France en 1990 a montré que 99% des enfants touchés vivaient dans des familles immigrées, dont 85% sont originaires d'Afrique subsaharienne. Des explications « culturalistes » ont d'abord été avancées. On a évoqué le contact avec les encres au plomb des marabouts ou avec le fard des femmes. Ensuite, lorsqu'on s'est aperçu que l'intoxication provenait des peintures, on a imaginé que les enfants en mangeaient les écailles en imitant leurs mères qui, dans leur pays d'origine, consomment de l'argile pour ses vertus gustatives ou thérapeutiques supposées.

Le succès de telles interprétations exotiques est assuré, venant confirmer une distance culturelle tout en écartant la dimension sociale de la maladie. En fait, c'est une tout autre explication qu'il faut donner. Ces familles sont victimes, d'une part, de la politique de l'immigration, devenue de plus en plus restrictive à partir de 1974, et donc condamnant les derniers arrivés, souvent africains, aux situations les plus précaires, et,

d'autre part, de la politique du logement, laquelle s'est caractérisée par une mobilité résidentielle réduite et par un accès à l'habitat social de plus en plus difficile, au cours de la même période.

Dès lors, les familles africaines, qui appartiennent au segment le plus bas de la stratification sociale, se sont retrouvées dans l'habitat privé le plus dégradé, là où l'on trouve encore de la peinture au plomb, interdite depuis 1947.

L'H. : Ces discriminations, elles sont aujourd'hui de plus en plus cruellement ressenties ?

D. F. : Il y a une demande de justice de la part de ces jeunes Français issus de l'immigration, que ce soit la révolte dans les milieux populaires ou la protestation, souvent chez les classes moyennes à capital scolaire élevé, contre la négation de leur histoire et de leur identité.

C'est une demande de justice que la société ne leur a pas apportée, en les discriminant dans les domaines les plus essentiels de l'activité sociale ; et cela vaut y compris pour les jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi à la hauteur de leurs compétences en raison de leur nom ou de leur apparence.

L'H. : Peut-on parler, alors, de repli communautariste ?

D. F. : On ne peut pas l'exclure dans certaines situations, ce repli valant du reste aussi pour celles et ceux qui se considèrent « plus français » que les autres et qui ne retiennent des protestations des milieux populaires que leur expression « ethnico-religieuse ». Mais fondamentalement, ce n'est pas de cela qu'il s'agit : c'est d'une attente de justice...

(Source : *L'Histoire* n° 306)

Glossaire

apartheid (*m*) – littéralement « séparation » en afrikaans. Ce système politique et juridique de séparation totale des Blancs et des non-Blancs a gouverné l’Afrique du Sud de 1948 à 1990.

ségrégation (*f*) – séparation de la population de couleur d’avec les Blancs. Système politique érigé aux États-Unis à partir de 1865.

Discrimination (*f*) – désigne le fait de traiter inégalement des personnes en fonction de critères considérés comme illégitimes. On les qualifie de « raciales » lorsqu’elles distinguent ces personnes en fonction de leur couleur de peau ou de leurs traits physiques.

township (*m*) – dans le vocabulaire sud-africain, le terme désigne des cités-dortoirs, à l’écart des villes, où étaient contraints de résider les « non-Blancs » au temps de l’apartheid.

bidonville (*f*) – ensemble d’habitats misérables.

foyer (*m*) – hébergement collectif réservé à certaines catégories de personnes.

xénophobie (*f*) – haine des étrangers.

Agences Nationales pour l’Emploi et Missions Locales : organismes chargés d’aider les personnes à trouver un emploi.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

ACTIVITES

Vrai ou faux

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes. N’oubliez pas de justifier votre réponse.

1. En France, il y a de véritables ghettos comme aux États-Unis.
2. Il y a des quartiers en France avec une très forte concentration de gens pauvres.
3. Les immigrés souffrent de discriminations uniquement lors des périodes de difficultés économiques.
4. On a pendant longtemps refusé de parler des discriminations raciales comme si le fait d’en parler les ferait exister.

5. Commettre une discrimination raciale est un acte raciste.
6. Le fait que les immigrés africains soient plus touchés par le sida et la tuberculose est lié à des différences biologiques.
7. Le saturnisme est une maladie grave provoquée par la peinture au plomb ou par l'ingestion d'écailles.
8. Seuls les immigrés pauvres ressentent de l'injustice.

Compréhension

- Expliquez ce que signifie « ségrégation spatiale » dans le contexte de l'interview.
- Pourquoi les enfants des immigrés acceptent-ils moins les injustices que leurs parents ?
- D'après le Haut Conseil à l'intégration, quelles sont les causes des inégalités de salaires entre Français et étrangers ?
- Pourquoi ces causes sont-elles fausses ?
- Dans quels domaines les discriminations raciales sont-elles les plus fortes ?
- Comment explique-t-on que 99% des enfants touchés par le saturnisme vivent dans des familles d'immigrés ? Quelles sont les véritables explications ?

Expression écrite

- A partir de cette interview, de vos connaissances et éventuellement de recherches sur Internet, écrivez un court essai sur les causes possibles des émeutes qui ont eu lieu dans les banlieues en 2005.
- Vous êtes journaliste et, dans le cadre d'un reportage sur l'intégration des immigrés en France, vous devez réaliser l'interview de deux jeunes Français issus de l'immigration. L'un a 18 ans et vit en cité, l'autre en a 30 et a créé une association sportive pour les jeunes du quartier. Posez des questions sur leur vie, leurs désirs, leurs problèmes... et imaginez leurs réponses.

Élargissement

Visionnez le film *Le plafond de verre* de Yamina Benguigui.

PORTRAITS D'IMMIGRÉS

Abdellah Aboulharjan

31 ans, DG de Medina.com

Né à Mantes-la-Jolie (Yvelines) de parents marocains, dans un milieu modeste, c'est après un DESS d'économie qu'il monte une start-up spécialisée dans l'import-export de l'artisanat du Maghreb. Avec succès, puisque celle-ci compte aujourd'hui cinq collaborateurs sur les deux rives de la Méditerranée. « Je n'ai aucun mérite particulier. J'ai eu envie de créer mon activité, c'est tout. C'est pour ça que je suis extrêmement gêné lorsqu'on me désigne comme un singe savant en s'extasiant devant le-beur-qui-a-monté-sa-boîte. Le vrai problème, ce sont les innombrables difficultés d'un jeune qui souhaite créer son entreprise et qui n'a pas de financement... S'il y avait un vrai réseau à créer, ce serait pour le soutenir. Quelle que soit son origine. (Source : *Le Point* N° 1736.)

Ali Akbar

Ali Akbar a eu faim. Il a eu peur quand il gardait les buffles au Pakistan. Et, surtout, il a reçu tellement de coups de son père que, dès ses dix-huit ans, il a décidé de quitter son pays, sans un sou. Embauché sur un bateau, il parcourt le monde de la Grèce à la Chine. Un jour, il renonce à cette vie d'humiliation. Il est à Rouen, en France, un pays où il ne connaît personne et dont il ne parle pas la langue. Clandestin, trahi dans ses amitiés, volé par ses compatriotes, il est obsédé par l'idée de trouver un travail et un logement autre que les abris des organisations de secours. C'est à Paris, enfin, que la chance va, petit à petit, lui sourire : il devient vendeur de journaux. Il parcourt une quinzaine de kilomètres par jour, son paquet de journaux sous le bras, et dort où il peut. Mais toujours souriant, inventant chaque jour des nouvelles fantaisistes pour accrocher les passants : il devient ainsi une figure connue du quartier de Saint-Germain-des-Prés...

Il vend *Le Monde* aux hommes politiques et aux artistes qui fréquentent le quartier, jusqu'à ce qu'un éditeur lui demande de raconter sa vie. Après des périodes noires, violentes, désespérantes, Ali est heureux : il a épousé rituellement une Pakistanaise, Aziza. Elle lui a donné cinq enfants. Il aime son foyer et son métier parce que chaque journal vendu, c'est une rencontre avec quelqu'un. Aujourd'hui, il est fier de la vie qu'il s'est bâti à force de volonté, de travail, d'honnêteté... et de chance. (Source : *Le français dans le monde* N° 339.)

Vrai ou faux (N'oubliez pas de justifier votre réponse.)

1. Abdellah Aboulharjan est artisan.
2. Il est chef d'entreprise.
3. Il aime quand on l'admire pour ce qu'il a fait.
4. Monter une boîte signifie créer une entreprise.
5. Saint-Germain-des-Prés est un quartier de Paris.
6. Ali Akbar a écrit un livre sur sa vie.

Compréhension

1. En quoi consiste l'activité de Abdellah Aboulharjan ?
2. Quelles études a-t-il faites ?
3. Pourquoi Ali Akbar a-t-il quitté son pays ?
4. Après son arrivée en France, quelle est sa priorité ?
5. Que fait-il pour attirer les gens et leur vendre le journal ?

Expression écrite

En vous inspirant de ces deux portraits, écrivez celui d'une personne réelle ou imaginaire ayant eu un parcours de vie atypique.



Stéphane de Sakutin/AFP

Expression orale

- Décrivez la photo : Que voyez-vous ? Que se passe-t-il ? Quels peuvent être leurs problèmes ?
- Mettez-vous par deux. Un étudiant sera journaliste. L'autre sera l'un des jeunes sur la photo. Faites une interview.

CHAPITRE 3



FAMILLE

Introduction

A partir des années 1970 la famille connaît des évolutions importantes. L'autonomisation des individus est de plus en plus prononcée et une grande importance est accordée à la vérité des sentiments dans la vie des couples. De nouvelles typologies familiales apparaissent : familles monoparentales, familles recomposées, ou aujourd'hui familles homoparentales. Cependant, ce n'est pas tant la forme de la famille qui a changé - la structure classique du couple et des enfants est maintenue – que sa fonction. Au lieu d'assurer avant toute chose le rôle de reproduction sociale du groupe, la famille doit favoriser prioritairement l'épanouissement de chacun, parents et enfants, et fournir des gratifications affectives. Cette recherche fragilise évidemment la durée des unions et l'augmentation des ruptures pose la question des liens de parentalité.

Les nouvelles formes de la famille ne sont pas séparables des causes socio-économiques qui ont accompagné l'émergence de nouvelles valeurs, liées à l'autonomie de l'individu. Autonomie, l'homme, chef du ménage, l'était d'une certaine façon depuis longtemps ; mais les femmes ont conquis elles aussi cette autonomie, une fois que leur corps leur a appartenu et que les voies du travail salarié leur ont été plus grandes ouvertes.

Les changements des formes familiales se sont traduits dans les indices démographiques, avec la chute de la fécondité, la chute de la nuptialité, l'augmentation du nombre des divorces, l'irruption de l'union libre. Le droit a mis sur un pied d'égalité hommes et femmes au sein du mariage (la loi du 13 juillet 1965 a réformé le régime matrimonial afin d'assurer l'égalité des époux-jusqu'alors, par exemple, une femme ne pouvait travailler qu'avec l'autorisation de son mari-, la loi du 4 juin 1970 a fait disparaître la notion de « chef de famille » au profit d'un égal partage de l'autorité parentale entre la mère et le père), et a attribué quasiment les mêmes droits aux couples mariés et non mariés, et a assoupli les règles du divorce (la loi du 11 juillet 1975 a ouvert la possibilité du divorce par consentement mutuel).

Familles monoparentales

Cette forme de famille a fait son apparition en même temps que se développait le divorce. Son chef est une mère célibataire ou divorcée qui élève seule ses enfants. À cette catégorie on a longtemps refusé le qualificatif de « familles ». C'est grâce aux sociologues féministes qu'elle est reconnue en tant que catégorie spécifique. Le terme famille monoparentale s'est substituée aux qualificatifs de « familles à risques » ou « déviantes », au fur et à mesure que se multipliaient ces situations.

Familles recomposées

Souvent les familles monoparentales ne représentent qu'une forme transitoire entre deux unions libres ou deux mariages, lorsque rencontrant un nouveau compagnon ou prenant un nouvel époux, les femmes transforment leur ménage en famille recomposée. Formellement, rien ne distingue ce nouveau couple des couples classiques. Pourtant, elle est constituée des deux foyers (ou plus, s'il y a eu mariage précédemment des deux côtés) entre lesquels circulent les enfants, frères et demi-frères.

Glossaire

gratification (*f*) – satisfaction psychologique

régime matrimonial (*m*) – régime qui règle la répartition et la gestion des biens entre époux

Compréhension

- Comment a changé la fonction de la famille par rapport à l'époque antérieure à 1970 ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Qu'est-ce qui a permis aux femmes d'acquérir plus d'autonomie au sein de la famille ?
- Par quoi se manifestent les changements des formes familiales ?

Exercices

I. Transformez les phrases en fabriquant des verbes avec les noms soulignés.

1. Nous sommes étonnés de l'évolution de cet enfant.
2. Sans qualification professionnelle, tu ne pourras pas garder ton emploi.
3. La danse encouragerait son épanouissement.
4. On voit l'émergence de plusieurs conceptions
5. Ma cousine a pris pour époux un Noir.

II. Complétez les phrases avec les verbes donnés entre parenthèses. Ils sont donnés dans le désordre. (*accorder, assouplir, conquérir, favoriser, fournir, fragiliser, maintenir, se substituer*)

1. Plusieurs producteurs nousdes légumes.
2. Avec sa courtoisie, cet escrocbeaucoup de femmes. (passé composé)
3. Dans ce village, les traditions sont encore.....
4. Le directeur a démissionné ? Tu sais quià lui ? (futur)
5. Ils ne s'entendent plus, les absences fréquentes de son amileur relation.
6. Ces exercicestes muscles. (futur)
7. On espère que le tempsnotre pique-nique.
8. C'est un délai trop court pour moi, tu penses que le patron m'du temps ?

III. tant ? autant ?

Complétez les phrases avec l'adverbe convenable.

1. Cherche quelqu'un d'autre, il aà faire maintenant.
2. Je lui demandaisde fois de m'apporter le plan, mais en vain.
3. Vous pourrez venirde fois que vous voudrez.
4. Cette musique m'agace....., éteins la radio.
5. Nous travaillonsque nous pouvons.
6. Notre équipe a perdude points que la vôtre.

IV. Observez l'emploi des expressions suivantes. Formez des phrases avec elles.

- égalité des époux au sein du mariage

- suppression de la notion de « chef de famille » au profit d'un égal partage de l'autorité parentale
- il a aimé la natation au fur et à mesure qu'il la pratiquait

V. Traduisez les phrases suivantes.

1. A felettünk levő lakásban egy gyermektelen házaspár lakik.
2. Ahogy egyre többet utazott, egyre önállóbb lett.
3. Nem sokkal azután, hogy szakított a barátjával, férjhez ment.
4. Az új igazgató megígérte, hogy rugalmasabbá teszi az ügyintézését.
5. Az utóbbi időben egyre több a nézeteltérés a párton belül.
6. Közös megegyezéssel váltak el.

VERS UN NOUVEAU PARTAGE DES RÔLES ?

Avec la présence massive des femmes sur le marché du travail, les familles à deux actifs constituent désormais un modèle dominant. On peut alors se demander si un nouveau partage des rôles va émerger, les hommes prenant désormais plus de responsabilités dans la famille, comme les femmes en ont pris dans l'emploi. Si « les nouveaux pères » participent désormais davantage à la prise en charge des enfants, ce n'est pas dans n'importe quel type d'activité ; et le travail domestique demeure le lot principal des femmes. Même si les rôles sont mieux répartis, les partages du travail au sein du foyer restent défavorables aux femmes. Dans le partage du temps parental les différences apparaissent très importantes entre les pères et les mères, celles-ci étant quasiment deux fois plus présentes auprès des enfants que ceux-là. Proportionnellement, les pères s'impliquent plus dans les activités de sociabilité que dans toute autre tâche parentale, tandis que les activités parentales domestiques restent typiquement dévolues aux mères.

Le temps parental des mères est corrélé négativement avec leur temps de travail professionnel. Ainsi, les actives à temps plein consacrent 26% de leur temps au professionnel pour 12% au parental, chiffres qui passent pour les actives à temps partiel respectivement à 18% et à 13%. Lorsqu'on sait qu'en France les temps partiels sont très souvent supérieurs à des mi-temps, on mesure combien la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est particulièrement problématique pour ces femmes. Et le discours selon lequel une activité des femmes à temps partiel serait pour elles le moyen idéal de concilier travail et famille apparaît dès lors illusoire.

Responsabilités familiales et vie professionnelle

Les femmes ont dû apprendre à concilier le travail avec les responsabilités familiales dont elles ont la charge. Si les mesures et les équipements collectifs destinés à l'accueil de la petite enfance ont connu en France un fort développement, tous les besoins ne sont pas satisfaits. Les pères paraissent davantage enclins à participer à la prise en charge de leurs enfants, mais les avancées en ce sens restent limitées. La réduction du temps de travail pourra peut-être, quant à elle, contribuer à une meilleure articulation entre la sphère professionnelle et la famille.

Pour faire face à leurs obligations, les mères utilisent souvent la durée de travail comme variable « ajustement » : parmi celles travaillant à temps complet ou à temps partiel, le nombre moyen d'heures de travail diminue régulièrement lorsque le nombre d'enfants augmente alors que l'on observe le phénomène inverse chez les hommes. Même parmi les couples où les deux conjoints sont cadres et travaillent à plein temps, les femmes consacrent en moyenne moins d'heures à leur activité professionnelle que leur conjoint. Toutefois, les femmes sont de moins en moins enclines à complètement subordonner leur vie professionnelle à leur vie familiale et plus leur niveau d'instruction augmente, moins elles ont tendance à sacrifier leurs ambitions professionnelles. Elles cherchent à choisir un emploi, dans la mesure du possible, à proximité du domicile, qui leur permet de réduire la durée des trajets quotidiens. Ainsi, 43% des femmes occupent un emploi dans leur commune de résidence contre seulement 3,6% des hommes.

L'importance des aides de la collectivité

Avec l'augmentation des taux d'activité des mères, une partie des fonctions domestiques et éducatives ont dû être externalisées.

Des crèches en nombre insuffisant

La France a mis en place tout un arsenal de mesures et d'équipements collectifs destinés à l'accueil de la petite enfance. Les trois quarts des mères cadres ou professions intermédiaires ont recours à des services payants pour faire garder leur jeune enfant non scolarisé, c'est le cas de 41% des ouvrières.

L'un des modes de garde des enfants représentent les crèches. Cependant, elles sont inégalement réparties sur le territoire du pays : près de la moitié des places sont localisées en région parisienne. C'est pourquoi on peut constater que ce choix du mode de garde est restreint ou même illusoire pour la majorité des familles. La garde d'enfant à domicile représente une autre solution. Elle permet aussi de confier à l'employée l'exécution de certaines tâches domestiques. Toutefois, peu de familles (51.000 en 2003) peuvent recourir à la garde à domicile même en bénéficiant de l'allocation de garde à domicile car le coût de ce mode d'accueil reste onéreux pour la majorité des parents. Dans les ménages ayant des revenus modestes, les considérations financières conduisent souvent les parents à alterner leur présence auprès de leurs enfants.

L'interruption temporaire de l'activité professionnelle : une situation fréquente chez les mères peu qualifiées

L'interruption temporaire de l'activité professionnelle peut résoudre temporairement la question de la garde des enfants. Deux dispositifs permettent aux parents d'y recourir : le congé parental d'éducation (outre les congés légaux de maternité et de paternité ou pour enfant malade) et l'allocation parentale d'éducation (APE).

Le congé parental n'est pas rémunéré mais permet au parent salarié d'interrompre son activité pendant un an renouvelable (jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant), en ayant la garantie de retrouver son emploi à l'issue du congé. Le parent peut aussi percevoir l'APE qui est versée, sans condition de ressources, jusqu'au troisième anniversaire du benjamin lorsque l'un des parents d'une famille d'au moins deux enfants, vérifiant certaines conditions d'activité antérieure, décide d'interrompre son activité professionnelle ou de l'exercer à temps partiel. Son montant est forfaitaire et non imposable. L'APE a connu un succès important et le

nombre des bénéficiaires a plus que triplé entre 1993 et 2001. La réforme mise en application en 2004, a étendu aux parents d'enfant unique l'équivalent de l'APE actuelle.

Le fait que le congé parental ne soit pas rémunéré et que l'APE soit une allocation forfaitaire et non un salaire de remplacement contribuent au maintien de la division sexuée du travail au sein de la famille, dans la mesure où ce sont quasi exclusivement des mères qui prennent ce congé. Ceci contribue à renforcer les normes selon lesquelles l'éducation et les soins aux enfants sont avant tout une « affaire de femmes ».

Encourager les pères à s'occuper de leurs enfants dès la naissance est devenu l'un des objectifs de la politique familiale, comme en témoigne la décision prise en 2001 par le gouvernement de Lionel Jospin d'étendre le congé de paternité rémunéré selon le même principe que le congé de maternité. En 2003, plus de six sur dix pères avaient fait valoir leur droit à ce congé.

Les attitudes des hommes à l'égard de la paternité ont, en effet, évolué depuis les années 70, bien que le décalage entre leurs aspirations et leurs pratiques persiste. Le temps que les jeunes pères consacrent à leurs enfants augmente. Toutefois, l'installation des hommes dans l'univers ménager, se heurte à des obstacles de tous les ordres : les attitudes ambivalentes des mères, la volonté des femmes d'éviter les conflits liés à des enjeux qui ne leur apparaissent pas toujours prioritaires (en particulier lorsque les revenus du ménage leur permettent de recourir à plusieurs modes de garde rémunérés), le choix de privilégier au sein du couple la carrière du mieux doté sur le marché du travail (en l'occurrence, majoritairement le père) ou encore les réticences des hommes à dépasser le stade des velléités et à mettre en veilleuse leurs ambitions professionnelles.

Les pères qui s'investissent le plus dans la vie familiale ont, en moyenne, des durées de travail moins longues que les autres pères.

Glossaire

ajustement → ajuster – adapter parfaitement (une chose à une autre)

corréler → corrélation – dépendance réciproque de deux phénomènes qui varient simultanément

dévolu – acquis, échu par droit

forfaitaire – fixé

lot (*m*) – 1. part qui revient à chacun dans un partage

2. au sens figuré : ce que le destin lui réserve

en veilleuse – au ralenti

velléité (*f*) – volonté faible, hésitante et inefficace

Compréhension

- Quelles possibilités ont les femmes de concilier leur vie professionnelle et l'éducation des enfants ?
- Pourquoi le travail à temps partiel n'a-t-il pas répondu aux attentes ?
- Quelle forme de la garde des enfants est la plus répandue ?
- Sous quelles conditions le parent a-t-il le droit à l'allocation parentale d'éducation ?
- Pour quelles raisons les pères préfèrent-ils leurs ambitions professionnelles à l'éducation des enfants ?

Exercices

I. Cherchez l'équivalent aux mots et aux expressions soulignés dans le texte.

1. Notre travail sera bien payé.
2. Ce revenu n'est pas soumis à l'impôt.
3. Les époux ont refusé de confier les enfants à la fille au-pair.
4. Le nombre des crèches est limité.
5. Beaucoup de familles ne peuvent pas payer cette somme.
6. Le décalage dure toujours.
7. Plusieurs facteurs l'empêchent de réaliser son projet.
8. La plupart des mères ne sont pas prêtes à renoncer à leurs ambitions professionnelles.

II. Formez des expressions en reliant les noms avec les verbes donnés entre parenthèses. Faites des phrases avec elles. (*avoir, connaître, faire, faire valoir, prendre*)

- congé
- droit
- face
- recours
- responsabilité
- succès

III. Observez les différents emplois de la préposition *auprès*.

1. Les femmes sont plus présentes auprès des enfants. (aux côtés de qn, près de qc)
2. Ils ont fait des démarches auprès des autorités. (sens figuré)

Faites des phrases avec les expressions suivantes en employant la préposition *auprès*.

- avoir accès
- faire une demande
- s'asseoir
- se renseigner
- veiller

Travail écrit

- Pourquoi les familles nombreuses sont-elles devenues très rares ?

Communication orale

- Imaginez une conversation entre ceux qui souhaitent avoir plusieurs enfants et entre ceux qui se contentent d'un enfant unique. Développez leurs arguments.

MARIAGE

UNE NOUVELLE PASSION

Mais qu'est-ce qui les fait courir à la mairie ? Hétéros, homos, jeunes couples, ex-soixante-huitard... On croyait la vieille institution ringarde, minée par l'échec, dévaluée par le butinage amoureux, l'union libre et le Pacs. Et voici qu'on la redécouvre, avec un nouveau trousseau. Le mariage n'est plus le berceau exclusif, indispensable, de la famille. Il engage toujours, mais il n'est plus obligatoire, et c'est peut-être pour cela que l'on aime.

À quoi sert le mariage à présent ? Ou, plutôt, comment s'en sert-on ? Il ne sert plus de passeport pour la vie sexuelle : en 1970, plus de la moitié des filles arrivaient vierges au mariage ; maintenant elles ont en moyenne neuf ans d'expérience. Il ne sert plus à fonder une famille : 43% des enfants naissent hors mariage. Et leur statut est pratiquement identique à celui des enfants légitimes. Il ne sert plus à s'unir à coup sûr pour la vie : 40% des mariages se terminent par un divorce. Il ne sert plus à organiser la mise sous tutelle des femmes : 48% d'entre elles travaillent (62% des hommes). Il ne sert plus à sceller les solidarités fiscales et successorales : le Pacs peut suffire en partie. Il ne sert plus systématiquement à associer des patrimoines. Aujourd'hui, comme le dit le sociologue Paul Yonnet, sexualité, conjugalité et parentalité tendent à vivre des histoires séparées.

Alors, pourquoi se marier ? Pour s'engager publiquement, rêver de durée à voix haute et faire la fête. Jamais, sans doute, l'institution matrimoniale n'aura tant mérité d'être saluée de rires et de vivats. Rien de dramatique, désormais, même si des désertions de dernier moment surviennent. Les pressions sociales n'ont jamais été si légères. On choisit son conjoint, on choisit son heure, on choisit sa cérémonie, et on a même le droit de se tromper : le divorce est presque moins stigmatisé que les unions ostensiblement malheureuses. On ne s'engage plus sans retour. Du coup, le nombre de mariages a cessé de chuter vertigineusement. Descendu de 400.000 en 1972 à 254.000 en 1994, il est même remonté à 305.000 en 2000, pour se tasser à nouveau. Et surtout, le mariage n'est plus ringard. Désacralisé et affaibli, il fait envie : on ne se plie pas à l'institution, on l'élit délibérément. On se marie tard, quand on est vraiment mûr, vers 28 ans pour les filles, 30 ans pour les garçons. On attend souvent d'avoir décroché un emploi pour se lancer.

25 millions de Français sont tout de même mariés, pour presque 5 millions de concubins. Et 200.000 pacés. Hétéros ou homos ? Impossible à savoir, puisqu'il est interdit de recueillir les données sur le sexe et l'âge. Depuis la nouvelle loi, 103.447 Pacs ont été signés en quatre années, 30.800 en 2003, soit 1 Pacs pour 10 mariages. (*L'Express*, N° 2764, 2004. p. 16-18.)



Glossaire

PACS – pacte civil de solidarité, contrat d’union des concubins qui leur permet d’être considéré comme un foyer

Compréhension

- Expliquez l’affirmation suivante en montrant les indices qui la justifient.
« Sexualité, conjugalité, parentalité tendent à vivre des histoires séparées »
- Qu’est-ce qui explique récemment l’envie de se marier ?
- Qu’est-ce qui explique les mariages tardifs actuellement ?

Exercices

I. Complétez les phrases avec les adjectifs suivants. Ils sont donnés dans le désordre.
(*fiscal, matrimonial, conjugal, successoral, familial*)

1. Certains réclament la suppression des droits
2. Son mode de vie ne lui permettrait pas de faire ses devoirs.....
3. Leur relation.....manquait de compréhension.
4. La loirécemment adoptée n’est pas favorable à notre entreprise.
5. Pour trouver un mari, toutes ses copines lui proposaient de s’adresser à une agence.....

II. Servir à, servir de, se servir de ?

Complétez les phrases avec les verbes convenables.

1. Son indisposition ne.....que....prétexte pour éviter cette rencontre. (passé composé)
2. Je me suis cassé la main, je ne peux pas.....
3. Sans autorisation, vous ne pouvez pasmagnétoscope.
4.de changer le système ? (conditionnel)
5. Les objets les plus simples luijouet.

III. Reformulez les phrases en remplaçant les mots et les expressions soulignés.

1. Leur statut est identique à celui des enfants légitimes.
2. Les pressions sociales n’ont jamais été si légères.
3. Le nombre des mariages a cessé de chuter vertigineusement.
4. Le divorce est moins stigmatisé.
5. On ne se plie pas à l’institution.
6. Le mariage est dévalué.
7. On l’élit délibérément.
8. Les désertions surviennent.
9. On compte 5 millions de concubins.
10. On attend d’avoir décroché un emploi pour se lancer.

A l’image de ce que pensent les Français : 66% d’entre eux préfèrent le mariage à l’union libre, selon un sondage réalisé par l’Ifop en 2000, et 98% trouvent que la famille est

un modèle positif. Quand aux jeunes, ils plébiscitent la fidélité et l'engagement. Au temps du divorce banalisé, on envie le couple heureux. « La conjugalité redevient une valeur à la mode. Elle reste un fantasme de bonheur parfait dans l'inconscient collectif, d'autant que c'est un rêve démocratique, accessible à tous, expliquent Olivier Picard et Pascale Wattier, qui ont publié *Mariage, sexe, et tradition*, un ouvrage passionnant. Et, si le discours antimariage n'a pas disparu (6% des Français s'y disent résolument hostiles), il a changé de nature. Plus intime, il reflète moins un combat idéologique que les angoisses d'une société individualiste où chacun protège son identité. Au point qu'il n'est pas rare de voir des mariages sur le tard, après vingt ans de vie commune. » Comme une ponctuation.

Au diable ce « tue-l'amour », cette « connerie auréolée de naphthaline catholique et de morale bourgeoise ! », répétait à l'envi Jeanne, 45 ans, enseignante bordelaise. La robe en organdi et le cocon étouffoir, très peu pour elle, la frondeuse de Mai 68. Ses parents avaient fini par renoncer : ils ne la conduiraient pas à l'autel. Et voici qu'en 2003 ils la voient débouler, triomphante : « On va se marier avec Philippe. » Après quinze ans de vie commune. « Mon père n'en est toujours pas revenu ! » rigole-t-elle. Avant de préciser, un ton plus bas : « on a fait ça de façon plus discrète, en petit comité. On en parlait parfois, en blaguant. Philippe avait plus envie que moi d'officialiser notre union, au cas où il lui arriverait quelque chose. Et puis ce n'étais pas mal, au fond, de s'engager devant nos proches. Mais de là à sortir le tralala et battre le rappel, pas question ! » Voilà comment on se convertit aux épousailles sans trop renier ses convictions : le souci de protéger sa moitié, en cas d'accident, n'est pas absent de ces mariages tardifs. Il sert aussi d'alibi à un désir un temps refoulé. Quand ce n'est pas l'inverse : on habille l'intérêt matériel ou sécuritaire – garanties en cas de ruptures ou de décès du conjoint que n'offrent ni le Pacs ni l'union libre – de sentiments plus distingués.

« Le mariage, c'est mon contrat pour la vie », lâche Flora, 28 ans, dans un sourire ensoleillé. En huit ans de vie commune avec Maximilien, cette publicitaire a eu tout le temps d'éprouver son envie de s'engager. De conjurer aussi une angoisse propre aux enfants de divorcés : la peur de trébucher. « Je ne voulais pas que ça m'arrive et j'avais besoin de symboles, dans une société qui n'en fournit plus tellement. Donc, j'y ai vraiment réfléchi. Quand tu es en union libre, tu rentres, tu sors, tu fais comme tu veux. Là, c'est différent. Tu dis à ton futur mari, à tes parents, à tes amis, à l'église : « C'est lui que je veux, pour toujours. » Ça, c'est très fort. Le jour où ça se passe mal, tu ne claques pas la porte. Contrairement à ce que beaucoup de jeunes croient, le mariage, c'est du boulot ! Il est ce qu'on en fait. » Comme en écho, les esthètes de l'union libre, ceux qui la préfèrent pour longtemps, soupirent avec gourmandise : « Chaque matin, il faut mériter sa vie de couple, rien n'est jamais acquis ! » (*L'Express*, N° 2764, 2004. p. 18-20)

Glossaire

battre le rappel – rassembler, réunir les personnes, les choses nécessaires
organdi (m) – mousseline de coton légère utilisée pour la confection de robes

Compréhension

- Quels sont les arguments des concubins qui ont fini par se marier ?

Exercices

I. Reliez les noms suivants avec les verbes convenables. Formez des phrases avec les expressions. (*jurer, céder, prendre, renier, dissiper, établir*)

- angoisse
- conviction
- engagement
- fidélité
- gourmandise
- union

II. Complétez les phrases avec les verbes donnés entre parenthèses. Ils sont donnés dans le désordre. (*changer, conjurer, envier, habiller, protéger, trébucher*)

1. La récompense ne lui a pas fait plaisir parce que ses collègues le.....
2. Comme beaucoup d'entre eux étaient contre lui, il cherchait notre amitié pour que nous le
3. Vous connaissez sa ruse, il sait bienses propres intérêts de ceux des enfants.
4. Les médecins se sont trompés mais ils ne voulaient pas reconnaître qu'ils
5. Les résultats ne sont pas bons, il faut que nousde méthode.
6. Nous ne voulions pas nous disputer avec maman, c'est pourquoi nous cherchions àsa colère.

III. Dites autrement les expressions et les phrases soulignées.

1. Au temps du divorce banalisé, on envie le couple heureux.
2. La conjugualité redevient une valeur à la mode.
3. C'est une garantie en cas de rupture.
4. Certains s'y disent hostiles.
5. Le discours antimariage n'a pas disparu.

IV. Continuez les phrases suivantes.

1. Après quinze ans de vie commune, ils.....
2. Il n'est pas rare.....
3. Il avait plus envie que moi.....
4. Ce n'était pas si mal.....
5. Il avait toujours le souci.....

V. Complétez les phrases avec les prépositions convenables.

1. Leur appartement est aménagéfaçon plus simple.
2. Mes cousins ont finiaccepter notre invitation.
3. cas où il tomberait malade, l'assurance lui remboursera tous les frais.
4. Je suis en nage, je rentrerai pour changerchemise.
5. Ma soeur n'a éprouvé aucune envie.....retourner à son ancien lieu de travail.
6.cas d'inondation tu aurais plus de sécurité si tu t'assurais.
7. Contrairementattentes, notre équipe n'a pas gagné.

8. On est étonné qu'il reste fidèle....ce travail mal payé.
9. Ce livre traite des difficultés propresl'adolescence.
10. Avec ces prix, le voyage ne sera pas accessibletous les élèves.

Travail écrit

- « Le mariage, c'est du boulot ! » Ecrivez une composition en développant vos arguments sur cet avis.

Communication orale

- Quelles sont les principales sources de conflits entre les époux ? Comment pourraient-ils en arriver à un compromis ?

LA FUREUR DE FAIRE VIVRE

A 16, 18, 20 ans, quand un bébé pointe son nez, c'est forcément le choc. Face aux grossesses précoces – 4000 mineurs accouchent chaque année en France –, des pays mènent des campagnes alarmistes, comme l'Angleterre. D'autres développent des initiatives pour intégrer ces mères (presque) comme les autres.

La grossesse de Stéphanie est survenue comme un cataclysme, balayant tout espoir. « J'étais en foyer, suivie par un juge des enfants. Mes parents avaient tous les deux des problèmes d'alcoolisme. Dès que j'ai su que j'étais enceinte, j'ai fait toutes les démarches pour un avortement. Mais le médecin a lâché le morceau à ma mère, qui a refusé l'IVG. Une fois que ma fille est née, je n'ai jamais pu me résoudre à l'abandonner. J'étais toute seule, en échec scolaire et familial. Je dormais le matin, je sortais la nuit, je sombrais, quoi. »

Ne pas écouter la suite de l'histoire permettrait d'abonder dans le sens de la plupart des études françaises récentes, assez catégoriques : tomber enceinte avant 18 ans égale forte probabilité d'arrêter ses études, de se retrouver seule et isolée, sans emploi...

Seulement voilà, deux ans plus tard, l'histoire de Stéphanie changeait de cap. Son copain revenait, elle trouvait un emploi d'éducatrice, ils se marièrent et eurent un autre enfant.

« Aujourd'hui, je me dis que c'est ma fille qui m'a sauvée. Moi, je n'ai jamais eu de modèle de mère. Ma fille Anaïs était arrivée, elle n'y pouvait rien. Je peux dire que je me suis battue pour elle. C'était dur, mais j'y suis arrivée. Je ne voulais surtout pas reproduire mon histoire personnelle. »

Pour Isabelle Bitouzé, psychologue au contact de jeunes mères, Stéphanie est loin d'être un cas isolé. « Il y a des difficultés, c'est indéniable. Avoir un bébé quand on est encore ado produit toute une série de vulnérabilités. C'est traverser une crise en pleine crise... Mais c'est aussi l'occasion de développer des richesses insoupçonnées, des ressources que l'on n'imaginait pas pour avancer dans la vie. »

Selon les histoires, la naissance déclenche des réactions entre crise et déni, fuite et rage de s'en sortir. Cette force n'a jamais quitté Clémentine, qui a trouvé le courage de poursuivre ses études après le bac. « Ça m'a beaucoup aidée, moi qui avais une vision sombre du monde, j'ai redécouvert à travers les yeux de mon fils comme les choses pouvaient être belles. Un bébé, c'est une part de nous que l'on aime. »

Ces mères ado qui font peur...

Alors pourquoi tant de catastrophisme ? Selon Corinne Nativel, sociologue, un discours alarmiste se développe doucement en France. Il pourrait bien être le contrecoup de l'hystérie qui court dans les pays anglo-saxons. Là-bas, les mères adolescentes font peur. On multiplie les programmes de lutte contre les « maternités précoces. » « En France, il y a de plus en plus d'intérêt pour cette approche », assure la sociologue. Pourtant, une récente étude qui a suivi cinq ans les destinataires de moins de 18 ans de l'allocation parent isolé montre que leur taux d'emploi rejoint celui des 20 ans. « Avec le temps, leur situation se normalise », conclut la sociologue.

A quand les crèches dans les facs ?

Il n'empêche, essayez de pousser un landau à 18 ans comme dans le film *L'Enfant...* Regards interrogateurs, silences étonnés, questions comme « il est à vous ce bébé ? ». La même impression culpabilisante d'être hors normes. Ce poids du regard des autres qui stigmatise les grossesses à l'adolescence, Chloé le ressent chaque jour. « J'ai l'impression de devoir en faire mille fois plus pour montrer que je suis une bonne mère. Je m'habille de façon plus féminine pour faire plus grande. Avant, je passais pour la grande soeur. Alors j'ai essayé de coller à l'image que les gens veulent voir de moi. C'est pour Damien que je le fais, pour qu'il n'ait pas de problème d'intégration. »

La France est loin de figurer parmi les mauvais élèves des pays de l'OCDE. Quand la part des accouchements avant 19 ans stagne autour de 10/1.000 dans l'Hexagone, on atteint des taux de 30/1.000 en Grande Bretagne, et de 93/1.000 aux USA ! A croire que les bonnes vieilles méthodes françaises marchent. « Notre système de protection des mères est tolérant, explique Corinne Nativel. Il protège et accompagne les mamans de la même façon, quel que soit leur âge. Et c'est tout son problème, car les adolescents ont des problèmes spécifiques. Ils doivent être pris en compte. »

Heureusement, pouvoirs publics et associations mettent en œuvre parfois des initiatives moins culpabilisantes que les campagnes anglo-saxonnes. Comme en Scandinavie, les crèches commencent à fleurir dans les facs. A l'université de Bourgogne (Dijon), la « p'tite fac » a ouvert ses bras à Corentin. « Je mesure ma chance, avoue son étudiante de mère. Le Crous me loue un appartement normalement réservé au personnel pour que je puisse m'y installer avec le père de mon enfant. Elever mon fils dans ces conditions, comme si j'avais 25 ans et un travail, c'est royal. » (*Phosphore*, N° 293, novembre 2005. p. 10-13.)

Glossaire

IVG – interruption volontaire de grossesse

OCDE – organisation de coopération et de développement économique

abonder dans le sens de qn – approuver pleinement ses paroles

changer de cap – changer de direction

contrecoup (*m*) – conséquence indirecte d'un acte, d'un événement

lâcher le morceau – parler, avouer

ne rien pouvoir à qc – ne pas être capable de l'empêcher ni de le modifier

sombrer – tomber, se perdre

Compréhension

- Que souligne la plupart des études françaises traitant de la vie des mères adolescentes ?
- Que montre une récente étude de la situation de ces mères ?
- Sur quel aspect de la crise insiste le psychologue pour aider les jeunes mères à surmonter leurs difficultés ?
- Quelle est l'opinion du sociologue sur le système de protection des mères ?
- Comment les pouvoirs publics aident-ils les mères adolescentes ?

Exercices

I. Transformez les phrases suivantes en remplaçant les noms soulignés par des adjectifs.

1. Il y a une forte probabilité qu'elle arrête ses études.
2. Cette situation produit toute une série de vulnérabilités.
3. Il y a de plus en plus d'intérêts pour cette approche.

II. Remplacez les noms et les expressions soulignés par leurs synonymes.

1. Je n'ai jamais pu me résoudre à l'abandonner.
2. Je me suis battue pour elle.
3. J'avais une vision sombre du monde.
4. Leur taux d'emploi rejoint celui des 20 ans.
5. J'ai collé à l'image que les gens veulent voir de moi.
6. Ma grossesse est survenue comme un cataclysme.

Père à 17 ans Joël

« Quand c'est arrivé, j'ai laissé galérer Stéphanie au foyer pour jeunes mères isolées. C'est elle qui a pris en charge Anaïs. A l'époque, j'avais pas la tête sur les épaules. Je ne savais plus dans quel monde je vivais, si c'était un rêve ou la réalité. J'ai continué ma vie d'avant, à la limite de la délinquance. Je n'ai pas su prendre mes responsabilités. J'ai percuté au bout de deux ans, quand Anaïs m'a appelé papa. Maintenant, j'ai toujours des besoins de jeunesse, mais on s'organise tous les deux pour décompresser. Tout va bien, je me suis rangé. Depuis, nous avons eu Enzo. C'est aussi avec lui que je me suis rendu compte de tout ce que j'ai raté avec ma fille. Son tout premier mot, ses premiers pas... Je regrette vraiment. »

Marine, 17 ans
Venacio, 20 ans
et Marvin, 6 mois



Marine : « Avec Venacio, c'est très fort. On a décidé de le garder. Sans lui, j'aurais sans doute avorté. Le plus dur, après, c'était de le dire à ma mère ! J'ai simplement posé les échographies sur son lit. Elle a tout de suite demandé : « Qui est enceinte ? » En nous regardant ma sœur et moi. J'ai répondu que c'était moi... au bout de cinq mois, je devais rester couchée et suivre les cours par correspondance. J'étais en I^{re}. J'ai bûché et j'ai assuré aux épreuves anticipées. Pour cette année aussi, on s'organise. Venacio passe chercher Marvin à 18 heures pendant que je fais mes devoirs. Après je m'en occupe, puis j'y retourne une fois qu'il est couché. Je passe le bac et je sais qu'il me le faut pour m'en sortir... »

Venacio : « Quand je l'ai appris, j'ai eu un flash. J'ai tout vu défiler : moi, ma famille, les sorties entre potes... Ça m'a foutu les jetons. Mais ce n'était pas si terrible. Ma vie a changé plus vite que prévu, c'est tout ! Avant, je pensais d'abord à moi. Maintenant, 24h/24, Marvin, c'est ma préoccupation. Là, je suis en BTS Génie énergétique. Je devais arrêter, je n'étais pas très motivé. Mais là, chaque matin, quand je me lève et que je vois son petit sourire, ça me donne des forces. Il m'a redonné confiance en moi. C'est mon fils, ma fierté, ma joie. »

Ludivine, 19 ans, et Kevin, 3 ans

« Je travaille en intérim, mais je vis toujours chez mes parents. En échange, je paie 400€ pour la nourriture et le loyer. Je n'ai pas envie de prendre un appart tout de suite, je ne ressens pas le besoin pour le moment. Je ne me sens ni complètement adulte, ni tout à fait ado. Je suis entre les deux. Ça me fait un peu peur de ne plus être entourée de ma famille. Kevin adore sa grand-mère. Entre eux, c'est une relation très proche mais c'est normal, c'est son premier petit-fils. Quand j'étais au lycée, elle s'en occupait toute la journée. Ce n'est pas pour ça que Kevin ne fait pas bien la différence entre « maman » et « mamie ». Parfois, quand-même, il appelle mon père « papa » . Je le reprends et lui explique que son papa n'est pas là. A 3 ans, il commence à poser de plus en plus de questions. Je lui répondrai au fur et à mesure, du mieux que je pourrai. »

**Delphine, 20 ans, Frédéric, 25 ans,
et Nathalie, 19 mois**

Delphine : « Pendant ma grossesse, je n'ai pas arrêté de douter. Je ne savais pas comment j'allais organiser ma nouvelle vie. Sans cesse, je me demandais : « Est-ce que je dois reprendre mes études ou commencer à travailler, comment je vais faire garder le bébé ?... » Très vite, les choses sont rentrées dans l'ordre. J'ai trouvé une place en crèche en même temps que je commençais mon BTS en alternance. Jongler avec les études, le boulot et la vie de famille, c'est pas facile. Le plus dur, c'est de ne pas trouver quelqu'un qui puisse comprendre mon quotidien. Je me suis rapprochée de ma mère. On est beaucoup plus complices. En même temps, je ne connais pas de copine de mon âge avec qui partager mon expérience de mère. C'est pour ça que je recherche le contact de ma tante. Elle a 28 ans, et attend un bébé. »

Frédéric : « J'ai toujours voulu avoir des enfants assez jeune. Quand je suis né, ma mère avait 17 ans, mon père à peine 20. On avait une super complicité. C'est ce que je voulais reproduire avec mes propres enfants. » (*Phosphore*, N° 293. novembre 2005. p. 10-14.)

Glossaire

assurer – se montrer à la hauteur de sa tâche

avoir un flash – avoir une idée lumineuse, soudaine

bûcher – étudier avec ardeur

galérer – vivre sans avoir de ressources assurées

ça m'a foutu les jetons – ça m'a fait peur

jongler avec les difficultés – manier avec une grande habileté

pote (m) – copain

Compréhension

Faites le résumé de la situation des parents adolescents :

- A quelles difficultés font-ils face ?
- Comment se débrouillent-ils ?
- Comment contribue l'enfant à leur évolution ?

Exercice

Continuez les phrases.

1. Ma copine ressent le besoin.....
2. Il fallait la soutenir.....
3. En partageant les expériences.....
4. Je m'arrangeais
5. Les choses sont rentrées dans l'ordre.....
6. On lui a tendu un piège.....
7.par peur de la décevoir.
8.pour t'en sortir.
9. Nous nous sommes rapprochés.....
10. Ça me fait peur.....

Travail écrit

- Ecrivez des portraits de parents adolescents de milieux sociaux différents.

Communication orale

- Imaginez un débat entre ceux qui sont pour l'avortement et ceux qui sont contre en cas de grossesse précoce.

« MAINTENANT, LES PARENTS CHERCHENT À COMPRENDRE »

Rencontre avec Marcel Rufo, psychiatre pour enfants et adolescents

Phosphore : *Vous êtes sollicité par les adultes pour parler des jeunes... Les lecteurs de Phosphore sont ces jeunes-là. Qu'auriez-vous envie de leur dire ?*

Marcel Rufo : Je reconnais que la question des ados passionne tout le monde... surtout les adultes. Je suis d'ailleurs épaté par les parents qui viennent me parler de leurs enfants. Avant, les parents croyaient qu'ils éduquaient. Maintenant, ils cherchent à comprendre. Je dirais volontiers aux jeunes de prendre cela comme un acte de plus grande démocratie à leur égard. Une chance de faire entendre leur voix à la maison. Au point que les parents n'hésitent plus à faire appel à un tiers pour démêler les crises.

Quels sont, selon vous, les trois adjectifs qui caractérisent le mieux les jeunes ?

Audacieux. Ils ne connaissent pas le respect des anciens. Ils se sentent à égalité avec les adultes, tant dans le parler que dans le comportement.

Consommateurs. Je les préférerais plus rêveurs, alors qu'ils sont avant tout des fondus du marketing. Pourtant, il est fondamental de rêver de temps en temps, de s'ennuyer, même. Ça aide à se construire.

Joueurs. Ils endossent trop facilement toute la panoplie de l'ado. Au point de jouer les systématiquement pas d'accord. Peut-être est-ce un juste retour des choses et la faute des adultes qui les cantonnent dans ce rôle...

Quel serait votre message aux parents d'aujourd'hui ?

Parlez d'amour à vos enfants ! Mais soyez aussi plus radicaux dans vos attitudes. Il est normal de dire à ses enfants : « Tu ne fumes pas à la maison car je n'ai pas envie que tu meures avant moi ! » Entre les parents adeptes du « tais-toi, c'est moi qui parle » et ceux pour lesquels « il est interdit d'interdire », il est permis d'exprimer une position en tant que parent... La surtolérance peut nuire aux enfants ! (*Phosphore*, juillet 2004. p. 66-67.)

Glossaire

cantonner – faire entrer de force dans qc

cémêler – éclaircir, débrouiller

panoplie (f) – ensemble d'objets, d'éléments semblables ; ensemble des moyens d'action dont on dispose dans une situation donnée

Compréhension

- Comment a changé l'attitude des parents à l'égard de leurs enfants ?

- Quel comportement propose le psychologue aux parents ?
- Comment se comportent les jeunes avec les adultes ?

Exercices

I. Donnez des adjectifs pour caractériser les deux attitudes parentales.

- « tais-toi, c'est moi qui parle »
- « il est interdit d'interdire »

II. Remplacez les mots et les expressions soulignés par leurs synonymes.

1. Je suis épaté par les parents.
2. C'est une chance de faire entendre ta voix.
3. Prenez cela comme le signe d'une plus grande démocratie.
4. La surtolérance peut nuire aux enfants.
5. Je n'ai pas envie que tu meures avant moi.

III. a) Expliquez la signification du préfixe *sur* dans le mot *surtolérance*.

b) Complétez les phrases avec des mots ayant le préfixe *sur*.

1. Nous étions trop nombreux, quelques-uns ont été licenciés pour
2. Vous avez beaucoup grossi, vous devriez perdre
3. Tu as trop de cours, comment veux-tu travailler avec cet emploi du temps
4. Cette tâche dépasse ses capacités, quand elle l'a acceptée, elle
5. Après avoir appris la nouvelle, il a été si qu'il n'y faisait plus attention.

IV. Traduisez en français.

1. Tudása mindannyiunkat elképesztett.
2. Sikerült már kibogozni az ügyet?
3. Előadása mindenkit fellelkesített. Olyannyira, hogy a többi kérdésről már nem is beszéltünk.
4. Számomra túl merészek az elképzelései.
5. Nehezen tűrte, hogy nem tekintették egyenrangúnak.

Travail écrit

- « La surtolérance peut nuire aux enfants. » Ecrivez une composition.

Communication orale

- Jouez le dialogue entre les parents et leur fils de 16 ans.

Depuis un certain temps le fils a de mauvaises notes en cours. Il rentre régulièrement tard. Il ment. Ses copains l'entraînent dans des affaires douteuses. Les parents lui proposent des solutions pour le protéger des situations dangereuses.

CHAPITRE 4



ECOLOGIE

« Mangez sur l'herbe
Dépêchez-vous
Un jour ou l'autre
L'herbe mangera sur vous. »
Jacques Prévert

Introduction

Nous sommes de « la poussière d'étoile » dit en substance Hubert Reeves et, dans notre soif de conquête, de croissance, nous avons largué les amarres pour naviguer dans un monde de plus en plus hostile où les déserts progressent, où les identités culturelles s'aliènent au profit d'une croissance tentaculaire, où l'homme a perdu son unité en pénétrant dans cette dimension duelle.

Produire des tonnes et des tonnes de matériaux en pillant notre terre, en massacrant des animaux, en mutilant notre végétation pour calmer nos appétits insatiables, consommer à outrance, s'entourer d'objets aussi inutiles que luxueux, ne plus distinguer l'essentiel de l'accessoire : voilà le quotidien de notre humanité déshumanisée, désarticulée, envahie par des technologies de pointe tellement sophistiquées que nous n'arrivons plus à maîtriser faute d'avoir voulu jouer aux apprentis sorciers.

Nous vivons dans une société avide de richesses et de pouvoirs où le fossé se creuse entre pays pauvres et pays riches. Les premiers privés de leurs ressources les plus essentielles s'asphyxient dans une lente agonie pendant que les nantis ne s'aperçoivent même pas qu'ils seront bientôt eux aussi victimes de leur aveuglement : « je pense que le concept de modernité est une imposture, elle prétend améliorer la condition humaine alors qu'elle la saccage... Ce système est déjà mort et nous pratiquons sur lui un acharnement thérapeutique. Les politiques s'escriment à croire que la croissance va tout arranger c'est faux », s'insurge Pierre Rabhi le fondateur du réseau Vert-Terre et Humanisme, agriculteur, écologiste et promoteur de l'idée de décroissance. Alors pourquoi continuer dans cette voie d'un progrès, véritable miroir aux alouettes où l'homme s'emprisonne dans un labyrinthe qui le retient captif parce qu'il a perdu sa véritable identité et sa libération ne pourra s'obtenir que par celle de la nature, du monde duquel il est issu où il doit renouer avec ses racines perdues. Cet homme déraciné doit retrouver le chemin de sa maison, la maison n'est-ce pas ce qu'écologie veut dire : *oikos* en grec la maison et *logos* science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et leur milieu.

En France, on assiste à une réelle prise de conscience de ce phénomène et nombreuses initiatives pour ramer à contre-courant voient le jour. « Changeons la vie » clamait Rimbaud dans son *Bateau Ivre*, en fait, nous devons changer notre vie si nous voulons parvenir à sauver notre environnement et offrir à nos enfants une terre où il fait bon vivre.

ACHETER BIO ?

UN PREMIER PAS VERS LA CONSOM'ACTION »

Produits bio, fermier, naturel, artisanal, diététique... Comment s'y retrouver dans la jungle des appellations ?

Jean-Pierre Rimsky-Korsakoff - Face au récent engouement pour l'alimentation issue de l'agriculture bio, les industriels de l'agroalimentaire tentent de récupérer les arguments éthiques de la bio pour vendre leurs produits. Mais l'agriculture biologique est exigeante : elle est soumise à un cahier des charges définissant précisément ce à quoi elle s'engage et sur la base duquel elle est contrôlée. Un produit fermier ou « naturel », si excellent soit-il, ne présente aucune garantie.

Comment être sûr de consommer bio aujourd'hui ?

J.-P. R.-K. - Le meilleur moyen est d'acheter français ! En effet, notre législation dans ce domaine est l'une des plus rigoureuses du monde. Les contrôles sont multiples, les obligations strictes et parfois très contraignantes pour les producteurs. La mention « issu de l'agriculture biologique » sur un emballage garantit que le produit bénéficie d'un mode de production spécifique : emploi d'engrais naturels, lutte biologique contre les parasites à l'exclusion de tout autre produit chimique de synthèse. Par ailleurs, tout produit transformé bio doit être composé d'au moins 95 % d'ingrédients issus du mode de production biologique. Le label impose aussi que les ingrédients d'origine agricole soient pro-

duits, préparés et importés par un opérateur soumis au contrôle d'un organisme certificateur agréé par les pouvoirs publics.

Inquiétés par les crises alimentaires, de nombreux consommateurs cultivent « maison ». Ces cultures sont-elles bios ?

J.-P. R.-K. - Il ne faut pas confondre l'agriculture dite traditionnelle et l'agriculture biologique. La première reposait sur l'alternance cultures/pâturages afin que la terre se régénère naturellement ; la seconde va plus loin. À travers des études très détaillées sur les mécanismes biologiques à l'œuvre dans le sol, elle a acquis une compréhension très précise des besoins de la terre et du rôle primordial de l'humus. Elle a mis au point des techniques de compostage capables de faire même fleurir les déserts !

Votre point de vue sur les récentes propositions de la Commission européenne concernant la traçabilité et l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés ?

J.-P. R.-K. - Ces nouvelles réglementations présentent des avancées significatives. Elles prévoient un étiquetage exhaustif des denrées alimentaires provenant d'OGM. Ces mesures impliquent aussi une législation sur l'autorisation et l'étiquetage de l'alimentation animale composée ou contenant des OGM. Cependant, les deux projets de texte omettent certains autres éléments importants : l'étiquetage

des produits provenant des animaux nourris avec des OGM n'est pas prévu. Par ailleurs, ces mesures ne prennent pas en compte l'utilisation des nombreux enzymes génétiquement modifiés qui entrent dans la fabrication d'aliments. Même carence réglementaire pour les produits médicaux. Enfin, les deux propositions prévoient d'admettre une contamination par les OGM non-autorisés dans l'Union européenne si elle est « accidentelle » ou « techniquement inévitable ».

Au-delà des simples préoccupations de santé, vous militez pour inciter les consommateurs à devenir des « consom'acteurs »...

J.-P. R.-K. - Il s'agit de prendre conscience qu'à travers nos achats nous contribuons chaque jour à modeler le monde dans lequel nous vivons. La consom'action englobe une éthique, des choix de consommation et des mesures à prendre au quotidien : achats de produits bios, prédilection pour le commerce équitable, tri sélectif... Cette approche est loin d'être une utopie, comme le prouve, depuis vingt ans, l'expérience du réseau national Biocoop (2), créé en 1987 : une forme de commerce alternatif fondé sur la qualité des produits, les approvisionnements en direct et la participation active des consommateurs.

(1) Ancien trésorier de la fédération Biocoop Grand-Ouest, délégué au conseil confédéral national, J.-P. Rimsky-Korsakoff est porteur d'un projet de démarche assurance-qualité au sein du mouvement Biocoop.
(2) www.biocoop.fr

*Le Nouvel Observateur-Guide du bien-être printemps 2004
Interview de Jean-Pierre Rimsky-Korsakoff*

Glossaire

agroalimentaire – relatif à l'élaboration industrielle des produits d'origine agricole (de la terre) pour la consommation alimentaire

rigoureux, -euse – stricte, sévère

contraignant, -te – comportant des contraintes, des obligations créées par une nécessité

engrais (m) – produit organique ou minéral rajouté pour aider à la croissance des végétaux

humus (m) – substance noirâtre résultant de la décomposition des déchets végétaux et animaux

exhaustif, -ive – complet

OGM - organisme génétiquement modifié

omettre – oublier consciemment ou sciemment, en toute connaissance de cause

enzyme (f) – substance organique soluble qui catalyse une réaction bio-chimique

carence (f) – manque

contamination (f) – propagation, transmission d'une maladie

modeler – façonner
prédilection (f) – préférence

Identification

Quelle est - la forme du texte,
- le type de texte,
- le ton utilisé par l'auteur interrogé ?

Que signifie

« la jungle des appellations »

- Nommez les arguments éthiques de la Bio.
- Pourquoi l'auteur préconise-t-il d'acheter français ?
- Quelles sont les différences entre l'agriculture dite traditionnelle et l'agriculture biologique et pourquoi l'auteur rajoute « dite » devant l'adjectif « traditionnelle » : que nous suggère-t-il par là ?

Travail sur l'argumentation

Pour argumenter correctement, 8 points sont à développer. Il faut toujours partir du général pour arriver au particulier. Argumenter, c'est chercher à convaincre son interlocuteur du bien-fondé d'une thèse :

1. Recours à « un argument d'autorité » : pour évoquer une référence importante, un scientifique, « le bon sens » ou l'avis général.
2. Données scientifiques, historiques : « les leçons de l'histoire ».
3. Données chiffrées, statistiques, indiquer la source qui doit être sérieuse, p. ex. : un institut de sondage officiel.
4. Prouver que tel fait produit telle conséquence ; il faut donc trouver la bonne solution
5. Avantages / Inconvénients - « on pèse le pour et le contre ».
6. Concessions pour mieux les combattre après utiliser les mots outils de la concession : bien sûr, cependant, j'admets que, etc....
7. Exemples pour illustrer les arguments.
8. On implique l'interlocuteur : son sens moral, ses sentiments, ses émotions, ses intérêts ; il doit prendre parti.

Argumenter par groupe de deux personnes ou deux équipes en étayant votre argumentation par des exemples et en vous inspirant du schéma ci-dessus : le débat portera sur cette idée :
Pour ou contre l'agriculture biologique ?

Un groupe défendra l'agriculture biologique, le deuxième, l'agriculture traditionnelle, l'emploi des OGM.

A la fin du débat, opérez une synthèse : existerait-il une harmonisation ou une adéquation de ces deux systèmes ?

L'interviewé semble farouchement opposé aux concessions

Relevez dans le texte des éléments justifiant ceci : Que pensez-vous de son attitude excessive quand il dit : « le meilleur moyen est d'acheter français » ? Pensez-vous qu'il soit un vrai citoyen européen ?

La consom'action

« Nous sommes tous des consommateurs. Nous sommes des millions. A travers nos achats, nous modelons le monde dans lequel nous vivons. »

J.P. Rimsky-Korsakoff

L'interviewé note « des paradoxes du comportement » :

P. ex. : des personnes font des km en voiture (donc dépensent pour acheter des produits moins chers).

« Lorsque j'achète un produit, en ai-je vraiment besoin ? »

« Quelle est la part de choix personnel et celle suscitée par la publicité ? » ...

Après avoir expliqué l'expression « consom'action » commentez cette phrase de l'auteur et trouvez d'autres « paradoxes du comportement ». Comment consommer autrement ?

Devoir en 1 à 2 pages

Pistes de travail

Saviez-vous qu'il existe une pathologie de la consommation que l'on appelle le « syndrome d'achats compulsifs » (SAC).

Ce genre d'achat est décrypté par les psychologues comme une « boulimie », « une fièvre acheteuse* »

*maladie animale : la fièvre aphteuse

En France, il est possible d'acheter directement aux producteurs fruits et légumes : il suffit d'adhérer à l'une des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), un système écologique et créateur d'emplois.

Le principe est simple : des familles se regroupent et s'engagent à acheter à l'avance toute la récolte d'un paysan pratiquant la polyculture Bio. Un prix est fixé et chaque semaine les familles reçoivent un panier de fruits et légumes de saison. Le paysan s'engage à cultiver Bio, à respecter l'environnement et l'animal. Il existe environ 200 AMAP en France.

(Source : Ça M'intéresse)

- Quels sont les avantages de ce système ?
- Pensez-vous qu'une nouvelle forme de commerce soit en train de naître ?
- Ce système existe-t-il en Hongrie ? Si oui, sous quelle forme ?



FOCUS

Champ de chanvre, dans l'Aude. Cette plante peut être utilisée pour réaliser des plastiques composites.

La chimie se met au vert

En France, 97 % des produits chimiques sont encore fabriqués à partir du pétrole. Or, dans la majorité des cas, les végétaux pourraient servir de matière première industrielle et remplacer les ressources fossiles, non renouvelables et polluantes. Le Conseil national de la recherche américain estime qu'en 2020 le quart de la production chimique organique proviendra des biomolécules. Leurs avantages : elles sont recyclables, compostables ou biodégradables. A la fin du ^{xxi}e siècle, ces substances devraient représenter 90 % des approvisionnements du secteur ! Notre pays, grande puissance agricole, dispose des atouts pour devenir un leader mondial de cette « chimie verte ». Saura-t-il saisir sa chance ? A l'occasion du prochain Salon de l'agriculture (1), l'Inra, pour qui le développement de ces technologies respectueuses de l'environnement est une priorité, présentera les travaux menés par une vingtaine d'équipes de recherche dans plusieurs domaines, des biocarburants aux biomatériaux.

Depuis une décennie, la France produit des carburants verts à base de colza, de blé et de betterave. Ces filières

pionnières ne suffiront pas à satisfaire tous nos besoins énergétiques. Aussi, d'autres pistes sont à l'étude, comme celle de la lignocellulose, issue de la transformation des troncs, des tiges et des branches. Les scientifiques cherchent également à améliorer les processus de fabrication à partir d'huiles végétales, de détergents, de solvants et de lubrifiants. Avec un souci particulier de valorisation des sous-produits, comme la glycérine. Un laboratoire de l'Inra a mis au point un emballage à base de gluten de blé pour préserver la fraîcheur des produits alimentaires. Un autre a réalisé des plastiques composites à base de fibres de chanvre. Une équipe de Montpellier a inventé une résine non toxique, faite de protéines végétales, pour la fabrication de panneaux de particules. La liste des innovations est longue. Mais elles ne passeront au stade industriel que si les agriculteurs eux-mêmes changent

leurs habitudes. La matière première agricole destinée aux entreprises chimiques ne répond pas, en effet, aux mêmes critères de qualité que les cultures à vocation alimentaire. ●

Jean-Marc Blais

Carburants, détergents, solvants... L'avenir est aux biomolécules. Dans ce domaine, la France ne manque pas d'idées

(1) Du 25 février au 5 mars, Parc des expositions, porte de Versailles, Paris (XV^e).

Glossaire

ressources fossiles (*fpl.*) – le pétrole, le gaz

lignocellulose (*f*) – membrane des cellules végétales, substance organique ; la lignine est le constituant principal du bois

détergent (*m*) – produit de nettoyage ou détersif(ve) peut-être un adjectif aussi

solvant (*m*) – substance capable de dissoudre un corps et qui sert généralement de diluant ou de dégraissant – **diluer** – diminuer la concentration d'un produit par adjonction d'eau

lubrifiant (*m*) – produit qui graisse et rend glissant pour permettre le fonctionnement d’une machine, d’un moteur (utilisé pour les voitures)

résine (*f*) – produit solide ou semi-liquide, translucide et insoluble dans l’eau sécrétée par certaines espèces végétales comme les conifères (p. ex. : le pin, le sapin)

panneaux de particules (*m pl.*) – bois aggloméré

« La chimie se met au vert »

Après avoir lu le texte et pris connaissance du lexique, expliquez ce titre. Que symbolise le vert en matière d’écologie ?

Donnez un autre titre.

Dans le texte

Décomposez le mot « biologique ».

Recherchez et expliquez les mots du texte contenant le préfixe « bio ».

Identifiez le texte : narratif – descriptif – prescriptif – explicatif – informatif ?

Que remarquez-vous ?

Questions

- Quels sont les avantages des biomolécules ?
- Quels sont ces « carburants verts » qui existent déjà ? Et ceux qui sont à l’étude : pour quelles applications ?
- Pourquoi les agriculteurs doivent-ils changer leurs habitudes ?
- Qu’en est-il à ce sujet dans votre pays ? Quelles sont les dernières innovations technologiques ? Vont-elles aussi dans le même sens : besoin d’énergies alternatives, souci de préservation de l’environnement.
- Pensez-vous que tous les pays européens mettront leurs découvertes scientifiques en commun pour trouver des alternatives au pétrole ou n’est-ce pas déjà trop tard ?

Traduction

Traduisez ce texte en hongrois.

L'éducation à l'environnement sort de son terrier



Où apprend-on aux enfants à préserver la planète ? A l'école, où cet enseignement est en passe de se généraliser. Dans le secteur associatif, qui propose de nombreuses activités ? Sans oublier que les parents ont aussi leur rôle à jouer.

C'est en regardant *Thalassa* que Maryse Deslest, professeur des écoles en CM1, à l'école Saint-Jacques-de-Compostelle de Dax (40), a entendu parler de l'expédition Clipperton de Jean-Louis Etienne. Le médecin explorateur y présentait sa mission sur cette île déserte du Pacifique et son partenariat avec l'Education nationale. Celui-ci consiste à communiquer, via Internet et la visioconférence, des informations sur l'environnement collectées sur l'île, aux classes qui le souhaitent. Sur le site de l'expédition, l'enseignante découvre aussi des idées de projets pédagogiques en lien avec cette démarche. « *J'ai choisi le thème du tri des déchets qui présentait l'avantage d'être accessible à des enfants du primaire* », précise-t-elle. De plus, dans ce domaine, un important travail d'éducation reste à faire. « *Même si les communes ont mis en place le tri des ordures depuis quelques années, je me rendais compte, en discutant avec les enfants, que, chez eux, cela se pratiquait peu* », raconte Maryse Delest. Même chose à l'école, où tout se mélange

dans les corbeilles : papiers, pots de colle, peintures... Justement, à cet âge, où l'on a besoin de « voir » pour comprendre, ces poubelles constituent un exercice tout trouvé. Les CM1 se sont donc mis à trier leur contenu, puis celui des autres classes. « *Cela les a amenés à se poser des questions : au début, ils voulaient jeter les emballages du goûter avec les autres papiers. Puis, ils se sont rendus compte qu'ils contenaient aussi du plastique et de l'aluminium et n'étaient plus aussi sûrs* », se souvient l'institutrice. Une visite à la déchetterie, puis au Syndicat de traitement et de collecte des ordures ménagères, a contribué à leur montrer la complexité du tri. « *Ils ont compris qu'un produit se composait d'éléments différents, qu'il faut dissocier, si l'on veut les recycler. Ils font plus attention aux objets qu'ils manipulent et à ce qui se fait chez eux en matière de tri* », précise-t-elle. Récemment, la vue d'un téléviseur glissé au milieu des ordures ménagères les a profondément choqués : pourquoi ses propriétaires ne l'ont-ils pas porté à la déchetterie ?

Une approche transdisciplinaire

Ce type d'initiative, qui repose sur la volonté du professeur – et sur son goût pour *Thalassa* ! – demeure rare. Mais, sans se lancer dans des projets de cette ampleur, les enseignants devraient se mettre à parler

davantage d'écologie. Après une expérimentation mise en place dans dix académies l'an dernier, le gouvernement a décidé d'étendre l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) à tous les établissements scolaires.

Du coup, cela implique une grande concertation entre les enseignants, ce qui ne va pas de soi dans tous les établissements ! En primaire, le problème ne se pose pas. Reste que les instituteurs auront peut-être du mal à faire rentrer ces trente heures dans un programme déjà bien chargé ! « *On nous demande déjà de faire de l'anglais, de l'informatique...* », glisse Maryse Delest, qui rappelle qu'éduquer des enfants à l'environnement prend du temps.

Néanmoins, cette initiative est accueillie comme un signe favorable par beaucoup de spécialistes de la question. « *Un enfant aura toujours autour de lui un membre de sa famille pour juger les écologistes comme des marginaux, des militants dont il ne partage pas les convictions. Il est donc important que l'éducation à l'environnement fasse l'objet d'une reconnaissance officielle* », estime Jean-Louis Etienne.

Et en dehors de l'école, qu'est-ce qui est proposé ? Peut-on inscrire son enfant en « écologie » comme on l'inscrit au judo ? Pas tout à fait, même s'il existe beaucoup d'activités reliées à l'environnement : sorties et jeux « nature », découverte d'une ferme écologique, observation des animaux, étude de l'écosystème d'une mare, et pour les adolescents, appel à projets ou chantiers bénévoles. Il n'est pas facile de les connaître car elles sont souvent le fait de petites associations locales. « *Comme leurs actions ne sont pas connues, elles ne sont pas reproductibles, ce qui est dommage. La création d'un Observatoire de l'éducation à l'environnement cette année devrait aider à les recenser* », juge Michel Ricard. Conscientes du problème, ces associations font des efforts pour se regrouper. Mais elles estiment aussi qu'en réduisant leurs

subventions, les pouvoirs publics ne leur facilitent pas la tâche.

Prêcher par l'exemple

Et à la maison, que peut-on faire ? Si l'écologie vous passionne, vous pouvez vous adresser à la fédération des clubs « Connaître et protéger la nature », qui fournit une aide et des documents pédagogiques pour créer sa propre structure. Sachez aussi que vos gestes quotidiens influencent beaucoup vos enfants. Ils seront plus sensibles à ces questions s'ils vous voient, depuis leur plus jeune âge, économiser l'eau ou trier les déchets. Et en promenade, comment se comporter ? « *Trop souvent, la nature n'est vue que comme un décor. Mieux vaut dépasser ce sentiment d'extase et parler avec les enfants de ce qu'elle nous apporte, de ce qui la détériore* », conseille Jean-Louis Etienne. Et que faire s'ils commencent à ressentir de l'inquiétude face aux menaces qui pèsent sur l'environnement ? « *Les enfants sont souvent les ambassadeurs de nos inquiétudes*, estime Jean-Louis Etienne. *Pour les rassurer et se rassurer, il faut que leurs parents leur donnent des outils pour s'en sortir. Il existe des solutions pour résoudre ces problèmes et il est important que les jeunes les connaissent.* » (*Famille et Education, le magazine des parents d'élèves de l'enseignement libre*)

Noémi Constans

Glossaire

Thalassa – émission télévisée sur France 3 – Magazine de la Mer

Professeur des Ecoles (*m*) – instituteur ou institutrice dans le secteur primaire qui va du CP (cours préparatoire) au CM2 (cours Moyen2) en passant par le CE1, le CE2 (cours élémentaires) et le CM1

convictions (*f pl.*) – les croyances

sentiments d'extase (*m pl.*) – d'émerveillement

détériorer – dégrader, endommager, abîmer, saccager

prêcher par l'exemple – prêcher : annoncer, enseigner la parole de Dieu – le prêche = un sermon (chez les protestants), ici : montrer l'exemple

poubelle (*f*) – du nom de Poubelle, préfet de la Seine qui imposa l'usage de cette boîte à ordures par ordonnance du 15 janvier 1884

éboueur (*m*) – ouvrier chargé du ramassage des ordures ménagères syn. fam. Un boueux. → boue : terre ou poussière détrempée d'eau p. ex. : la boue des chemins. Autrefois les gens déversaient leurs ordures dans les rues et elles se mélangeaient à la boue. On venait les collecter avec des charrettes tirées par des chevaux et leur contenu déversé dans les champs à l'extérieur des villes (peut-être était-ce les débuts du compostage ?)

benne à ordure (*f*) – caisson intégré ou non à un camion, un chariot, pour le transport des ordures ménagères.

ordure (*f*) – immondices, déchet → déchoir (ce qui tombe de), restes sans valeur, débris ce qui tombe d'une matière que l'on travaille p. ex. : déchet radioactif

dépotoir (*m*) – dépôt d'ordure.

décharge (*f*) – lieu où l'on peut déposer les décombres, les déchets, les immondices

déchetterie (*f*) – centre ouvert au public pour le dépôt sélectif des déchets encombrants ou susceptibles d'être recyclés.

recycler – action de récupérer (recueillir la partie utile des déchets et de la réintroduire dans le cycle de production dont ils sont issus

Dans le texte

Quel est le thème lié à l'environnement choisi par l'enseignante Maryse Delest et pourquoi ?

Comment les élèves de cette classe perçoivent-ils ce projet pédagogique ? Montrez comment ils s'intègrent complètement dans cette démarche (réactions, enquête, travail, etc...).

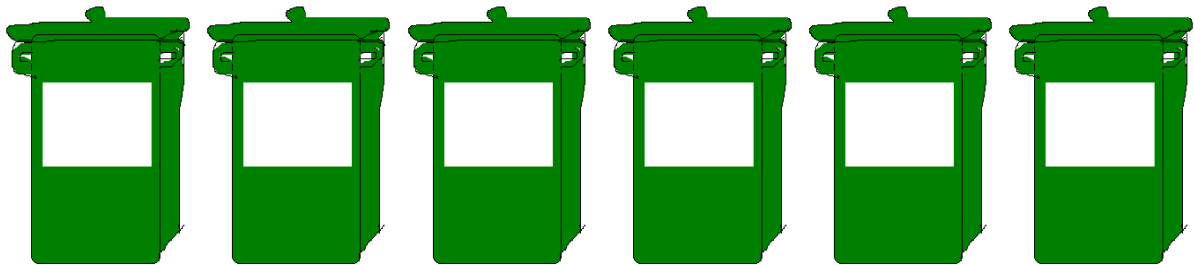
Que pensez-vous de la décision du gouvernement d'étendre l'éducation à l'environnement et au développement durable à tous les établissements scolaires ? Quelles seront les difficultés concernant l'introduction de cette discipline à l'école (méthodologie, pédagogie) ? Par ailleurs, peut-on l'enseigner séparément ou devrait-on l'inclure dans d'autres matières d'enseignement (géographie, biologie, etc....) ?

Et chez-vous : l'écologie à l'école : est-ce déjà une réalité ou le processus est-il en train de se mettre en place ?

Pratique

Vous avez une classe de 25 élèves (10 à 12 ans) et vous devez leur enseigner le tri des déchets.

Après avoir conçu et nommé différentes poubelles à usage sélectif :



Liste de déchets donnés dans le désordre à trier correctement :

carton d'emballage de jouet, déchets alimentaires, épluchures de légumes, bouteilles de jus de fruits, pots de yaourt, mouchoirs en papier, boîtes de conserve, cannettes de soda, journaux, cahiers, couches de bébés, chaussures usagées, pots de confiture, poupée cassée, bouteilles d'eau, boîtes de céréales, bouteilles de soda, brique de lait, vieux papiers, etc...

Vous pouvez continuer cette liste.

Au lieu de jeter ces déchets, vous pouvez proposer d'autres activités plus ludiques de recyclage de ces objets : création d'objets artistiques, d'instruments de musique (style tambours, maracas) utilisation du papier journal pour faire des objets à partir de papier mâché. Laissez libre cours à votre imagination et nommez les différentes étapes de transformation de vos matières premières choisies avec les enfants et décrivez l'objet obtenu : réalisation finale destination de l'objet, son utilité etc....

Résumer le texte (réduire au quart)

Travail en amont : répondez aux questions principales : qui ? – que ? – quoi ? – où ? – quand ? – comment ?

- Soulignez les mots clés pour retrouver les champs lexicaux et donc le sujet traité ici.
- Relevez tous les articulateurs logiques.
- Repérez la structure du texte : introduction – développement – conclusion.
- Éliminez les pléonasmes, les mots inutiles
- Rédigez votre résumé selon les règles précises d'un résumé de texte (cf. cours).

Le développement durable, ce que je peux faire dès maintenant et pour longtemps

Adopter les bons gestes de tous les jours



Achats

- Favoriser les produits concentrés ou rechargeables.
- Privilégier les produits recyclés ou recyclables.
- trier les déchets.
- Privilégier des produits fabriqués dans le respect de l'environnement (portant l'écolabel européen ou NF environnement).



Alimentation

- Acheter des légumes et fruits de saison.
- Privilégier les produits issus du commerce équitable ou de l'agriculture biologique.
- Choisir les produits les moins emballés.



Eau

- Réduire la consommation à la source.
- Privilégier les douches aux bains.
- Éviter l'utilisation de produits ménagers chimiques.



Énergie

- Privilégier les énergies renouvelables.
- Ne pas laisser les appareils en veille.
- Lire les Étiquettes Énergie.
- Opter pour les lampes basse consommation.
- Éteindre les lumières inutiles.



Habitat

- Bien choisir l'orientation de sa maison.
- Isoler son logement.
- Respecter l'identité locale architecturale.
- Opter pour une architecture durable très rentable à l'usage.
- Privilégier l'usage d'un compteur individuel.
- Utiliser des produits en bois issus des forêts gérées durablement labellisés FSC ou PEFC.



Mobilité

- Privilégier les modes de transport doux (marche, vélo...) ou les transports en commun.
- Privilégier le train à l'avion.
- S'informer sur la consommation et les rejets de CO₂ lors d'un achat de voiture.
- Entretien son véhicule.
- Adopter une conduite souple.



Épargne

- Épargner vers des placements éthiques et solidaires, justifiant de leur respect de l'homme et de l'environnement.



Textile

- Éviter les vêtements produits par des entreprises ou des pays aux mauvaises conditions de travail.
- Récupérer, donner ses vêtements.



Tourisme

- Respecter les coutumes locales.
- Favoriser entreprises et produits locaux.
- Sélectionner les prestataires labellisés tourisme durable.
- Utiliser l'eau et l'électricité avec modération.

Participer aux choix publics, à des actions collectives



- M'informer sur les projets de ma commune et les modes d'action pour une évolution durable du monde.
- M'engager dans des associations ou des groupes de travail pour défendre les priorités du développement durable.
- Inciter mon entreprise à devenir acteur de l'insertion, la formation, l'accueil des handicapés, le respect de l'environnement.
- Solliciter mes élus à s'engager pour un développement durable.

Le saviez vous ?

- + 10% de déchets produits chaque année en Europe.
- + 0,9°C c'est le réchauffement thermique en France, au cours du XXI^e siècle.

M'informer pour agir



www.developpementdurable.gouv.fr

www.ademe.fr

www.consodurable.com

www.commerceequitable.org

www.unat.asso.fr

www.unep.org

Les 7 bonnes résolutions pour 2006 : je m'engage !!!

De la théorie à l'action !

Quelques idées non sans humour car je ne suis ni optimiste ni pessimiste mais volontariste. Prenons les problèmes à résoudre sans stresser !!! Au contraire retrouvons le temps de vivre !!!

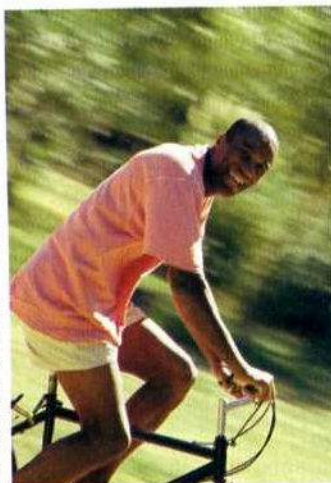
Pour freiner le changement climatique, nous devons diviser par 4 nos rejets de gaz à effet de serre, ces rejets proviennent de plusieurs secteurs notamment industrie, agriculture (25%), déplacement des personnes (25%) transports des marchandises (17%) chauffage, eau chaude, électricité, éclairage dans le logement (22%).

Concrètement la décroissance de nos rejets de gaz à effet de serre suppose la relocalisation progressive des activités de production et de consommation, nos résolutions très simples à réaliser vont donc logiquement tenir compte de cet objectif ! C'est finalement simple et profitable pour la santé, l'environnement et même mes finances, ce n'est que du bonheur !!!

1) Dans mon alimentation : Je mange bio local et de saison. Je cultive si possible un jardin potager, sinon j'achète à 75% au moins des fruits et légumes frais bio de saison cultivés proche de ma ville ou de ma région. Je réduis un peu les protéines animales que je remplace par des protéines végétales...

2) Dans mon habitat : J'autonomise progressivement mon habitation en énergie, en isolant avec des matériaux sains et en utilisant les énergies renouvelables (biomasse, solaire thermique et photovoltaïque,...).

3) Dans mes déplacements : Pour les courtes distances, je marche, je roule à vélo, j'utilise les transports en commun, j'utilise les biocarburants pour la voiture. Pour les longues distances je privilégie le train par rapport à l'avion.



4) Dans la gestion de l'argent : Je prends un compte bancaire dans une banque solidaire et alternative du type Crédit coopératif, Nef... L'argent que j'économise par mes actions écologiques (5 à 10% de mon budget) peut être pour moitié consacré pour des actions de solidarités...

5) Sur le plan collectif et solidaire : Je suis citoyen et je m'intéresse à la gestion de la cité (politique), je consacre 1 ou 2 heures (voir plus) par

semaine à l'action collective solidaire dans une association, un groupement de la société civile, un parti politique si possible écologiste de mon choix pour rendre prioritaire sur le plan politique l'action collective pour diviser par 4 les rejets actuels de nos gaz à effet de serre, mais aussi agir pour les Droits de l'Homme, la justice sociale, l'écologie en général... Concrètement je participe avec d'autres citoyens à la préparation du programme et des réformes à mettre en œuvre du plan local au plan mondial.

6) Dans ma réflexion : Je partage mes idées avec mes proches, parents, ami(e)s, j'écoute les autres, je transforme progressivement ma vision de la vie, de la consommation, j'entame une démarche de simplicité volontaire et j'apprends à discerner mes besoins essentiels des non essentiels, ainsi je parviens à être encore plus heureux ! J'organise mes loisirs cools, sympas et festifs avec mes ami(e)s (musique, cinés, randos,...).

7) Le bonheur : Je n'oublie jamais l'important, je ne me décourage pas car je sais que l'important c'est que l'on s'aime, que l'on sème, car quand on s'aime, on sème et réciproquement, ainsi je ne me disperse pas car Aimer c'est déjà agir pour un monde meilleur.

Observation

Après une lecture active de ces deux textes, comparez-les d'abord d'un point de vue formel :

- Structure de chaque texte
- Modes verbaux utilisés
- Valeur des pronoms personnels, des adjectifs possessifs

Que constatez-vous ? Comparez les titres et sous-titres.

Identification

Quel type de texte ?

Quel est le ton utilisé dans chaque texte ?

Quels sont les éléments de communication :

- le destinataire
- le destinataire
- le code employé
- le message délivré

Relevez la fonction de communication principale.

Lequel vous semble le plus incitatif ou lequel est le plus parlant pour vous ? Expliquez pourquoi.

Relevez dans chaque rubrique les éléments identiques.

Dans quel texte trouve-t-on davantage d'exemples qui permettent de développer un peu plus les différents concepts ?

Le premier texte comporte 10 rubriques ou consignes, le second développe 7 points. Analysez ces différences.

Explication

1^{er} texte : « réduire la consommation à la source »
« Epargner vers des placements éthiques et solidaires, justifiant de leur respect de l'homme et de l'environnement »

2^e texte : « Concrètement la décroissance de nos rejets de gaz à effet de serre suppose la relocalisation progressive des activités de production et de consommation »

Commentez

le premier paragraphe : en quoi le fait d'être volontariste constitue une manière de passer à l'action

Décryptez le jeu de mot (homophonie) de la dernière phrase.

Et aussi

Il existe un domaine pourtant essentiel non abordé ici et cependant intimement lié à l'écologie : celui du choix d'une médecine : médecine classique, allopathique ou médecine douce et alternative.

- Pourquoi ce thème est-il volontairement ou non passé sous silence ?
- Quelles sont ces médecines douces et pourquoi ne polluent-elles ni notre organisme ni notre environnement ? Elles peuvent cependant s'avérer dangereuses dans le cadre d'une mauvaise utilisation des plantes ou le fait de thérapeutes inexpérimentés ou imposteurs.
- Pensez-vous que les médicaments de synthèse soient nuisibles à l'environnement alors qu'ils permettent aussi de sauver des vies humaines. Les effets secondaires de ces traitements sont-ils dangereux pour la santé ?
- Comment harmoniser ces deux médecines en les rendant complémentaires ? Donnez des exemples.
- Quels sont vos choix personnels en matière de soin ?
- En France le système de Sécurité Sociale indemnise les deux types de médecine : qu'en est-il en Hongrie ?

TROUVEZ 10 GESTES FACILES
POUR SAUVER L'EAU

1. Brossage économique

2. Douche rapide

3. Zéro fuite

4. Chasse d'eau optimisée

5. Vaisselle maligne

6. Lessives dosées

7. Voiture propre

8. Arrosage modéré

9. Cuisine utile

10. Plus récupérée

CHAPITRE 5



A. Renoir: Le déjeuner des canotiers

LA GASTRONOMIE PAR TOUS LES SENS

Introduction

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es »
Brillat-Savarin

Une pléiade d'auteurs, amoureux de la gastronomie, lieu de prédilection des Français par excellence, lui ont consacré une littérature pléthorique, l'ont portée sur un piédestal, l'ont décortiquée et analysée sous tous les angles pour en extraire la « substantifique moelle » (Rabelais).

La cuisine fait partie intégrante de la vie des Français et leur sujet favori de discussion à table tourne toujours autour de la gastronomie. Dictionnaires, livres, grands chefs cuisiniers venant présenter leur nouvelle cuisine, recettes, études et analyses en la matière foisonnent de toute part et nous pouvons facilement être renseignés sur les us et coutumes des Français en matière de gastronomie.

Aussi pourquoi avoir choisi pour la sempiternelle fois ce sujet qui semble avoir été surexploité ? Sans doute parce que la cuisine évolue, s'enrichit au contact d'autres civilisations et va sans doute être un puissant vecteur de respect de l'écologie par un désir profond de retrouver nos racines, nos cuisines traditionnelles de terroir et surtout une agriculture biologique dans le cadre d'un environnement harmonieux. Elle nous montrera la voie d'un retour vers des saveurs perdues et retrouvées.

Alors passons ensemble quelque moment dans ce jardin plein de senteurs et d'art de la gastronomie.

Information

La cuisine joue un rôle croissant dans une maison. Elle n'est plus considérée comme une pièce hygiéniste et technique, mais comme un lieu de convivialité.

Elle s'est agrandie afin que la famille puisse y prendre facilement ses repas quotidiens (80% des ménages) et même y recevoir. L'habitude du grignotage fait que l'on s'y retrouve souvent en dehors des heures de repas.

Elle est aussi de mieux en mieux équipée afin de faciliter le travail culinaire. 45% des Français possède une cuisine intégrée. (*Francoscopie 2003*)

Glossaire

croissant, -e – de plus en plus important, prépondérant, de première place

hygiéniste (*m*) – ensemble de conditions sanitaires d'un lieu

convivialité (*f*) – goût des réunions joyeuses, des repas pris en commun. Convivial(e), festif(ve), mot créé par Brillat-Savarin

convive (*m*) – un invité

1. Grammaire : donnez la nature et la fonction de *y*.
2. - Expliquez le concept de cuisine intégrée.
- Comment et pourquoi la cuisine devient-elle un lieu de convivialité ?

Texte n° 2 „Pour qu'un aliment soit bon à manger, il faut qu'il soit bon à penser.”

Claude Levi-Strauss

Dernier ouvrage du sociologue **JEAN-CLAUDE KAUFMANN**,
Casseroles, amour et crises - Ce que cuisiner veut dire (voir encadré)
invite le lecteur autour de la table familiale.

Cuisine et dépendances

Alternative Santé : Il semble exister aujourd'hui deux types de cuisine : celle de tous les jours et l'autre ?

■ **Jean-Claude Kaufmann :** C'est indéniable, il y a celle de routine, pour laquelle on compte son temps, et l'autre... objet de toutes les passions. Le partage des tâches domestiques n'évoluant que lentement, les femmes se sont organisées pour préparer des repas plus rapidement, se réservant des moments choisis, surtout le week-end, pour donner libre cours à leur désir de « faire famille ». Cette coupure en deux de la cuisine est récente. Elle date des années 1960 et, malgré son développement accéléré, elle ne touche pas l'ensemble de la société avec le même degré d'intensité.

A. S. : Cuisiner, c'est créer du lien familial ?

■ **Jean-Claude Kaufmann :** Cuisiner est désormais une manière importante de fabriquer la famille dans ce qu'elle a de plus intime et de plus vivant. L'activité culinaire donne de l'ampleur au lien familial. On cuisine par amour, par passion. Le repas à table est un signe fort pour un moment de discussion libre dans lequel les enfants sont souvent au centre. Pourtant, il existe une extrême diversité dans la manière de se comporter. Chaque famille invente de nouveaux rituels

et de nouvelles règles pour maintenir le repas en groupe : il y a la famille BCBG qui mange chez Mac Do le dimanche midi, celle qui regarde la télévision le dimanche soir en mangeant des sandwiches, ou encore la famille qui va consacrer tout son week-end à préparer des petits plats, etc.

A. S. : Et l'homme en cuisine ?

■ **Jean-Claude Kaufmann :** La cuisine est le domaine des tâches ménagères que les hommes ont le plus investi même si ceux qui se mettent aux fourneaux restent largement minoritaires : un sur dix. Dans une famille, il n'existe en général qu'un seul « chef » cuisinier et cela se positionne le plus souvent dès le début du couple. Les femmes ont longtemps été dans la cuisine de manière modeste et silencieuse. Avec l'arrivée des hommes, le chef cuisinier aime se faire remarquer. Cela n'est absolument pas lié à une nature masculine universelle. Simplement au fait qu'ils découvrent la cuisine à l'âge de l'autonomisation individuelle par la passion, la créativité et les défis personnels.

A. S. : Et le grignotage dans tout cela ?

■ **Jean-Claude Kaufmann :** Il est le signe d'un mouvement général d'individualisation, de liberté. Le frigo devient



roi. Selon leur humeur et leurs envies, les mangeurs individuels ouvrent la porte du réfrigérateur et se servent directement. Le grignotage est devenu aussi aisé chez soi qu'à l'extérieur. Des appareils ont favorisé la simplification de la cuisine et l'individualisation des pratiques alimentaires comme le couple congélateur-micro-ondes. Aujourd'hui, dans certaines familles, même lors d'un repas en groupe, les enfants vont chercher directement le dessert dans le frigo.

A. S. : Qu'en est-il du manger sain ?

■ **Jean-Claude Kaufmann :** La réflexion sur la santé à propos de ce que l'on mange

a de plus en plus d'importance. Mais l'on ne peut pas se questionner en permanence. Alors on bricole, on mange « bien » à certains moments et à d'autres on fait le grand écart. De plus, on se raconte des histoires sur ce que l'on mange : un vrai saucisson de montagne, cela ne peut pas être vraiment mauvais. Il y a le temps de la raison et puis le besoin de cohérence entre la santé, le plaisir, les habitudes, etc. Pas facile de passer du bon poulet élevé à l'air libre au poulet dangereux justement parce qu'il reste dehors ! ●

> PROPOS RECUEILLIS PAR
MARTINE LAGANIER

Glossaire

indéniable – ce que l'on ne peut pas nier ou en dire le contraire

routine (*f*) – quotidien

tâches domestiques – du ménage

domestique ← domus : la maison (latin)

se réservant – se gardant, s'accordant

donner libre cours – se laisser aller à faire quelque chose sans contrainte, à sa guise

récent, -e – depuis peu de temps

accélééré, -e – rapide

intensité (*f*) – force

intime – personnel, -le

ampleur (*f*) – importance

diversité (*f*) – variété, façons différentes

rituels (*m pl.*) – ensemble de règles et d'habitudes conformes à une tradition

BCBG – Bon chic Bon genre

Fait référence à une famille appartenant à une classe sociale plutôt aisée et inculquant des principes d'éducation un peu rigides à leurs enfants.

consacrer – passer, donner son temps à...

modeste – simple, humble

défi (*m*) – enjeu

grignotage (*m*) – action de manger par petite quantité, en dehors des repas quand on a un petit

creux (petite faim)

bricoler – réparer sommairement

on fait le grand écart – on déroge à la règle, transgresser, familièrement : on craque

Identification du texte

Questionnaire ou entretien :

L'entretien débute toujours par une question.

Cette question peut être :

1. une alternative où l'on peut choisir entre différentes propositions
2. une question fermée où l'on peut répondre par oui ou par non
3. une question ouverte où l'on peut répondre par un mini-exposé à dominante explicative, descriptive ou narrative, souvent après une brève introduction.

Ici de quel type de question s'agit-il ?

- Quels sont les deux types de cuisine présentés par l'auteur ?

- Quels sont les exemples qui les caractérisent ?

Expliquez

« Cuisiner, « faire famille » c'est créer du lien familial. »

« Chaque famille invente de nouveaux rituels et de nouvelles règles pour maintenir le repas en groupe. »
« On bricole. »

« Par la magie de la cuisine préparant l'alchimie relationnelle et sensorielle des repas, l'amour se façonne d'une façon très concrète, entre pelage des oignons et pétrissage de la pâte, avec les mains. » J.-C. Kauffman

Expliquez comment la disposition des nouvelles cuisines peut favoriser le grignotage. N'est-il pas également dû à la déstructuration des repas en France et au nomadisme alimentaire ?

Indication : déstructuration des repas : Chaque membre de la famille mange individuellement sans tenir compte d'horaires précis, ou consomment des aliments différents au même repas : la mère de famille suit un régime diététique, le père un repas carné plus lourd, quant aux enfants ils ne mangent quasiment rien en attendant le dessert avec impatience.

Le nomadisme alimentaire : En raison des conditions et horaires de travail et d'école, d'éloignement du domicile, beaucoup de Français prennent leurs repas de midi ailleurs que chez eux mais se retrouvent en général en famille pour le repas du soir.

- ◆ Et chez vous ? Faites un mini-exposé oral pour expliquer
 - L'architecture de la cuisine (son agencement dans la maison)
 - Le rôle de la femme et de l'homme dans la cuisine
 - Les repas en famille

- ◆ Dans le contexte actuel de grippe aviaire, expliquez la dernière phrase du texte.

En France, on applique le principe de précaution sanitaire souvent de manière outrancière, mais l'on recherche une certaine transparence pour le consommateur.

Qu'en est-il dans votre pays ? Y a-t-il eu également une psychose alimentaire provoquant une baisse de la consommation de volaille ?

À LA RECHERCHE DES SAVEURS PERDUES

Produits de la ferme, cuisines rustiques... Une soif de qualité, d'authenticité et de saveurs saisit un nombre croissant de consommateurs, soucieux d'échapper aux crises alimentaires et à la standardisation de leur nourriture.

Les Français en ont assez de la mal-bouffe industrielle et marketing : à l'heure de la mondialisation et de la standardisation des aliments, l'héritage de nos produits traditionnels leur apparaît plus que jamais comme une valeur refuge. « Les consommateurs, en quête de sens et de réassurance, se tournent vers des produits porteurs d'identité. Ce qui explique l'engouement croissant pour les produits évoquant le passé », souligne Xavier Terlet, PDG d'XTC, bureau d'études spécialisé dans l'observation des habitudes alimentaires. Signe des temps, une enquête du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) effectuée en juin 2000 révèle que 60% des Français affirment consommer régulièrement des produits régionaux.

Ce nouvel engouement pour les saveurs simples et authentiques n'a pas échappé aux industriels qui rivalisent d'appellations fleurant bon la campagne : pains, gâteaux ou biscottes à l'ancienne, œuf ou lait de ferme... Des allégations pas toujours fondées qui devrait nous inciter à nous comporter en consommateurs avertis. Les appellations d'origine contrôlées (AOC) vous assurent de la provenance des produits : bœuf du Charolais, moules de Normandie, poulets de Bresse... Les AOC ne sont pas les seules sur le marché : elles y côtoient les « labelisés » (label Rouge, label Régional ou Agriculture biologique). Reste que même les produits bénéficiant de l'appellation « terroir » ne sont plus fabriqués façon « grand-mère » : leur production est souvent industrialisée.

LA TRADITION REVISITÉE

Exit la cuisine nouvelle ! Les grands chefs aussi remettent à l'honneur les recettes d'antan issues des terroirs régionaux. Potiron au chou frisé, soupe de fèves... Des saveurs ignorées ou des goûts oubliés, des recettes qui racontent l'histoire des familles pour le plus grand bonheur des amateurs de cuisine authentique. Même les chaînes de restauration, les fast-foods ou les tables d'hôtes s'y mettent. Et, signe des temps, l'un des tout nouveaux restaurants branchés de la capitale est un café-crêmerie, La Ferme. Un concept néo-campagnard qui

propose une cuisine simple, saine et naturelle, à base de produits frais avec, en prime, la possibilité de faire sur place son marché de produits en provenance directe de la campagne !

(Source : Ça M'intéresse)

Que signifient les labels de qualité ?

Pas grand-chose pour certains comme « Reconnu saveur de l'année », une démarche privée fondée sur une demande des industriels de l'agro-alimentaire et le choix d'un panel de consommateurs. D'autres labels, en revanche, sont officiels et garantissent une identification claire de produits respectant un cahier des charges précis et soumis à des contrôles.

IGP
Indication géographique protégée. Ce sigle officiel européen est tantôt un lot de consoulation pour les recatés à l'AOC, tantôt le marche pied pour y accéder. L'IGP délimite un terroir beaucoup plus vaste que l'AOC (une région ou plusieurs départements) et son cahier des charges est moins exigeant sur le plan qualitatif.
www.finances.gouv.fr/DGCCRF

LABEL ROUGE
Cette certification nationale atteste qu'un produit agricole ou une denrée réunit les caractéristiques fixées qui établissent un niveau de qualité supérieur, qu'il se distingue par ses conditions de production ou de fabrication, et que l'écart qualitatif par rapport aux produits similaires est perceptible sur le plan gustatif par le consommateur final. Un label strict et fiable.
www.label-rouge.org

MAX HAVELAAR
C'est le plus fiable pour les produits alimentaires issus du commerce équitable. Il garantit le respect des standards internationaux, assure aux producteurs des prix supérieurs au marché et souvent une agriculture raisonnée à défaut de biologique. Le label Alter Eco est celui d'une association qui importe et commercialise en grandes surfaces des produits issus du commerce équitable.
www.commerceequitable.org

AOC
Appellation d'origine contrôlée ou AOP (P pour protégée) dans sa version européenne. C'est une garantie d'origine et non de qualité. L'AOC délimite un territoire et exige le respect d'usages « locaux, loyaux et constants ». Le produit se doit d'être unique, non reproductible ailleurs.
www.inao.gouv.fr

AB ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Le logo bio officiel AB, propriété du ministère de l'Agriculture, impose un cahier des charges rigoureux (engrais naturels, herbicides bio, animaux nourris avec des céréales bio, etc.). Mais les produits ne sont pas toujours 100% bio, puisque ce label n'exige que 95% d'ingrédients d'origine agricole obtenus selon le mode de production biologique. Le label européen Agriculture biologique, moins courant en France que AB, apporte les mêmes garanties. Quant aux mentions « bio » et « produit naturel », ils ne signifient pas grand-chose.
www.planetecologie.org

(Source : Le nouvel Observateur/ Guide du bien-être, printemps 2004)

Compréhension

Trouvez dans le texte les mots ou expressions correspondant aux définitions suivantes :

- ce qui a le caractère, la simplicité de la campagne :
- goût très vif et soudain pour quelqu'un (qqn) ou quelque chose (qqch) :
- qui se préoccupe de qqch :
- normalisation, uniformisation, sans originalité :
- pousser qqn à faire qqch, engager vivement :
- d'autrefois :
- ce que l'on donne en plus :
- des affirmations :

Observation

L'expression « signe des temps » est utilisée à deux reprises : Que signifie-t-elle ?
« valeur refuge » appartient au langage de l'économie (valeur ou action jugée particulièrement sûre et achetée en période de crise par les épargnants) : Quelle est la transposition faite ici ?

Expliquez

Connotation

Le titre : A quelle oeuvre littéraire fait-il référence ?
Donnez un autre titre de votre choix à ce texte.

« Mais à l'instant même où la gorgée mêlée des miettes du gâteau toucha mon palais, je tressaillis, attentif à ce qui se passait en moi...
Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu...
Ce goût, c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de tilleul. »



Évocation écrite :

Expérience personnelle : Racontez en une trentaine de lignes une expérience sensorielle où, en dégustant un plat ou un gâteau confectionné « façon grand-mère », des événements, des souvenirs de votre enfance ont comme par magie ressurgi dans votre mémoire.

Dans le texte

- Après avoir expliqué ce concept de mal-bouffe, montrez comment les Français réagissent face à elle.
- Expliquez la phrase : « ce nouvel engouement pour les saveurs simples [...] de ferme... »
- Quelles sont les nouvelles tendances dans certains restaurants ?

Développement

A l'écrit ou à l'oral, sous forme de forum de discussion :

Quelle est la situation en général dans votre pays et plus particulièrement chez vous ?

Analysez les points suivants :

- Existence de la mal-bouffe : comment progresse-t-elle et quels sont les milieux de population touchés par ce fléau ?
- Y-a-t-il un lien de cause à effet entre le changement de régime politico-économique de ces dernières années et les nouvelles habitudes alimentaires ?
- Le rôle et l'importance actuelle joués par la cuisine traditionnelle.

Lire consciencieusement l'encadré sur les logos, apprenez à les connaître pour pouvoir les reperer dans vos achats et comparez-les aux logos locaux, certains sont peut-être identiques car conformes aux normes de l'Union Européenne.

Questions

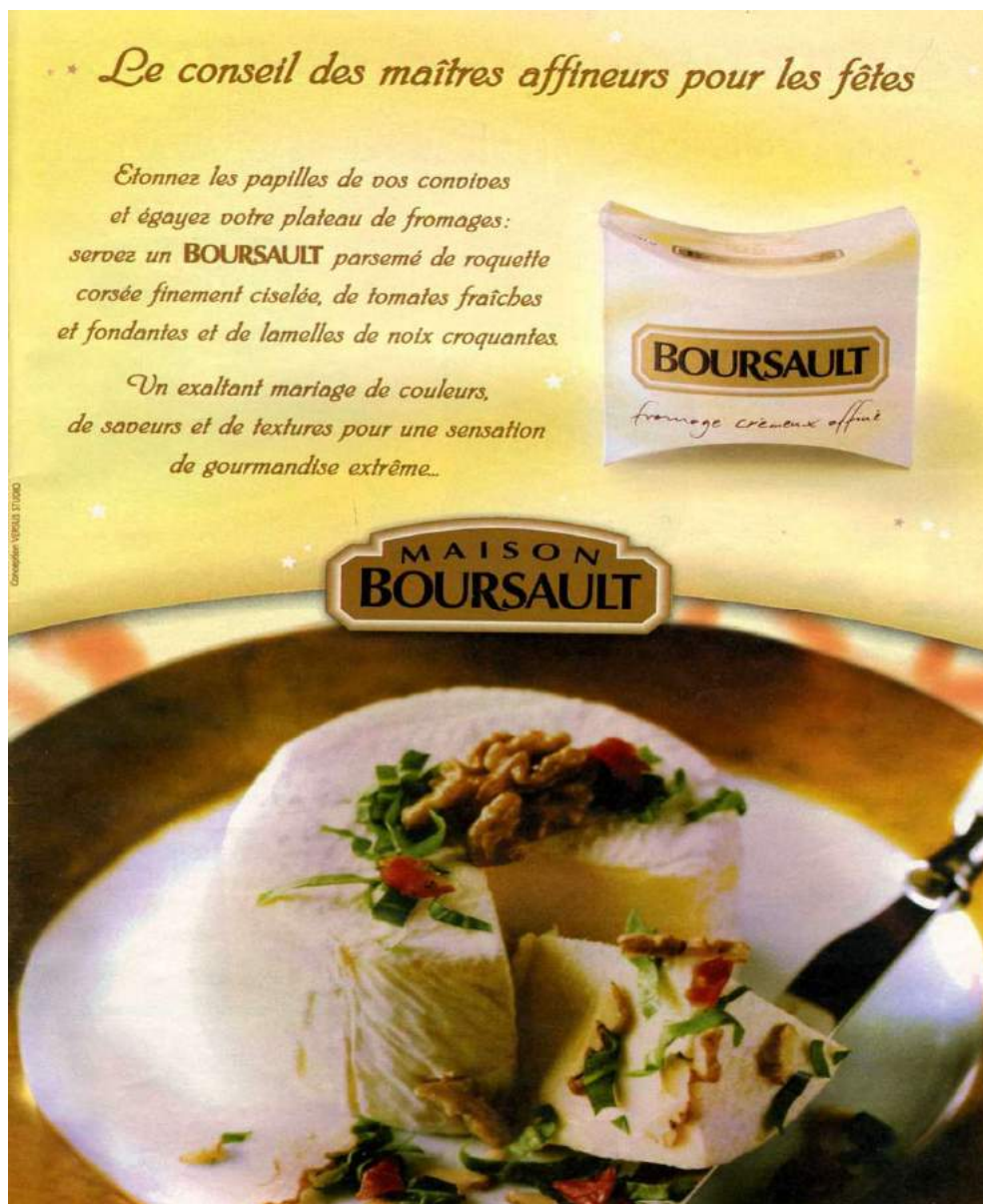
- Qu'est-ce qu'un label ? Donnez l'origine de ce mot.
- Un produit AOC originaire d'une région de France par exemple pourrait-il être reproduit avec la même AOC dans un autre pays ?
- Que signifie le label IGP ? Il aurait deux attributions, lesquelles ?
- Que pensez-vous du label Rouge ? Consommez-vous des produits de ce type ?
- Donnez une définition exacte du commerce équitable. Ce concept existe-t-il en Hongrie et si oui, êtes-vous prêts « à consommer équitable » ?
- Pourquoi certains produits affichant des mentions « Bio » et « produit naturel » ne signifient pas grand-chose ?





Fromages fermiers d'Ardeche

*Goûtez leur différence
« Rapelle-toi bien ceci : les
fromages fermiers sont toujours
au lait crû.
Ils sont la vérité du terroir. »*



Faites une étude comparative de ces deux publicités :

Une quinzaine d'années sépare ces deux documents :

- Le premier provient d'un élevage caprin, les fromages étaient fabriqués et affinés à la ferme.
- Le second est tiré d'un petit journal publicitaire au service des consommateurs « Vivre Champion, le quotidien des nouvelles saveurs ».
- Montrez comment la deuxième publicité se sert comme argument de vente de l'engouement des consommateurs pour des produits de terroir plus authentiques. Par quelle stratégie du langage ou de l'image le fromage BOURSAULT pur produit industriel va se métamorphoser en un pur produit fermier.
- Relevez tous les termes de cette publicité appartenant au domaine du « terroir ».

Les fonctions de communications

Publicité de Boursault : analyse de la situation d'énonciation :

Qui est le destinataire ?

Qui est le destinataire ?

Quel est le code employé ?

Comment s'établit le contact ?

Quelle est le message, sous quelle forme est-il employé ?

Quelle est la principale fonction de communication ?

Quelles sont les couleurs utilisées et que symbolisent-elles ?

Identification du texte

Quel est le type de texte : narratif, descriptif, explicatif, prescriptif ?

Quels sont les modes verbaux utilisés ici et pourquoi ?

- En groupe, créez votre propre publicité : choisissez un produit gastronomique.

Travail en amont – Étude de marché avant de lancer un produit : étudiez les attentes des consommateurs ; analysez leur psychologie, leurs comportements, leurs besoins, leurs désirs...

Le langage – Les mots préférés des Hongrois, étude d'une image publicitaire ou d'une photo, des couleurs, des formes...

Un slogan – La phrase doit être courte, plutôt nominale que verbale, pour avoir plus d'impact, on peut aussi faire un travail sur les sonorités, les rimes, les jeux de mots, les figures de style...

C'est quoi ? Nesting ? – Finger food ? – Fooding ?

Questions

- Ces termes empruntés à l'anglais fonctionnent comme des néologismes en français. Pourquoi ?
- Connaissez-vous ces nouveaux modes alimentaires ? Quelle image montrent-ils de la société française ?
- Pensez-vous que ces tendances soient éphémères ou vont-elles perdurer ?
- Pourquoi la cuisine bio ne fait-elle pas partie de ces tendances ?

Indication

Connaissez-vous aussi :

Le forking : méthode amaigrissante consistant à supprimer ce qui se mange avec un couteau et une cuillère et de manger à la fourchette. Limité au dîner du soir.

La slow-food : concept écolo-gastronomique né en Italie en 1986 en réaction à la malbouffe où l'on mange des aliments sains puisés dans la cuisine traditionnelle et locale. C'est une philosophie alimentaire orientée vers une certaine qualité de la vie et où l'on cherche à sauvegarder l'économie et le tissu social des communautés rurales et urbaines.

Êtes-vous branché ?

Vous avez un wok, un cuit-vapeur et une cafetière expresso ? Votre étagère à épices compte plus de dix flacons ? Vous savez ce qu'est une cœur de bœuf (une tomate « ancienne ») et une ratte de Noirmoutier (une patate) ? Alors vous êtes branché, c'est-à-dire gourmet plutôt que gourmand, original plutôt que bobo (bourgeois bohème) et curieux sans être prêt pour autant à gober tous les nouveaux aliments gadgets dont beaucoup disparaissent de la vente en 45 ou 60 jours. Fini le temps où la pub pouvait faire avaler n'importe quoi. Exit la consociation et, avec elle, la nouvelle cuisine austère. « Aujourd'hui, explique Arnaud Duverger, de Lafayette gourmet, c'est le consommateur qui fait la tendance, et il recherche la qualité et l'authentique, mais aussi l'exotisme et l'insolite. » D'où le succès des produits du terroir comme de ceux du bout du monde, pourvu que leur provenance soit clairement indiquée. Priorité est donnée aux petits producteurs identifiables par un label ou une AOC. Priorité aussi aux rayons de découpe des grandes surfaces et aux commerces de détail. Les nouveaux gourmets aiment les pâtes artisanales, le vinaigre balsamique, l'huile d'olive AOC, les légumes anciens et les épices, toutes les épices. Et ils les mêlent avec beaucoup d'imagination pour concocter de la *fusion food*, cuisine de chez nous assaisonnée avec des ingrédients d'ailleurs. Le riz (acheté en sac de toile) se parfume de safran ou de curry. Les blancs de poulet de carvi ou de gin-

gembre. La roquette de parmesan et de shiso, une herbe japonaise au goût de menthe, antiseptique et, paraît-il, anticancéreuse. Résultat : le rayon « traiteur exotique » n'est plus l'apanage d'épicerie haut de gamme comme Lafayette gourmet mais fleurit dans la grande distribution. Outre les plats du monde entier, on y propose des conseils et des recettes mêlant des ingrédients disponibles dans le magasin. Car si le nouveau gourmet mange vite mais bon au déjeuner en se contentant de salade en barquette ou de sushis, le soir il prend le temps de se mettre aux fourneaux pour une bonne bouffe. Les plus branchés s'y préparent avec des cours de tapas, d'œnologie ou de pâtisserie pour en faire profiter les copains car la convivialité aussi est au goût du jour, et l'art de recevoir revisité. L'important n'est plus d'étaler l'argenterie ou la porcelaine mais d'étonner avec un petit vin de propriété (de la foire aux vins d'une grande surface), un poivre doux du Cameroun (acheté sur Internet) ou un sublime fondant au chocolat (de chez Picard). Rien de très compliqué : la cuisine branchée est simple, goûteuse, saine et rapide. Mais elle suppose que l'on ait pris le temps de parler avec le boucher, le fromager et le caviste, de choisir un à un les légumes et de lire consciencieusement les étiquettes pour acheter bio, équitable ou terroir. Un nouvelle façon de consommer, moins en quantité et plus en qualité.

C'EST QUOI ?

Le nesting
Une tendance à « faire son nid », mais, contrairement au *cocooning* des années 90 replié sur soi et totalement *has been* (dépassé), désormais le nid s'ouvre aux amis sur invitation, surtout à l'apéritif. On y sert de la soupe dans de jolis verres à pied, des micro-légumes, des fleurs comestibles et, bien sûr, de la *finger food*...

La finger food
Ce vocable désigne aussi bien un dîner à base de tartines qu'un apéritif dinatoire sans couverts ni assiettes, car tout se mange avec les doigts, directement dans les plats. Même les piques en bois sont bannies. Un héritage de la *world food* : mezze libanais, tapas espagnols, nachos mexicains ou dattes mauritaniennes à la crème de lait de chamelle...

Le fooding
Contraction de *food* (nourriture) et *feeling* (intuition), ce mot désignait en 1999 (on n'est pas loin de la préhistoire !) l'art de manger ou de cuisiner en accord avec son temps. On lui préfère aujourd'hui la *fusion food* et le *easy eating*, plus gastronomiques.

Quel est le comble de la branchitude ?

Recevoir ses amis pour un pique-nique dans le salon ! Symbole de convivialité, celui-ci a fait un retour en force chez les urbains depuis „l'incroyable pique-nique” qui a réuni quelque deux millions de Français le long de la Méridienne verte le 14 juillet 2000. La raison de cet engouement : manger avec les doigts, par terre ou sur une nappe à carreaux (sur la moquette gazon pour les mieux équipés), renvoie à l'heureuse époque de l'enfance et à un sens du partage qui semble en voie de disparition. Avec ce repas placé sous le signe de la gaïté souffle un vent de liberté dans les villes, sans la contrainte des règles alimentaires et sans chichis. Ou presque. Car devenu picnic (c'est plus chic !), il ne se conçoit plus qu'avec une vaisselle plastique aux couleurs acidulées, des serviettes en papier aux motifs recherchés et, comble du raffinement, des couverts et des verres à croquer à la fin du repas. Le tout présenté dans un panier vintage, c'est à dire vieux de quelques dizaines d'années. Mais pas question pour autant de servir des chips et des sandwiches pâté-cornichon. La *finger food* et les *must have* du *easy eating* font désormais l'objet de livres de cuisine. (Source : *Ça m'intéresse*)

Compréhension

Trouvez dans le texte les mots ou expressions correspondant aux définitions suivantes données dans le désordre :

- propre à prévenir les infections :
- montrer de manière ostentatoire :
- extraordinaire :
- celui qui vend du vin, qui possède une cave à vin pour la vente :
- petites épiceries par rapport aux commerces de la grande distribution :
- être le propre de, être réservé à :
- expression familière qui signifie à croire :
- sévère :
- terme culinaire, cuisiner de manière personnelle, concevoir, inventer de nouvelles recettes :
- épicé, agrémenté :
- origine :
- non conformiste :
- les meilleurs produits, les plus fins et les plus chers :
- petit écriteau que l'on fixe à un objet pour en indiquer la nature, le prix, le contenu :
.....
- professionnel qui prépare des plats à emporter ou les livre à domicile :
- se satisfaire de :

Expliquez

« Fini le temps où la pub pouvait faire avaler n'importe quoi »

« Exit la consociation et avec elle la nouvelle cuisine austère »

Dans le texte

1. « Une nouvelle façon de consommer moins en quantité et plus en qualité. »
Après avoir analysé le texte, trouvez les exemples qui corroborent cette phrase.
2. A quels critères indispensables une personne dite « branchée » doit-elle souscrire ?
Complétez le tableau :

Ses qualités	Ses connaissances	Mise en pratique
gourmet	cours d'oenologie	art de recevoir
.....
.....
.....
.....

A l'oral

Que signifie « être branché » en général ou peut-être dans d'autres domaines : artistique culturel, mode vestimentaire, etc.

Et vous ? Êtes vous branché ? De quelle façon ?

L'importance de la « fusion food » :

Choisissez parmi les différentes propositions de traduction celle qui semble la plus adéquate et expliquez :

- Cuisine cosmopolite
- Polygamie culinaire
- Cuisine d'assemblage

« Géographie culinaire » et « diversité des terroirs »

En France deux types de cuisine coexistent, sans doute façonnés par l'histoire : cuisine au beurre au nord, cuisine à l'huile d'olive au sud, héritage des civilisations méditerranéennes. Les Français considèrent comme exotiques non seulement des plats originaires d'autres pays mais aussi ceux appartenant au patrimoine gastronomique d'autres régions françaises, par exemple : un cassoulet est aussi insolite pour un Normand qu'un poulet au curry indien, comme une choucroute alsacienne serait tout aussi dépaysante pour un Marseillais que des sushis japonais.

Par contre il existe un phénomène d'intégration culinaire résultant sans doute d'un métissage culturel : le couscous d'origine berbère en est un vivant symbole. Il avait été introduit en France vers 1514 sous le vocable de Kus-Kus et on le trouve même chez Rabelais (Pantagruel) sous le nom de « coscoton à la mauresque » sorte de pot-au-feu avec une semoule de blé dur cuite à la vapeur et agrémentée de légumes, de bouillon, de viandes et d'épices (Ras-el-hanout, cumin, harissa), arrosée d'huile d'olive.

Un auteur du XIX^e siècle avait donné une explication sur la compréhension du mot : « nous pensons que le vocable cous-cous ou kouskoussou est une onomatopée dont les lettres et les syllabes n'ont pas d'autre rôle que d'imiter le bruit produit par la vapeur du bouillon qui passe à travers des trous du récipient et les grumeaux de la farine. »

Selon un sondage réalisé par le Parisien en 2000, le couscous occupe la seconde place parmi les plats préférés des Français.

Devoir écrit ou débat oral :

Et chez vous ?

Quel est le niveau d'influence des cuisines étrangères ?

Est-ce un fait en relation avec le phénomène d'intégration : exemple des Asiatiques où la communauté chinoise semble importante en Hongrie.

Certains plats turcs selon les faits de l'Histoire appartiennent peut-être aussi à la gastronomie hongroise. Si oui, lesquels et comment s'est opérée cette appropriation ?

Pensez-vous que cet apport des cuisines étrangères, l'emploi d'épices, de plantes aromatiques, une façon de cuisiner différente constituent un facteur d'enrichissement et d'ouverture ou peut-on craindre de désacraliser la véritable cuisine traditionnelle ?

Exercice

Inventez une recette associant une cuisine traditionnelle de base à un art culinaire exotique.

« Le déjeuner sur l'herbe »

Faire un pique-nique, pique-niquer

Idée ancienne. Le Moyen Age pratiquait déjà « le déjeuner sur l'herbe » dans un cadre romantique, champêtre, rustique. Littré le définissait comme « repas de plaisir où chacun paye son écot*, et qui se fait soit en payant sa quote-part d'une dépense de plaisir, soit en apportant chacun son plat dans la maison où l'on se réunit. »

Le mot anglais pick-nick est en fait postérieur au mot français dont il est la traduction littérale : composé du verbe « piquer » au sens de « picorer »* et du mot « nique » (chose sans valeur, moquerie).

*écot : sa contribution, sa participation

*picorer : saisir de la nourriture avec le bec en parlant des oiseaux, des poules.

Expliquez les expressions suivantes

1. Le titre. Pourquoi le mot « branchitude » n'existe pas dans le dictionnaire ?
2. « Un retour en force »
3. « La moquette gazon pour les mieux équipés »

Questions

Pourquoi le pique-nique symbolise la convivialité ?

Expliquez comment il renvoie « à l'heureuse époque de l'enfance et à un sens du partage qui semble en voie de disparition. »

A quelle contrainte des règles alimentaires les gens des villes sont-ils assujettis ? »

Travail en groupe

Vous décidez d'organiser un pique-nique à plusieurs :

- Prévoir le lieu, la date, le nombre de participants
- Que servir pour ce pique-nique ? Composez un menu, les victuailles et les boissons à transporter et comment : panier, glacière, etc.

Style

- Quel est le style de langage utilisé dans cet article ?
- Pourquoi ? Qui pratique ce genre de « picnic » ?
- Relevez tous les termes familiers et traduisez-les en langage courant, puis en hongrois.
- Quels sont les termes empruntés à l'anglais constituant des vocables « français » ? Quelle est leur signification en français ? Pourquoi les utilise-t-on en anglais ?
- Relevez un anachronisme : confusion entre des époques différentes, p. ex. : un mobilier moderne dans un château ancien.

Recette

« *L'homme est né gourmand, sinon il le devient* »

Simon Arbellot
Chroniqueur gastronomique
de la Belle Époque

« *Les personnes qui font usage du chocolat sont celles qui jouissent d'une santé égale et qui sont le moins sujettes à une foule de petits maux qui nuisent au bonheur de la vie.* »

Brillat Savarin

« *La mousse au chocolat, dessert favori des enfants mais aussi péché mignon des hommes adultes (à en croire la spécialité traditionnelle de certains restaurants parisiens proches de la Bourse ou des bons bistrots réputés pour leur classique cuisine de femme.* »

Grandes et Petites Histoires de la
Gourmandise Française
Sylvie Girard-Lagorce

La mousse au chocolat

Pour 6 personnes

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de repos : 10 heures

Ustensiles

2 casseroles dont 1 plus petite

1 cuillère en bois

1 fouet électrique (mixer)

1 plat creux en verre ou en terre cuite,
ou 6 petits ramequins* en terre cuite

Liste des ingrédients

200 g de chocolat noir amer +70% de cacao (label Bio ou commerce équitable)

6 œufs

20 g de beurre

1 cuillère à soupe de crème fraîche

1 pincée de sel*

3 cuillères à soupe de café

1 cuillère à soupe d'eau

Facultatif ou en option

1 cuillère à café de sucre en poudre

1 sachet de sucre de canne vanillé

2 cuillères à café de Rhum des Antilles

Zeste* d'orange

Opérations

- Faites fondre le chocolat découpé en petits morceaux avec le beurre dans un fond de café et d'eau dans une casserole au bain-Marie* à feu très doux et tournez délicatement jusqu'à obtention d'une crème fluide et lisse.
- Réservez * quelques minutes.

- Cassez les œufs en séparant les blancs des jaunes. Incorporez chaque jaune séparément à la préparation chocolatée et liez intimement en rajoutant la crème fraîche.
- Rajoutez au choix sucre, sucre vanillé, rhum et zeste d'orange et mélangez pour obtenir une préparation homogène.
- Montez les blancs en neige versés préalablement dans un plat creux avec la pincée de sel.
- Incorporez les blancs en neige à la crème au chocolat, tournez dans le sens des aiguilles d'une montre et soulevez la mousse pour lui conserver sa légèreté.
- Versez la mousse dans les ramequins. Couvrez-la d'un film alimentaire et réservez dans un endroit frais et aéré, voire dans la partie basse du réfrigérateur.
- Servez en dessert le lendemain et dégustez.
« Miam, c'est chat-voureux. »

Identification du texte

Narratif, prescriptif, descriptif, explicatif ?

Quelle est la dominante de ce texte ?

Observez le mode verbal
la présentation
la précision des termes

Comparez et citez d'autres types de texte analogues aux recettes.

Relevez tous les verbes se rapportant aux différentes opérations et expliquez-les.

- ◆ Créez votre propre recette en respectant scrupuleusement cette présentation. Chaque étudiant viendra présenter sa recette au tableau et répondra aux questions concernant la facilité ou la difficulté d'exécution de ce plat, s'il s'agit d'une recette « maison », ou autre, régionale, typique ou inventée.

Quelques consignes à respecter

- présentation avec 1 photo, 1 dessin ou 1 illustration
- donnez un nom, l'origine régionale du plat et gardez le nom dans la langu d'origine
- donnez le plus d'informations précises :
nombre de personnes
durée d'exécution
temps de cuisson
thermostat...

On peut rajouter d'autres précisions : plat rapide à exécuter, recette de régime, santé, diététique, traditionnelle, exotique, pour enfants...

- gardez le même mode verbal
- la liste des ustensiles est facultative
- la liste des ingrédients doit être précise et les quantités seront exprimées en grs, en kg ou en cuillères à café ou à soupe et le rapport entre le nombre de personnes et les quantités d'ingrédients doit être cohérent.

Glossaire

zeste (*m*) – écorce extérieure des agrumes, petits morceaux que l'on râpe pour aromatiser un entremets, un cocktail ou pour fabriquer une confiserie.

bain-marie (*m*) – eau bouillante dans laquelle on plonge un récipient contenant un aliment, une préparation à chauffer doucement sans contact direct avec le feu, ou le récipient lui-même.

réserver – ici mettre de côté pendant un moment. Terme culinaire souvent utilisé.

ramequin (*m*) – mot néerlandais, petit récipient en terre ou en porcelaine utilisé aussi pour la cuisson au four.

sel – est utilisé également dans la préparation des desserts car c'est un exhausteur du goût (il le relève).

Gastronomie et Vocabulaire

« *Cet autobus avait un certain goût, une petite saveur de cacahouète grillée...* »

Raymond Queneau

A vos dictionnaires

Synonymes : deux mots de sens proche ou voisin. La synonymie est plutôt partielle que totale car il existe toujours des nuances de nature et de degré entre les mots.

Rapprochez deux par deux :

Les noms synonymes :

le goût - l'alimentation – le mets – le plat – la saveur – la nourriture – le festin – les denrées – les vivres – le banquet

Les adjectifs synonymes :

délicieux – copieux – gargantuesque – sommaire – frugal – insipide – plantureux – comestible – fade – pantagruélique – mangeable – exquis

Les verbes synonymes :

s'approvisionner – faire son marché – se nourrir – débarrasser – peler – enlever – éplucher – manger – incorporer – amalgamer – mélanger – remplir – mêler – farcir

Antonymie : mots de sens contraire

Donnez un antonyme aux mots suivants : certains mots contraires se construisent en ajoutant un préfixe au radical du mot : *exemple* : mangeable – immangeable

le goût – excellent – légère – doux – digeste – jeûner - cuit

Homonymie : mots de sens différent, mais de sonorité et parfois de graphie (homographe) identiques.

Trouvez deux ou trois homonymes aux mots suivants :

vin – pain – lait

Cherchez la signification et employez dans une phrase chacun de ces termes : ce sont les différentes façons de cuire ou de cuisiner les aliments.

Cuire ou cuisiner sont des termes génériques ou hypéronymes. Les différents verbes suivants sont des termes hyponymes, c'est-à-dire dont le sens est inclus dans le sens de son hypéronyme.

Cuire

bouillir
braiser
sauter
poêler

rissoler
frïre
griller
rôtir

Cherchez la différence entre les trois mots suivants et utilisez-les dans une phrase à titre d'exemple :

Un(e) gourmet(e)

Un(e) gourmand(e)

Un(e) goulu(e) ou un(e) glouton(ne)



Toulouse-Lautrec : La Goulue

Registre de langue

Il existe trois niveaux de langue :

1. **Familier** ou populaire. Exemple : l'argot appartient à ce registre. Il peut être aussi considéré comme grossier car les mots sont parfois connotés de manière péjorative.
2. **Courant** ou habituellement utilisé oralement.
3. **Soutenu** ou littérature et utilisé principalement à l'écrit. En font partie également les vocabulaires spécifiques ou spécialisés.

Complétez le tableau suivant :

Familier	Courant	Soutenu
Un gueuleton	Un repas	Un festin ou des agapes
.....	Se restaurer ou se sustenter
La fringale
Casser la croûte
C'est du gâteau
.....	Mourir d'inanition

Sens propre – Sens figuré

Le **sens propre** est le sens premier d'un mot, le sens objectif.

Ex. : manger : avaler un aliment

Le **sens figuré** est le sens que peut prendre un mot en plus de son sens premier. On dit que c'est un sens dérivé. Il est souvent imagé.

Ex. : Manger ou dévorer qqn des yeux : le regarder avidement

Recherchez les sens figurés des mots : pain – dent – lait

Le suffixe « vore » signifie « qui mange ». Donnez les définitions des mots suivants en expliquant leur origine :

Ex. : omnivore : qui mange de tout. Vient du latin « omnis » - tout et « vore » - qui dévore.

Carnivore – herbivore – fructivore – crudivore

Point de vue scientifique

Il existe différentes saveurs. Lors de dégustations on classe les aliments en fonction des saveurs attribuées. Après en avoir identifié au moins quatre, citez un ou plusieurs aliments appartenant à ces différentes catégories :

- 1
- 2
- 3
- 4

Voici quelques **proverbes** et expressions utilisant les champs lexicaux de la gastronomie mais dont le sens peut appartenir à d'autres domaines. Après en avoir trouvé l'explication, donnez l'équivalent en hongrois et soulignez les expressions *familiales* :

- « L'appétit vient en mangeant ! »
- « Avoir avalé sa langue »
- « Mettre du beurre dans les épinards »
- « Ne pas avoir inventé le fil à couper le beurre »
- « Boire comme un trou »
- « Avoir, mettre l'eau à la bouche »
- « Faire la fine bouche »
- « Pour une bouchée de pain »
- « Mettre les bouchées doubles »
- « Ne faire qu'une bouchée de quelqu'un »
- « La malbouffe »
- « Se faire une petite bouffe »
- « Faire bouillir la marmite »
- « Sentir le brûlé »
- « Tronche de cake »
- « Faire bonne chère »
- « Avoir le palais fin »
- « Pédales dans la choucroute »
- « Se demander si c'est du lard ou du cochon »
- « La trêve des confiseurs »
- « Etre la crème de... »
- « Retourner quelqu'un comme une crêpe »
- « Etre à croquer »
- « Raconter des salades »
- « Gagner sa croûte »
- « Du cru, de son cru »
- « Les carottes sont cuites »
- « Dîner, manger sur le pouce »
- « Qui dort, dîne »

Jeux

«Après une attente gratinée sous un soleil au beurre noir, je finis par monter dans un autobus pistache où grouillaient les clients comme asticots dans un fromage trop fait.»

Raymond Queneau
Exercices de style

Soit deux équipes :

L'équipe qui aura répondu à un maximum de définitions totalisera le plus de points. Un point par question.

A titre indicatif la première lettre vous est donnée.

- A Fruit à noyau dont la chair et la peau sont de couleur orangée.
Personne qui élève des abeilles. Producteur de miel.
- B Pâtisserie faite de farine, d'œuf et de sucre. Gâteau sec.
- C Hors-d'œuvre très coûteux composé d'œuf d'esturgeon.
- D Repas du soir.
- E Substance aromatique d'origine végétale pour l'assaisonnement des mets.
- F Manque total d'aliments dans une région pendant une certaine période.
- G Art de la bonne cuisine.
Personne qui sait distinguer et apprécier la bonne cuisine et les bons vins.
- H Préparation culinaire de viandes, poissons et légumes hachés.
- I Synonyme d'aliment en cuisine. On en donne la liste dans les recettes.
- J Se priver volontairement de nourriture. Donner son contraire qui commence par la lettre « d ».
- K Mot turc désignant la viande coupée en morceaux et rôtie à la broche.
Élément qui multiplie par mille l'unité dont il précède le nom.
- L Liquide issu de la vache, de la chèvre ou de la brebis avec lequel on fait du fromage.
- M Substance sirupeuse et sucrée de couleur ambrée que les abeilles élaborent dans leur jabot.
Broyer et écraser avec les dents avant d'avaler.
Préparation de pulpe de fruits écrasés et cuite avec du sucre.
- N Pâtes alimentaires de longueur moyenne, de forme plate ou ronde.
Breuvage des dieux antiques qui leur conférait l'immortalité.
- O Fruit à noyau dont on tire une huile alimentaire très prisée des Méditerranéens.
- P Jardin destiné à la culture des légumes.
- Q Gâteau dans lequel le beurre, la farine, les œufs et le sucre sont à poids égal.
Tarte salée d'origine lorraine, garnie de lardons et recouverte d'œufs et de crème.
- R Rôtir de manière à faire prendre une couleur dorée, faire revenir.
Se dit du pain lorsqu'il n'est plus frais mais qu'il n'est pas encore dur.
- S Magasin de grande surface où les consommateurs se servent eux-mêmes.
- T Récipient pour l'infusion du thé.
- V Personne qui cultive de la vigne pour la production de vin.
- W Poire d'été d'un variété à chair fine et juteuse, très cultivée.
- X Vin blanc sec et alcoolisé produit en Espagne.
- Y Lait caillé par une ferment lactique.
- Z Écorce extérieure des agrumes (citron par exemple) sert à assaisonner un entremet.

L'équipe gagnante peut à son tour inventer de nouvelles définitions et les proposer aux autres.

Dictionnaire autorisé.

Les enchères : Combien ?

Une enchère : en général dans une vente au plus offrant, offre d'un prix supérieur à celui qu'un autre propose.

Combien de noms de fruits pouvez-vous citer ?

Combien de noms de légumes ?

Combien de noms de poissons et de viandes ?

Combien de noms de fromages français ?
Combien de noms de vins français ?
Combien de noms de charcuterie ?
Combien de plats régionaux en nommant la région ?
Combien de desserts français ?
Combien d'ingrédients entrant dans la composition : du quatre-quart ?
de la ratatouille ?
de la choucroute ?
Combien de verbes synonymes de cuire en expliquant leur spécificité ?
Combien de boissons que l'on sert chaudes dans la restauration française ?
Combien de noms de grands cuisiniers français ?
Combien de noms de couverts que l'on peut traditionnellement trouver sur une table ?
Combien de noms d'ustensiles dans une cuisine ?
Combien de marques publicitaires françaises de l'agro-alimentaire ?

Charade (f) – énigme où l'on doit retrouver un mot de plusieurs syllabes à partir de la définition d'un homonyme de chacune d'entre elles et de la définition du mot entier.

1. Mon 1^{er} est la 2^e lettre de l'alphabet.
Mon 2^e est un animal rongeur qui affectionne les égouts.
Mon 3^e met ensemble des choses diverses.
Mon tout est une délicieuse friandise.
2. Mon 1^{er} est un pronom personnel.
Mon 2^e constitue la base de l'alimentation des Chinois.
Mon 3^e est un pronom personnel.
A nouveau égal mon 4^e.
Mon tout est synonyme d'alimentation.
3. Mon 1^{er} complète la série : solide, liquide, ...
Mon 2^e est inverse de « peu ».
Mon 3^e est un adjectif possessif.
Mon 4^e est la partie intérieure du pain.
Mon tout constitue l'art de bien s'alimenter.
4. Mon 1^{er} est un petit cube numéroté de 1 à 6, utilisé dans les jeux de société
Nous dormons dans le 2^e.
Le firmament au-dessus de nos têtes constitue le 3^e.
Mon tout est très savoureux.
5. Mon 1^{er} est synonyme de saveur.
Mon 2^e est détendu.
Mon tout est le plat national hongrois prononcé à la française.

Sur ce même mode posez-vous de manière interactive des charades que vous aurez conçues vous-mêmes.

Mots mêlés

17 mots sont cachés, à vous de les trouver !

T	S	P	R	D	U	R	L
N	B	A	U	N	V	E	A
A	E	I	E	A	S	T	I
R	U	N	V	M	O	U	T
U	R	E	R	R	U	O	F
A	R	L	E	U	P	G	R
T	E	B	S	O	E	A	I
S	M	A	N	G	E	R	R
E	E	T	A	M	O	T	E
R	E	N	I	S	I	U	C
X	O	E	P	I	C	E	T

CHAPITRE 7



LE SYSTEME POLITIQUE DE LA FRANCE ACTUELLE

Introduction

En 1958, la nouvelle constitution fut adoptée par plébiscite ou référendum, donnant naissance à la Cinquième République et, avec elle, aux institutions qui sont toujours en vigueur. Dans ce chapitre, nous allons étudier les différentes institutions tenues d'assurer le bon fonctionnement de l'Etat français.

L'ASSEMBLEE NATIONALE

L'Assemblée nationale de la Quatrième République était très nombreuse, comprenant 600 députés. Le Général de Gaulle, père fondateur de la Cinquième République, voulait une Assemblée moins puissante et, en même temps, plus efficace. Dans ce but, la nouvelle Constitution réduisit le nombre des députés à 491 et, pour éviter des élections législatives trop fréquentes avec leurs campagnes électorales qui dérangent les affaires politiques, étendit la législature de 4 à 5 ans. Dès lors, les Français renouvellent leur Parlement tous les cinq ans seulement. Le mode de scrutin fut également modifié : on remplaça le scrutin proportionnel de liste par le scrutin uninominal majoritaire à deux tours. C'est à dire qu'il n'y a plus un seul tour où les sièges sont distribués de façon proportionnelle selon le pourcentage des suffrages exprimés pour chaque parti ou chaque liste, mais les candidats se présentent, en principe, à titre individuel. Si l'un des candidats réunit plus de 50 % des suffrages dès le premier tour, il est élu immédiatement. Sinon il y a un deuxième tour deux semaines plus tard, où est élu celui des candidats qui réunit le plus de suffrages. Actuellement, il y a deux sessions ordinaires strictement limitées : 80 jours après le 2 octobre (session essentiellement réservée au budget) et 90 jours après le 2 avril. Le siège de l'Assemblée nationale se trouve au Palais Bourbon, immeuble célèbre au portail à grands piliers, en face de la Place de la Concorde, de l'autre côté de la Seine.

Le Sénat

A la différence de l'Assemblée nationale, qui représente directement le corps électoral, le Sénat ne le représente que de manière indirecte. Il est conçu comme la représentation des collectivités territoriales (régions, départements et communes). Le Sénat actuel comprend 422 membres, appelés les sénateurs. Leur mandat dure neuf ans. Un tiers des sénateurs est renouvelé tous les trois ans. Le Sénat a surtout la tâche de discuter les lois déjà votées par l'Assemblée nationale et de les confirmer ou repousser. Si le Sénat repousse une loi, l'Assemblée nationale peut la voter une seconde fois et la mettre ainsi en vigueur. Mais une telle confrontation entre Assemblée nationale et Sénat est très rare. La plupart des sénateurs sont des notables, par ex. des maires, c'est-à-dire des gens plus ou moins âgés. Le Sénat a donc, en général, une tendance décidément conservatrice, ce qui fait que les gouvernements de gauche ont traditionnellement plus de difficultés avec le Sénat que ceux de droite. C'est la raison pourquoi la Gauche n'aime pas beaucoup le Sénat, revendiquant souvent son abolition. Le siège du Sénat est le Palais du Luxembourg. Le Président du Sénat est le deuxième personnage de l'État. Il assure l'intérim au cas où le Président de la République est durablement empêché d'exercer ses fonctions.

Le Président de la République

La Constitution de la Cinquième République donna une position beaucoup plus forte au Président, position encore une fois renforcée par le nouveau mode d'élection introduit en 1962, à savoir l'élection directe au suffrage universel. L'élection présidentielle se déroule selon un mode analogue aux élections législatives. Il y a donc un deuxième tour si aucun des candidats n'obtient la majorité des suffrages dès le premier tour, ce qui ne s'est jamais encore produit, pas même lors de l'élection du Général de Gaulle. Quatre décennies durant, le mandat du Président de la République était de sept ans, appelés le septennat. La durée de ce mandat, en plus renouvelable, fut souvent ressentie comme très longue. Par conséquent, à la suite de longs pourparlers, il fut décidé de raccourcir le mandat présidentiel à cinq ans. Ainsi, lors des prochaines élections en 2007, le nouveau Président de la République ne sera élu que pour un « quinquennat », soit cinq ans. Le Président de la République est considéré comme la personnalité la plus importante de l'Etat français. Toutefois, dans la pratique, il assure le bon fonctionnement de l'Etat en collaboration avec le Premier ministre. Les compétences et prérogatives de chacun d'eux se trouvent bien définies par la Constitution. Ainsi, le Président nomme le Premier Ministre qui, lui, forme le gouvernement. Le Président préside au Conseil des ministres, tandis que le Premier Ministre en établit l'ordre du jour. De plus, le Président applique (ou refuse) sa signature aux lois nouvelles et aux nominations des hauts fonctionnaires. Il est le chef de la défense nationale et de la politique extérieure. Il est, en outre, habilité à dissoudre l'Assemblée nationale, après avoir consulté le Premier Ministre, le Président de l'Assemblée et le Président du Sénat. Le siège du Président est le palais de l'Élysée, construit en 1753 pour Mme de Pompadour, la célèbre maîtresse de Louis XV.

Le Premier Ministre

Suite aux élections législatives, le Premier Ministre est nommé par le Président de la République. Il peut recruter les ministres de son choix et les proposer au Président. Après leur nomination par le Président, les membres du gouvernement doivent présenter leur programme à l'Assemblée nationale et trouver la majorité dans un vote de confiance. Le Président est donc tenu de choisir un Premier Ministre capable de trouver cette majorité, étant le chef ou l'un des chefs de file du groupe majoritaire. Une fois établi à son poste, le Premier Ministre a une position assez forte face à l'Assemblée. Pour le faire tomber, ses adversaires doivent être capables de réunir une majorité absolue contre lui. Dans ce cas, l'un des députés dépose une motion de censure, espérant qu'elle aura le nombre requis de suffrages. La tâche du Premier Ministre est la direction générale du gouvernement. Il stimule et coordonne le travail des ministres, et prépare l'ordre du jour du Conseil des ministres. Mais avant tout, il détient le pouvoir réglementaire, ce qui signifie qu'il peut régler un nombre d'affaires courantes par décret. Le poste du Premier Ministre est souvent considéré comme tremplin pour le poste encore plus prestigieux du Président de la République. Mais dans l'histoire de la Cinquième République, aucun Premier ministre en exercice n'a encore réussi à se faire élire Président. Les ex-PM Georges Pompidou et Jacques Chirac devenus Présidents (1969 et 1995) n'étaient plus à Matignon, siège du Premier ministre, lors de leur élection.

Le Gouvernement

La Constitution ne dit rien sur la composition du gouvernement. Le nombre des ministres et le découpage des compétences des ministères est donc l'enjeu des négociations du Premier Ministre nouvellement nommé qui traite avec le Président, les chefs de file de la majorité parlementaire et d'autres groupes de pression. Il y a néanmoins quelques ministères considérés comme classiques. Ainsi, le Ministère de la justice dont le titulaire est souvent appelé le garde des sceaux, le ministère des Affaires étrangères qui réside au Quai d'Orsay, le ministère de l'Économie et des Finances situé à Bercy, le ministère de la Défense ou bien le Ministère de l'Éducation nationale. La Constitution interdit aux ministres de cumuler avec leur poste un mandat parlementaire. Par conséquent, chaque député ou sénateur doit avoir un suppléant, qu'il désigne dès avant les élections. Si un député ou sénateur devient ministre, il doit démissionner de son mandat et céder son siège à son suppléant. D'autres cumulations de mandats et de fonctions politiques sont, au contraire, très courantes car la cumulation fait partie intégrante des mœurs politiques en France. Ainsi, presque tous les députés et sénateurs sont en même temps maire de quelque ville. Le cumulard le plus spectaculaire fut Jacques Chirac qui, deux ans durant, cumulait les charges de Premier Ministre, de maire de Paris et de député européen.

Le Conseil des ministres

Le Conseil des ministres, composé de l'ensemble des ministres en fonction et réuni chaque mercredi, constitue le seul organe de décision collectif du gouvernement. La Constitution stipule que certaines décisions peuvent être prises uniquement en Conseil des ministres. Mais la tâche principale du Conseil est de discuter les affaires courantes et de délibérer des projets de loi qui seront proposés par le ministre compétent à l'Assemblée nationale. Le Conseil des ministres est convoqué et présidé, non pas par le Premier Ministre, mais par le Président de l'État, et logiquement, il se réunit à l'Élysée. Toujours est-il que c'est le Premier Ministre qui établit l'ordre du jour du Conseil. Il peut donc empêcher ou refuser la discussion sur des propositions venant du Président.

Le Conseil constitutionnel

La Constitution de la Cinquième République se caractérise, dans son ensemble, par une certaine méfiance envers l'Assemblée nationale. C'est la raison pour laquelle on a introduit, d'une part, le Sénat, donc une seconde Chambre relativement puissante, et d'autre part, une véritable instance d'arbitrage : le Conseil constitutionnel. Il connaît deux catégories de membres : d'une part, les membres de droit (tous les anciens Présidents de la République) et d'autre part, les membres nommés. Ces derniers sont au nombre de 9, et leur mandat s'étend sur neuf ans. Ils sont inamovibles et non renouvelables. Tous les trois ans, trois membres quittent le Conseil et trois nouveaux sont nommés : le premier par le Président de la République, le second par le président de l'Assemblée Nationale, le troisième par le président du Sénat. Le président du Conseil constitutionnel, pour sa part, est désigné par le Président de la République. Ce procédé de désignation est souvent contesté par l'opposition comme étant trop partiel. Pourtant, depuis son introduction, le Conseil constitutionnel a toujours fait preuve d'une indépendance satisfaisante.

Ses membres sont, le plus souvent, des personnalités qui approchent de la fin de leur carrière et qui n'ont plus d'ambitions démesurées. De plus, le fait qu'ils ne sont pas renouvelables et qu'ils touchent une indemnité très généreuse, les met à l'abri des pressions directes. Evidemment, la fonction principale du Conseil constitutionnel est le contrôle de la constitutionnalité des lois. Il assure toutefois quelques fonctions accessoires : il exerce le contrôle en dernière instance des élections législatives et présidentielles, il enregistre et contrôle les 500 signatures nécessaires pour tout candidat à l'élection présidentielle. (Source : *La France de A à Z*, éd. Ministère des affaires étrangères, Paris, 2004, version électronique abrégée disponible sur le site http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/decouvrir-france_4177/france-a-z_2259/index.html)

LES PRINCIPAUX PARTIS POLITIQUES FRANÇAIS

L'UMP (Union pour un Mouvement Populaire)

Créé en 2002 pour soutenir la candidature de Jacques Chirac au second tour des élections présidentielles, c'est le parti successeur de l'UDF, fondé en 1976 par Chirac lui-même. A présent, c'est le premier parti parlementaire de France, occupant 354 sièges à l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Il poursuit les idées gaullistes qui préconisent un homme fort à la tête d'un Etat musclé dont le pouvoir est basé, non pas sur l'action d'une élite mais sur un large consensus populaire. Sur le plan sociologique, l'électorat de l'UMP est plutôt hétérogène, comprenant des ouvriers spécialisés, des artisans ou des agriculteurs, des cadres et des chefs d'entreprise, des catholiques pratiquants et des laïcs.

L'UDF (Union pour la Démocratie Française)

Fondée en 1978 sous l'impulsion de Valérie Giscard d'Estaing, c'est en effet une confédération de trois partis qui conservent chacun une large autonomie. Ces trois partis sont : le Parti républicain (PR, rebaptisé en Démocratie libérale), le Centre des démocrates sociaux (CDS) et le Parti radical parmi lesquelles la composante la plus importante est le PR, avec un potentiel électoral de 12 à 15 % . Il représente la droite classique, libérale et modérée.

Le PS (Parti socialiste)

Né de la fusion de plusieurs composantes préexistantes en 1971, c'est une formation plutôt jeune. Son ascension fut immédiate et spectaculaire, grâce à l'activité dans son sein de François Mitterand. Il prône les idées d'un socialisme démocratique, sans toutefois vouloir abolir le capitalisme, se limitant seulement d'en empêcher les excès (en protégeant les ouvriers et les autres catégories défavorisées contre l'exploitation de la part des propriétaires du capital). L'électorat (env. 35 %) de ce parti modéré de gauche se recrute surtout parmi les ouvriers spécialisés, les employés petits et moyens, les petits et moyens fonctionnaires.

Le PCF (Parti communiste français)

Né en 1920, peu après la révolution d'octobre en Russie, ce parti fut pendant longtemps le second des grands partis communistes de l'Occident (derrière le PC italien). Suite à la création du PS et l'écroulement de l'idéologie du « socialisme marxiste » en Europe de l'Est, le PCF a considérablement perdu de son prestige et importance. Son potentiel électoral oscille aujourd'hui autour de 5 %.

Le FN (Front national)

Fondé en 1972, ce parti d'extrême droite est avant tout celui d'un seul homme, son fondateur, Jean-Marie Le Pen. Ce dernier a le talent indéniable (et pour beaucoup : redoutable) de flairer ce dont les Français ont peur et de traduire ces angoisses dans des formules simples et convaincantes. Il exploite avant tout la xénophobie qui se manifeste en France vis-à-vis des immigrés basanés et noirs vivant sur le territoire français. Il prône en outre l'antisémitisme et la ségrégation totale des malades de SIDA dans des « sidatoires ». Sa drôlerie, sa liberté d'expression face aux tabous ont valu à son parti un score appréciable aux dernières élections (environ 5 %).

Glossaire

Constitution (f) – textes fondamentaux qui déterminent le gouvernement d'un pays

référendum (m), **plébiscite** (m) – vote de l'ensemble des citoyens pour approuver ou rejeter une mesure proposée par le pouvoir exécutif

député(e) (m/f) – personne élue pour faire partie de la chambre législative de la nation

élections législatives (f, pl) – procédure de vote par laquelle les électeurs désignent les députés de l'Assemblée nationale

législature (f) – période durant laquelle une assemblée législative exerce ses pouvoirs

scrutin (m) – vote au moyen de bulletins déposés dans une urne qui seront ensuite comptabilisés

session (f) **parlementaire** – période de l'année pendant laquelle siège l'Assemblée nationale

corps (m) **électoral** – l'ensemble des électeurs

abolition (f) – suppression

assurer l'intérim (m) – remplacer qqn provisoirement

élection (f) **directe au suffrage** (m) **universel** – mode de vote ouvert à tous électeurs, indépendamment de leurs conditions de fortune, de capacité, d'hérédité, où ils désignent les élus sans intermédiaire

septennat (m) – durée de sept ans (d'un mandat)

mandat (m) – fonction confiée par les électeurs à des représentants qu'ils élisent ; la durée pour laquelle cette fonction est confiée

pourparlers (m, pl) – négociations

quinquennat (m) – durée de cinq ans (d'un mandat)

prérogative (f) – avantage dû à une fonction, à un état

haut fonctionnaire (m) – personne qui remplit une fonction importante dans l'Administration publique

être habilité(e) à – être légalement autorisé(e)

dissoudre – décomposer un organisme (le Parlement)

vote (m) **de confiance** – vote par lequel l'Assemblée nationale approuve la composition du nouveau gouvernement

chef (m) **de file** – personne qui est à la tête d'un groupe

groupe (m) **majoritaire** – le groupe le plus nombreux au sein de l'Assemblée nationale

majorité (f) **absolue** – total des voix supérieur à la moitié des suffrages exprimés

motion (f) **de censure** – proposition par laquelle l'Assemblée nationale met en cause la responsabilité du gouvernement

décret (m) – acte administratif à portée générale ou individuelle émanant du pouvoir exécutif

groupe (m) de pression – groupement qui, par une action concertée, cherche à exercer une pression sur l’Etat, l’opinion publique, etc. pour défendre les intérêts de ses membres
titulaire (m/f) – personne ayant une fonction, une charge pour laquelle elle a été personnellement nommée, en vertu d’un titre
suppléant (m) – remplaçant
stipuler – poser qch comme condition (dans un acte juridique ou administratif)
délibérer de qch – tenir conseil ; décider par un débat
instance (f) d’arbitrage (m) – organe de surveillance tenu de veiller sur la légalité du travail des institutions qui lui sont subordonnées
membre (m) de droit – qualité de membre garantie par la loi
inamovible – personne qu’on ne peut pas destituer, suspendre ou déplacer
constitutionnalité (f) – caractère de ce qui est conforme à la Constitution
potentiel (m) électoral – l’ensemble des supporteurs d’un parti, susceptible de voter en faveur de celui-ci lors des élections
préconiser – recommander avec insistance
électorat (m) – l’ensemble des électeurs
laïc, laïque – non croyant(e)
prôner – louer sans réserve et avec insistance
osciller – varier ; hésiter
xénophobie (f) – hostilité à ce qui est étranger
ségrégation (f) – séparation imposée de personnes, de groupes sociaux ou de collectivités, suivant la condition sociale, le niveau d’instruction, la race, le sexe, l’âge, etc.

TESTEZ-VOUS !

De quelle tendance politique êtes-vous ?

Grâce à ce test, vous allez pouvoir déterminer si vous vous situez à gauche ou à droite, et quel est le parti dont les points de vue relatifs à certaines questions très importantes de notre vie vous semblent être les plus proches. Pour cela, mettez-vous dans la peau d’un électeur français et positionnez-vous sur les douze thèmes ci-dessous, en choisissant, parmi les propositions données, celle qui correspond le mieux à ce que vous pensez. Attention : à chaque sujet, vous ne pouvez choisir qu’une seule proposition !
 (source : www.politest.fr)

LES IMPOTS (1/12)

A	Il faut baisser les impôts pour tous quand l’Etat en a les moyens, et les augmenter pour tous quand c’est nécessaire.
B	Il faut une baisse générale des impôts pour permettre aux entreprises et aux particuliers d’investir plus d’argent dans l’économie, afin de créer davantage d’emplois.
C	Il faut baisser les impôts qui pèsent sur les personnes les moins riches, et les augmenter sur les personnes ou les entreprises les plus riches pour faire jouer la solidarité, et donner à l’Etat les moyens de financer les services publics.

LA MONDIALISATION (2/12)

A	La mondialisation doit être encadrée : il faut que les institutions internationales (voire les Etats) imposent des règles pour mieux protéger les droits des salariés, l'environnement et les secteurs sensibles des économies de chaque pays (comme par exemple l'agriculture ou la culture).
B	Il faut supprimer toutes les barrières douanières, en même temps que les subventions ou les réglementations nationales qui faussent la concurrence, pour que la concurrence entre les entreprises du monde entier puisse se faire sans entrave, et dans tous les domaines : c'est de cette façon qu'on obtiendra le plus d'efficacité économique, pour l'intérêt de tous.
C	La mondialisation peut être une chance : elle permet aux entreprises de trouver de nouveaux marchés, et les emplois perdus à cause des délocalisations sont en général compensés par ceux qui sont créés, qui sont des emplois plus qualifiés, et qui font progresser le niveau de vie ; mais il faut aussi que les gouvernements aident leurs populations lorsqu'elles ne trouvent pas leur place dans la mondialisation.
D	La mondialisation de l'économie aggrave l'exploitation et la pollution des pays pauvres, et provoque des délocalisations qui détruisent des emplois dans les pays riches : il faut que des institutions internationales réellement démocratiques protègent les droits des populations (et non plus ceux des multinationales) et il faut taxer les profits de la mondialisation pour aider les pays pauvres à se développer.
E	La mondialisation est une chance, car l'ouverture des frontières donne accès à des marchés nouveaux, ce qui permet aux entreprises de créer des emplois : il faut donc faire tomber les « barrières » qui empêchent les produits et les services de circuler librement ; mais pour que les entreprises nationales en profitent, il faut les libérer le plus possible des contraintes réglementaires qui les désavantagent par rapport à leurs concurrents étrangers.

LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION (3/12)

A	Plutôt que de trop assister les gens (ou de les inciter à profiter du système), il faut les responsabiliser afin qu'ils comptent plus sur eux-mêmes et moins sur l'Etat pour s'en sortir.
B	L'Etat doit venir en aide aux plus démunis, mais il ne faut pas tout attendre de l'Etat.
C	L'Etat doit faire en sorte que chacun reçoive de quoi vivre décemment

LES SERVICES PUBLICS ET LA PLACE DE L'ETAT (4/12)

A	L'Etat doit concentrer ses efforts sur ses principales missions de service public, et partager ses autres missions avec le privé (pour la sécurité sociale, la poste, les universités...) afin de faire baisser ses coûts de fonctionnement et de gagner en efficacité.
B	Il faut augmenter le nombre d'emplois publics, et consacrer beaucoup plus d'argent aux services publics afin que chaque usager, quels que soient ses moyens, ait accès à des services publics de qualité (pour la santé, l'éducation, la culture, l'eau, l'énergie, les communications, les transports collectifs...) ; les services publics ont une mission sociale, ils ne doivent pas chercher à être rentables.
C	Tous les services publics ont une mission sociale – ne laisser personne à l'écart – que des entreprises privées ne pourraient pas assumer ; ils doivent disposer des moyens suffisants

	pour servir la collectivité, mais l'Etat doit aussi chercher à les rendre plus efficaces.
D	Pour assurer leur mission sans représenter une trop lourde charge pour l'Etat, les services publics doivent devenir à la fois plus efficaces et moins coûteux ; quelques-uns (comme par exemple le téléphone) peuvent être mis en concurrence avec des entreprises privées, et même être en partie privatisés (du moment que l'Etat en garde le contrôle), ce qui les incitera à s'améliorer.
E	L'Etat doit se recentrer sur ses trois véritables missions que sont la police, la justice et la défense nationale ; tout le reste peut être confié au privé, dont les méthodes de gestion sont bien plus efficaces.

LES ENTREPRISES (5/12)

A	Il faut des lois qui favorisent davantage les salariés (tant que ça n'empêche pas les entreprises de fonctionner) ; et il faut des salariés dans les conseils d'administration pour qu'ils aient leur mot à dire dans les décisions importantes qui concernent leur entreprise.
B	L'Etat doit redonner aux entreprises toute leur liberté, en supprimant progressivement tous les prélèvements et toutes les réglementations qui leur sont imposés et qui les handicapent dans leur développement.
C	Il faut laisser patrons et syndicats négocier les modes de fonctionnement les mieux adaptés à chaque type d'entreprise.
D	Il faut que les profits des entreprises aillent en priorité aux salariés, et non plus aux actionnaires ; et il faut qu'une loi interdise les licenciements collectifs aux entreprises qui font des bénéfices, sous peine que ces entreprises soient réquisitionnées par l'Etat au profit de leurs salariés.
E	Il faut que les entreprises supportent moins de charges sociales et moins de réglementations, pour qu'elles hésitent moins à embaucher et puissent être plus compétitives.

LA RELIGION (6/12)

A	Qu'on soit pratiquant ou non, on ne doit pas négliger les valeurs morales portées par la religion.
B	« Il est interdit d'interdire ! » On doit accepter tout type de pratiques religieuses, même lorsqu'elles paraissent choquantes aux yeux de certains.
C	Il faut combattre la morale religieuse, car elle empêche les gens de vivre et de penser librement.
D	Chacun doit pouvoir pratiquer une religion s'il le souhaite, mais il faut se méfier de la morale religieuse en général : elle fait parfois plus de mal que de bien.
E	Le message de la religion est primordial, car il nous aide à distinguer le bien du mal dans notre vie.

L'HOMOSEXUALITE (7/12)

A	Les homosexuels doivent avoir le droit de vivre normalement, en affichant leur homosexualité s'ils le souhaitent.
---	---

B	L'homosexualité est contre nature ; il faut s'élever contre tout ce qui pourrait l'encourager.
C	Les homosexuels doivent pouvoir vivre le plus normalement possible.
D	Les homosexuels doivent pouvoir se marier, et adopter des enfants.
E	L'homosexualité en elle-même n'est pas gênante ; elle est gênante quand elle est affichée.

LE DROIT A L'AVORTEMENT (8/12)

A	S'il faut garantir le droit à l'avortement, il faut aussi sensibiliser les femmes au fait qu'un avortement n'est pas un acte anodin.
B	Les femmes doivent pouvoir avorter, mais dans des cas bien précis uniquement, tels que certaines maladies graves, ou lors de grossesses consécutives à un viol.
C	Il faut défendre le droit des femmes à avorter librement et gratuitement.
D	Il faut revenir sur le droit à l'avortement : avorter est toujours un crime.

LES DROGUES (9/12)

A	Légaliser les drogues douces serait une grave erreur : il faut plutôt lutter contre l'usage de toutes les drogues.
B	Il faut légaliser les drogues douces, et dépénaliser l'usage des drogues dures.
C	L'usage modéré des drogues douces, pour un adulte, n'est pas plus dangereux que celui de l'alcool.
D	La légalisation des drogues douces pose problème : comment procéder ? en mesure-t-on vraiment les conséquences ?...

LA LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE (10/12)

A	Chacun est responsable de ses actes : on peut toujours décider de ne pas tomber dans la délinquance ; aussi, pour dissuader les délinquants de passer à l'acte, il faut que les sanctions encourues soient vraiment dissuasives.
B	C'est souvent dans des contextes difficiles que se développe la délinquance (chômage, ghettos, problèmes familiaux, difficultés d'intégration...), mais le contexte n'explique pas tout ; c'est un juste équilibre entre prévention et sanctions dissuasives qu'il faut trouver pour lutter efficacement contre la délinquance.
C	La délinquance est d'abord le fruit de contextes difficiles (chômage, ghettos, problèmes familiaux, difficultés d'intégration...) ; pour obtenir des résultats durables en matière de lutte contre la délinquance, c'est donc à ces contextes qu'il faut, en priorité, s'attaquer.

DROIT DE VOTE ET NATIONALITE (11/12)

A	Tous les étrangers, d'où qu'ils viennent, qui sont installés depuis longtemps en France, doivent pouvoir voter au moins aux élections locales ; et il faut leur faciliter l'acquisition de la nationalité française.
B	Seuls les Français doivent avoir le droit de vote ; et, sauf exception, on ne peut pas être

	Français sans avoir des parents français.
C	Seuls les Français doivent avoir le droit de vote ; et tous les gens qui sont nés et qui vivent en France, quelle que soit leur origine, doivent avoir la nationalité française.
D	Tous les étrangers résidant en France doivent avoir le droit de vote, quelle que soit leur nationalité.
E	Seuls les Français doivent avoir le droit de vote ; et ne doivent pouvoir devenir Français que les immigrés qui montrent leur attachement à la France, en faisant des efforts pour s'intégrer, et en faisant une démarche volontaire pour obtenir la nationalité (et, pour cette raison, la nationalité ne devrait pas être accordée automatiquement aux enfants nés en France de parents étrangers).

L'IMMIGRATION (12/12)

A	L'intégration fonctionne quand les immigrés sentent qu'ils ont non seulement des droits, mais aussi des devoirs ; et il est important de lutter contre l'immigration clandestine.
B	Les problèmes liés à l'immigration ne proviennent pas des immigrés, mais du contexte (économique, social, historique...) dans lequel l'immigration se produit, et la première urgence est de faire respecter les droits des immigrés, qu'ils soient en situation régulière ou non.
C	L'intégration est réussie quand les immigrés sentent qu'ils ont les mêmes devoirs mais aussi les mêmes droits que les autres citoyens du pays : il faut donc tout mettre en œuvre pour faire cesser les discriminations dont ils peuvent être victimes.
D	C'est quand les immigrés adoptent les valeurs du pays d'accueil que l'intégration est réussie.
E	Certains immigrés resteront toujours des étrangers : leur place serait plutôt dans leur pays, pour notre bien et pour le leur.

... Et maintenant, c'est le moment de vérité ! Comparez vos réponses à celles données par les principaux partis français pour découvrir celui dont l'idéologie semble être le plus rapprochée à vos valeurs.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
UDF	A	C	B	C	C	D	C	A	A	B	E	D
UMP	B	A	A	D	E	A	E	B	A	A	E	A
PS	C	A	B	C	A	C	A	C	C	C	A	C
PCF	C	D	C	B	A	C	A	C	C	C	A	B
FN	B	A	A	A	E	A	B	D	A	A	B	E
LES VERTS	C	A	B	C	A	C	D	C	C	C	A	C
Vos réponses												

(Source : www.politest.fr)

ACTIVITES

1. Exprimez votre opinion en répondant aux questions suivantes.

- a) *Pour vous, quel est le facteur le plus important pour se sentir proche d'un parti ou d'une personnalité politique ?*
- b) *Les problèmes évoqués dans le test sont-ils, à votre avis, également d'actualité en Hongrie ? Quels sont les soucis qu'on partage avec les Français, et ceux qui leur sont particuliers ?*
- c) *Pouvez-vous proposer d'autres points prioritaires non mentionnés dans la liste précédente ? Justifiez votre réponse.*
- d) *Après avoir pris connaissance des convictions respectives des différents partis français, trouvez leurs « âmes sœurs » sur la palette politique hongroise. Présentez les points communs sur lesquels vous avez fondé « le mariage ».*

2. Complétez le texte par les mots proposés.

rapport – état – étonnement – marionnette – forces – inversé – se partagent – revenus – en confrontant – gouverner – appartiennent – anticipées – apparaissait – incontestés – nouveauté – majorité – monarchie – législatives – en l'occurrence – intervient.

La cohabitation

Elle était sans doute la grande _____ politique de la période récente. La cohabitation _____ quand le Président de la République et le gouvernement issu de la _____ parlementaire _____ chacun à l'un des camps qui _____ la vie politique en France. Pendant les premières 28 années de la Cinquième République, le Président de la République _____ aux Français comme un _____ élu, qui usait de son Premier Ministre comme d'une _____. Mais cet _____ de choses découlait surtout du fait que les Présidents étaient en même temps chefs _____ de la majorité à l'Assemblée nationale. Les élections _____ de 1986 ont pour la première fois _____ ce _____ de forces _____ un Président de gauche, François Mitterrand, à une majorité parlementaire de droite. Et l'on constatait à l' _____ général, qu'un Premier Ministre, _____ le jeune Jacques Chirac, pouvait très bien _____ contre le Président. Après les élections _____ de 1988, l'ancien rapport de _____ a été rétabli. Mais en 1996 les Français sont encore _____ à la cohabitation d'un Président de droite (J. Chirac) avec un Premier ministre de gauche (L. Jospin).

3. Les divers actes administratifs constituent une manifestation de volonté émanant d'une autorité administrative qui crée des droits ou impose des obligations à leurs destinataires, les administrés. A l'aide du dictionnaire, cherchez à relier les noms des différents actes administratifs à leur définition.

Arrêté – ordonnance – décret – circulaire

- a) *C'est une instruction donnée par les ministres aux fonctionnaires placés sous leur autorité pour expliciter la politique à mettre en œuvre. C'est un acte inopposable aux administrés.*
- b) *C'est un acte émanant d'une autorité administrative autre que le Président de la République ou le Premier ministre. Il peut être issu d'un ministre, d'un préfet, d'un maire, d'un président de Conseil général ou régional, etc.*
- c) *C'est un acte réglementaire pris par le Président de la République ou le Premier ministre dans l'exercice de leurs fonctions respectives.*
- d) *C'est un acte pris en Conseil de ministres et signé par le Président de la République dans un domaine relevant normalement de la loi.*

4. Vrai ou faux ?

- 1) *Le Conseil constitutionnel exerce, entre autres, le contrôle en dernière instance des élections législatives et présidentielles.*
- 2) *Le siège du Sénat se trouve au Palais du Luxembourg.*
- 3) *Le Conseil des ministres, réuni chaque semaine, est présidé par le Premier ministre.*
- 4) *La Constitution ne dit rien sur la durée obligatoire des sessions parlementaires, elles varient chaque fois en fonction de la complexité des points à discuter.*
- 5) *L'une des nouveautés de la Constitution de la Cinquième République fut l'augmentation du nombre des sièges à l'Assemblée générale.*
- 6) *Le garde des sceaux définit les politiques économiques et financières de la République.*
- 7) *Le Premier ministre détient le pouvoir réglementaire.*
- 8) *Le gouvernement est formé par le Président de la République.*
- 9) *L'élection du Président de la République a lieu dans le cadre d'un suffrage universel direct à deux tours.*
- 10) *Le mandat d'un député parlementaire dure cinq ans.*

VRAI	FAUX

- 11) *Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2007.*
- 12) *Le Conseil constitutionnel compte 12 membres nommés dont le mandat n'est pas renouvelable.*
- 13) *Lors des élections législatives de la Cinquième République, si l'un des candidats réunit plus de 50 % des suffrages dès le premier tour, il est élu immédiatement.*
- 14) *Le Président de la République est le chef de la défense nationale et de la politique extérieure.*
- 15) *Le Sénat est élu de manière indirecte et il constitue la représentation des collectivités territoriales.*
- 16) *Le Président de la République a le droit de déposer une motion de censure contre le gouvernement.*

5. Donnez les définitions des termes suivants.

a) coalition

b) République

c) cumulation des mandats

d) Parlement

e) ordre du jour

f) administration

g) démission

h) loi

6. Faites des recherches (si besoin) et associez les faits ci-dessous aux Présidents de la République concernés.



Charles de Gaulle
1959-1969



Georges Pompidou
1969-1974



François Mitterrand
1981-1995



Jacques Chirac
1995-2007

- a) Pendant l'occupation, il travaille à Marseille comme professeur de lycée, sans prendre part à la résistance.
- b) En vue de renforcer l'autorité présidentielle, il fait voter par référendum une réforme constitutionnelle promulguant l'élection du Président au suffrage universel.
- c) Pendant sa présidence, la France connaît pour la première fois la cohabitation.
- d) En 1965, il se porte candidat de la gauche, mais perd avec 44,8 % des suffrages exprimés au second tour.
- e) En 1981, il commence son premier mandat présidentiel.
- f) De Londres, il lance son fameux appel du 18 juin.
- g) En 1988, il est battu pour la deuxième fois aux élections présidentielles.
- h) Atteint d'une maladie incurable, il décède en 1974 pendant son mandat.
- i) Suite à l'échec du référendum sur la régionalisation de la France, il démissionne et se retire de la vie politique à Colombey-les-Deux-Eglises.
- j) En 1977, il est élu maire de Paris ; il le restera pendant 18 années.
- k) Il est élu premier président de la Cinquième République.
- l) En 1956, il épouse Bernadette Chodron de Courcel ; ils auront deux enfants : Laurence et Claude.
- m) En 1959, il entre au Sénat et devient maire de Château-Chinon.
- n) Il s'occupe du règlement de la guerre d'Algérie et de la reconnaissance de l'indépendance de ce pays.
- o) A la libération, il travaille au cabinet de de Gaulle, chargé des questions de l'information et de l'éducation.
- p) En 1950, il milite pour la paix dans un mouvement proche du Parti communiste français.
- q) A sa présidence s'attache une série de grandes réformes : l'abolition de la peine de mort, le programme de nationalisation, la création de l'impôt sur les grandes fortunes, la retraite à 60 ans, l'introduction du RMI...
- r) Il crée, en 1947, le Rassemblement du Peuple Français.
- s) En 2002, il est réélu président de la République. Au deuxième tour, près de 82 % des Français ont voté pour lui, contre 18 à son rival du Front national, Jean-Marie Le Pen.
- t) Il doit faire face en tant que Premier ministre à la crise de 1968.
- u) En sa qualité de ministre des finances, il prépare les négociations qui mettront fin à la guerre d'Algérie.

- v) A la mort de Pompidou, il est Ministre de l'intérieur.
- w) Roosevelt le considère comme chef de la lutte armée française.
- x) Il fait retirer la France de l'Alliance atlantique.
- y) En 1962, il devient Premier ministre.
- z) En 1945, il adhère à l'Union Démocratique et Socialiste de la Résistance.

8. Parmi les termes administratifs proposés, choisissez la définition pertinente à chacun des verbes suivants.

- | | |
|--|---|
| <p>a) Parapher</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ecrire un paragraphe - Mettre ses initiales sur un document - Exposer les circonstances en détail | <p>b) Octroyer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attribuer, accorder - Négliger de mentionner ou de faire - Nier |
| <p>c) Pérenniser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attendre que la validité d'un acte vienne à l'expiration - Authentifier un document - Rendre durable, éternel | <p>d) Édicter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire paraître - Prescrire par une loi, un règlement - Marquer d'une mention |
| <p>e) Entériner</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tirer argument de - Rendre définitif un acte en l'approuvant juridiquement - Rejeter un projet de loi | <p>f) Corroborer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démentir, infirmer - Mettre en parallèle - Donner appui, ajouter de la force |
| <p>g) Promulguer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre hors la loi - Rendre une loi exécutoire en l'attestant formellement et officiellement - Charger qqn d'une mission en transmettant son pouvoir | <p>h) Légiférer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des lois - Accompagner d'un texte explicatif - Céder par disposition testamentaire |
| <p>i) Abroger</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la durée - Retirer la force obligatoire - Commencer, se mettre à faire | <p>j) Dispenser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercer son droit de propriété - Rendre matériellement conforme - Libérer qqn d'une obligation |

II. LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE

La Marseillaise



L'histoire

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le « Chant de guerre pour l'armée du Rhin ». Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national Le 14 juillet 1795. Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle. La III^e République (1879) en fait un hymne national et, en 1887, une "version officielle" est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission. C'est également sous la III^e République, Le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides. En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Éducation nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour « célébrer notre libération et nos martyrs ». Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les constitutions de 1946 et de 1958 (article 2).

L'auteur

Né en 1760 à Lons-le-Saunier, Claude-Joseph Rouget de Lisle est capitaine du génie mais a mené une carrière militaire assez brève. Révolutionnaire modéré, il est sauvé de la Terreur grâce au succès de son chant. Auteur de quelques romances et opéras, il vit dans l'ombre sous l'Empire et la Restauration jusqu'à son décès à Choisy-le-Roi en 1836.

La partition

En quelques semaines, l'« Hymne des Marseillais » est diffusé en Alsace, sous une forme manuscrite ou imprimée, puis il est repris par de nombreux éditeurs parisiens. Le caractère anonyme des premières éditions a pu faire douter que Rouget de Lisle, compositeur par ailleurs plutôt médiocre, en ait été réellement l'auteur. Il n'existe pas de version unique de la Marseillaise qui, dès le début, a été mise en musique sous diverses formes, avec ou sans chant. Ainsi, en 1879, la Marseillaise est déclarée hymne officiel sans que l'on précise la version, et un grand désordre musical pouvait se produire lorsque des formations différentes étaient réunies. La commission de 1887, composée de musiciens professionnels, a déterminé une version officielle après avoir remanié le texte mélodique et l'harmonie. Le Président Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que l'on revienne à une exécution plus proche des origines de l'oeuvre et en a fait ralentir le rythme. C'est aujourd'hui une adaptation de la version de 1887 qui est jouée dans les cérémonies officielles. (Source : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/decouvrir-france_4177/france-a-z_2259/symboles-republique-14-juillet_2615/index.html)

Les paroles

1^{er} couplet

*Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé, (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils et vos compagnes !*

Refrain

*Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !*

2

*Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)
Français, pour nous, ah ! quel outrage
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !*

3

*Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !*

4

*Tremblez, tyrans et vous perfides
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !*

5

*Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups !
Epargnez ces tristes victimes,
A regret s'armant contre nous. (bis)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !*

6

*Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (bis)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !*

7

*Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre*

ACTIVITES

1. Lisez attentivement la Marseillaise et répondez aux questions suivantes.

- Quel est le ton du poème ?
- Observez la ponctuation appliquée par l'auteur : quel est le rôle des signes employés ?
- Relevez et expliquez les différents temps et modes verbaux de la Marseillaise. Quelle est leur fonction ?
- Cherchez tous les mots du poème qui se réfèrent à la guerre, qui invitent à la bataille. Classez-les en fonction s'ils sont appliqués dans un sens positif (concernant les patriotes) ou négatif (désignant l'ennemi).

2. Mettez-vous à la place d'un révolutionnaire et rédigez un discours à partir des propos de la Marseillaise. (« Mes chers compatriotes ! Le moment tant attendu est enfin arrivé !... » etc....)

3. Comparez la Marseillaise à l'hymne national hongrois, selon leur

- ton et style
- contexte de naissance
- structure
- idées et métaphores.

Y trouvez-vous beaucoup de points communs ? Faites un résumé de vos constats.

4. Expliquez les expressions suivantes.

- L'étendard sanglant est levé (1^{er} couplet)
- Qu'un sang impur abreuve nos sillons (refrain)
- C'est nous qu'on ose méditer de rendre à l'antique esclavage (couplet 2)
- Des cohortes étrangères feraient la loi dans nos foyers (couplet 3)
- Ces phalanges mercenaires terrasseraient nos fiers guerriers (couplet 3)
- Tremblez ! vos projets parricides vont enfin recevoir leurs prix (couplet 4)
- Français, en guerriers magnanimes, portez ou retenez vos coups (couplet 5).

5. Complétez le texte par les propositions données.

figure – pièces – sous – pavillon – bonnet – arbore – déployé – galériens – actrices – s'affronter – règne – surmonter – répandu – distinctif – affranchis – attaché – héritées – coiffait – bustes – reconnaître – symboles – représentait – derrière – cocarde – gaulois – prise – privilégié

Les autres _____ de la République

Le drapeau français

Aux premiers jours de la Révolution française, les trois couleurs – bleu, blanc, rouge – sont d’abord réunies sous la forme d’une _____. En juillet 1789, peu avant la _____ de la Bastille, une grande agitation _____ à Paris. Une milice se constitue ; elle porte un signe _____, une cocarde bicolore composée des antiques couleurs de Paris, le bleu et le rouge. Le 17 juillet, Louis XVI se rend à Paris pour _____ la nouvelle Garde Nationale. Il _____ la cocarde bleue et rouge à laquelle il semble que Lafayette, commandant de la Garde, ait ajouté le blanc royal. La loi du 27 pluviôse an II (15 février 1794) fait du drapeau tricolore le _____ national, en précisant, que le bleu devait être _____ à la hampe. Le XIX^e siècle voit _____ le blanc des royalistes légitimistes et les trois couleurs _____ de la Révolution. Le drapeau blanc est remis à l’honneur sous la Restauration mais Louis-Philippe reprend le drapeau tricolore et le fait _____ du coq _____. Les constitutions de 1946 et de 1958 ont définitivement consacré le drapeau tricolore en tant qu’emblème national de la République. Aujourd’hui, il est visible sur les bâtiments publics, est _____ lors des commémorations nationales et il est souvent placé _____ le Président de la République lorsque celui-ci s’exprime publiquement.

Marianne

Bien que la Constitution de 1958 ait _____ le drapeau tricolore comme emblème national, Marianne incarne aussi la République Française. Les premières représentations d’une femme à _____ phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent _____ la Révolution française. L’origine de l’appellation de Marianne n’est pas connue avec certitude. Prénom très _____ au 13^{ème} siècle, Marie-Anne _____ le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont également appelé ainsi, par dérision, la République. Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves _____ en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type _____ aussi les marins et les _____ de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi.

Sous la III^{ème} République, les statues et surtout les _____ de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies. Aujourd’hui, Marianne a pu prendre le visage d’ _____ célèbres. Elle _____ également sur des objets de très large diffusion comme les _____ de monnaie ou les timbres-poste.

III. LA POLITIQUE DANS LES DIFFERENTS REGISTRES DE LANGUE

La politique dans les journaux

Coqueluche des sondages, Ségolène Royal joue avec les nerfs des présidentiables du PS

Ségolène Royal s'est dérobée. La présidente socialiste de la région Poitou-Charentes s'était bien inscrite pour participer, dimanche 29 janvier, au 11^e rassemblement des secrétaires de section du PS et à la table ronde consacrée à l'emploi des jeunes. Mais en début d'après-midi, sur la scène tendue de rouge de la Mutualité, à Paris, le dirigeant François Rebsamen annonce au micro qu'elle ne viendra pas. La neige en Poitou-Charentes, dit-on, une mauvaise angine... « *Une contrainte imprévue et indépendante de ma volonté* », fait-elle savoir.

Elle n'est pas la seule absente. Martine Aubry et un grand nombre d'élus manquent aussi à l'appel. Mais, le même jour, un nouveau sondage IFOP-*Le Journal du dimanche* (réalisé les 26 et 27 janvier auprès de 968 personnes, selon la méthode des quotas) donne encore une fois à Ségolène Royal une longueur d'avance sur tous ses concurrents pour l'investiture du PS en 2007, à commencer par Lionel Jospin. Dans ce duel avec l'ancien premier ministre, elle est meilleure candidate (57 % contre 37 %), la meilleure pour incarner les valeurs de gauche (51/43), la meilleure pour proposer des idées nouvelles (61/33) — y compris chez les sympathisants socialistes.

Sur le terrain des idées, la candidate socialiste reste pourtant obstinément muette, au grand dam des autres prétendants, bien obligés de constater sa popularité. « *La différence entre les sondages et les élections est la même qu'entre l'astrologie et l'astronomie* », s'est agacé dans la soirée Laurent Fabius au « Grand rendez-vous » Europe 1-TV5-*Le Parisien*. « *Pendant quatre ans, François Hollande a passé son temps à flinguer tout le monde, et c'est sa femme qui s'impose !* », ironise un proche de Dominique Strauss-Kahn. « *A ce stade, elle est devenue incontournable, constate pour sa part Malek Boutih. Celui qui fera sa candidature en contre sera dans son tort.* » Pour l'instant, les grandes fédérations observent. La première d'entre elles, le Pas-de-Calais, s'appête cependant à recevoir Ségolène Royal. En février, elle sera invitée à l'anniversaire de Léon Fatous, 80 ans, ancien maire d'Arras et figure locale incontournable. En 2005, pour ses soixante ans de militantisme au PS, il avait convié... Lionel Jospin. Une belle journée, mais le vieux militant n'avait alors pas caché sa préférence. « *En 2007, avait-il dit, la meilleure candidate sera Ségolène Royal.* »

« *Elle marque des points* », acquiesce Serge Janquin, député du Pas-de-Calais et patron de la fédération. « *C'est aussi une tueuse, ajoute-t-il en s'esclaffant. Je me souviens qu'il y a dix ans, lorsqu'elle était venue, un militant était mort de crise cardiaque en la voyant.* »

(Source : *Le Monde* du 30 janvier 2006)

Le discours politique

Discours d'investiture de Jacques Chirac, prononcé au Palais de l'Élysée, le 17 mai 1995 (extrait) :

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

En ce jour où je prends la responsabilité d'assumer la plus haute charge de l'Etat, je me sens dépositaire d'une espérance.

L'élection présidentielle n'a pas vu la victoire d'une France contre une autre, d'une idéologie contre une autre. Elle a vu la victoire d'une France qui veut se donner les moyens d'entrer forte et unie dans le troisième millénaire.

Le 7 mai, le peuple français a exprimé sa volonté de changement.

Je suis décidé à placer le septennat qui commence sous le signe de la dignité, de la simplicité, de la fidélité aux valeurs essentielles de notre République. Je n'aurai d'autre ambition que de rendre les Français plus unis, plus égaux, et la France plus allante, forte de son histoire comme de ses atouts.

Je ferai tout pour qu'un Etat impartial, assumant pleinement ses missions de souveraineté et de solidarité, soit pour les citoyens le garant de leurs droits et le protecteur de leurs libertés. Je ferai tout pour que notre démocratie soit affermie et mieux équilibrée, par un juste partage des compétences entre l'exécutif et le législatif, ainsi que l'avait voulu le Général de Gaulle, fondateur de la V^e République. Le Président arbitrera, fixera les grandes orientations, assurera l'unité de la Nation, préservera son indépendance. Le Gouvernement conduira la politique de la Nation. Le Parlement fera la loi et contrôlera l'action gouvernementale. Telles sont les voies à suivre.

Je veillerai à ce qu'une justice indépendante soit dotée des moyens supplémentaires nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

Je voudrais que, plus assurés de leur avenir personnel, tous nos compatriotes se sentent partie prenante d'un destin collectif. Je voudrais que ces années, lourdes d'enjeux, mais ouvertes à tous les possibles, les voient devenir plus confiants, plus solidaires, plus patriotes, et en même temps plus européens, car la force intérieure est toujours la source d'un élan vers l'extérieur.

Avec l'aide des hommes et des femmes de bonne volonté, conformément à l'esprit et à la lettre de nos institutions, et aussi à l'idée que je me fais de ma mission, je serai auprès des Français, garant du bien public, en charge des intérêts supérieurs de la France dans le monde et de l'universalité de son message.

Vive la République ! Vive la France !

La politique « de la rue »

Propos recueillis sur le forum de discussion du site Internet www.20minutes.fr

**Vous trouvez ci-après les réponses données par trois lecteurs aux questions suivantes :
« Comment imaginez-vous les élections 2007 ? Et notamment, quels sont ceux qui, d'après vous, se présenteront aux élections présidentielles de 2007, et quels sont ceux qui, à votre avis, ont de réelles chances de remporter l'élection ? »**

Lecteur 1

Faut vraiment être dingo pour penser que Chirac est un bon président !! Il n'a qu'un seul objectif, éviter les procès qui inévitablement l'attendent, et aussi empêcher Sarkozy d'être président ; au nom de ça, il est prêt à tout, garder Raffarin, empêcher toute réforme, imposer aux ministres de se contredire, ce président qui voulait tout faire pour empêcher l'Espagne de rentrer dans la CE essaie de nous vendre la Constitution, mais bien sûr en est incapable donc non je ne pense pas que Chirac sera président en 2007, trop de casseroles et de contradictions, Villepin étant grillé, je pense que Alliot-Marie va représenter le clan Chirac contre Sarkozy, qui je pense n'a aucune chance, car contrairement à ce que j'ai lu il a tout raté en tant que ministre (la délinquance n'a pas baissé, la dette non plus) et a trop d'ennemis à droite (mais bon quand on trahit ses copains ça te revient forcément), et c'est pour ça que Bayrou peut créer la surprise à droite. A gauche, j'aimerais une femme, Aubry, j'aime bien, sinon Royal, je pense qu'elle peut y arriver. Chez les Verts, quel qu'il soit il se ralliera à gauche, donc pas très important. Enfin, je m'en fiche, ça ne m'intéresse pas, à l'extrême gauche, Arlette est out donc Besancenot. »

Lecteur 2

Chirac : Bah en 2002 on avait déjà dit qu'il traînait trop de casseroles derrière lui et il est toujours là... Enfin bon, je le vois pas au second tour quand même surtout avec la concurrence de Sarkozy.
Sarkozy : On peut discuter des résultats qu'il a obtenu en tant que ministre mais il sait se "vendre". Bon orateur et dynamique il arrive à captiver son auditoire. Président de l'UMP, il va disposer de fonds intéressants pour faire campagne, je le vois bien au second tour.
Hollande : Bah si c'est lui ça va être dur pour le PS. Pas franchement charismatique, son discours passe moyennement même parmi les siens.

La question est de savoir qui à gauche ferait un meilleur candidat ? Strauss Kahn ? Bof..., Ségolène Royal ? Non plus. Aubry, à la limite, un retour de Jospin ? Même si je ne crois pas à son retour à ce niveau-là, c'est peut être le seul que je peux imaginer battre Sarkozy. Coté surprise on peut s'attendre à Bayrou ou peut être Chevènement...

Alors je vais dire Sarkozy et Hollande.

Lecteur 3

Personnellement, je ne voterais pas aux présidentielles, j'en ai assez de voter pour des gens qui vous promettent la lune et qui ne font rien.

Chacun regarde ses intérêts personnels et financiers.

J'aimerais qu'ils écoutent plus attentivement les Français d'en bas, et ne pas faire comme Chirac dire: « Je vous ai compris. » (Car il n'a rien fait pour.)

ACTIVITES

- 1. Lisez attentivement l'article Du Monde et faites-en un résumé. Quel est le ton de l'article ? A votre avis, est-il neutre ? S'exprime-t-il vraiment en faveur de Ségolène Royal ?**
- 2. Après lecture du discours d'investiture de Jacques Chirac, relevez en les tournures d'éloquence. Est-ce, à votre avis, un discours réussi ? Pourquoi ?**
- 3. Transformez le style familier et les phrases incorrectes des propos du lecteur 1 du forum de discussion en discours standard et grammaticalement correct.**
- 4. Comparez les propos des trois lecteurs et faites le bilan de leurs avis respectifs concernant l'issue des présidentielles de 2007.**

CHAPITRE 8



LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

Introduction

A la naissance, il y a plus d'un demi siècle, de la communauté dont se développait, petit à petit, notre Union européenne actuelle, La France joua un rôle proéminent. Sans l'ambition déterminée de Jean Monnet et Robert Schumann, notre continent aurait pu connaître un destin radicalement différent. Dès 1945, la construction européenne se trouva au cœur de la politique étrangère française. Dès lors, le général de Gaulle, les présidents Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand et Chirac ne cessaient d'œuvrer à la concrétisation et au développement de ce socle européen pour en faire une puissance économique et une enceinte politique respectée. Dans ce chapitre, nous allons remonter aux origines de cette famille européenne de plus en plus nombreuse, pour mieux comprendre son présent et se faire une idée plus précise de son avenir.

I. D'hier à aujourd'hui – l'histoire de la construction européenne

Trente millions de morts et un continent ravagé – la Seconde guerre mondiale laisse une Europe traumatisée. Le choc est tel qu'il semble évident que la seule voie de survie qui reste pour notre continent est celle de la solidarité, des efforts mis en commun. Dès après le conflit, des voix, comme celle de Winston Churchill, s'élèvent pour proposer une union politique sous forme d'Etats-Unis d'Europe. En 1947, le plan Marshall alloue 13 milliards de dollars aux pays européens pour relever leur économie, à condition qu'ils en assurent eux-mêmes la répartition. Tandis que les pays pro-URSS refusent, sous l'influence de cette dernière, l'aide Marshall, les Etats occidentaux créent, pour leur part, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), destinée à gérer les fonds du plan Marshall. La rupture Est-Ouest scelle l'avenir de l'Europe. Réaliste et visionnaire, Jean Monnet, commissaire au Plan, écrit en 1948 à Robert Schumann, Ministre des affaires étrangères : « L'effort des pays de l'Europe de l'Ouest, pour être à la mesure des circonstances, du danger qui nous menace et de l'effort américain, a besoin de devenir un effort européen véritable, que seul l'existence d'une Fédération de l'Ouest rendra possible. » Robert Schumann choisit une voie pragmatique. Le 9 mai 1950, à l'initiative de Jean Monnet et avec le soutien de Konrad Adenauer, chancelier de l'Allemagne fédérale, il prononce une déclaration proposant de mettre en commun les productions franco-allemandes de charbon et d'acier. Un an plus tard, six pays (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) signent le traité de Paris, qui institue la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) – le premier marché commun européen et ancêtre de notre Union actuelle.

En 1957, les pays membres de la CECA décident d'étendre leur marché commun à toutes les activités économiques. Le traité de Rome donne naissance à la Communauté économique européenne (CEE). Son objectif : créer une zone de libre circulation des hommes, des marchandises, des services et des capitaux. Ce « Marché commun » va régir l'Europe jusqu'à la signature du traité de Maastricht et la création de l'Union européenne, en 1992. Entre-temps, les autres pays européens se trouvent séduits par l'idée du Marché commun, et décident d'en faire partie. L'élargissement des communautés européennes puis de l'Union européenne se fait en plusieurs étapes :

une		Europe à...
25 mars 1957	6	Signature du traité de Rome : France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg
1 ^{er} janvier 1973	9	Danemark, Irlande, Royaume-Uni
1 ^{er} janvier 1981	10	Grèce
1 ^{er} janvier 1986	12	Espagne, Portugal
1 ^{er} janvier 1995	15	Autriche, Finlande, Suède
1 ^{er} mai 2004	25	Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie

L'Union européenne, née du traité de Maastricht, étend de manière significative le champ de compétences de la Communauté européenne et fixe un calendrier pour le passage à la monnaie unique. Le 1^{er} janvier 2001, cette dernière, baptisée euro, est devenue réalité pour 12 pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal. Avec un produit intérieur brut de 9 710 milliards d'euros en 2003, l'Union européenne égale désormais l'ensemble nord-américain et devance l'Asie.

II. Les principales institutions européennes

Afin que cette machine compliquée et délicate, qui est l'Union européenne, fonctionne correctement, il fallait mettre en place un ensemble d'institutions communautaires. Les voici :

Le Parlement européen

Ses origines remontent aux années 1950 et aux traités fondateurs. Depuis 1979, les députés européens sont élus directement par les citoyens qu'ils représentent. Les membres du Parlement européen (MPE ou « députés européens ») ne siègent pas en groupes nationaux, mais en groupes politiques de dimension européenne qui réunissent l'ensemble des grands partis politiques actifs dans les États membres de l'UE. Pendant le cycle parlementaire de 2004/2007, le nombre total des sièges est fixé à 732. En raison de l'élargissement, ce chiffre sera par la suite augmenté à 786. Les élections parlementaires ont lieu tous les cinq ans et tout citoyen européen inscrit comme électeur a le droit de voter. Le Parlement exprime ainsi la volonté démocratique des 380 millions de citoyens de l'Union et représente leurs intérêts dans les discussions avec les autres institutions européennes. Les sessions plénières mensuelles, auxquelles participent la totalité des députés, ont lieu à Strasbourg, siège du Parlement. Les réunions des commissions parlementaires et les sessions plénières additionnelles se déroulent à Bruxelles, tandis que les services administratifs sont installés à Luxembourg.

Le Parlement a trois rôles essentiels :

1. Il partage le pouvoir législatif avec le Conseil. Son élection au suffrage direct contribue à garantir la légitimité démocratique du droit européen.
2. Il exerce une surveillance démocratique sur toutes les institutions européennes, et notamment la Commission. Il peut approuver ou refuser la désignation des membres de la Commission et est habilité à censurer la Commission dans son ensemble.
3. Il partage l'autorité budgétaire avec le Conseil et peut ainsi influencer les dépenses de l'UE. Au terme de la procédure, il adopte ou refuse le budget dans sa totalité.

Le Conseil de l'Union européenne

Le Conseil est le principal organe de décision de l'UE. Comme le Parlement européen, il a été créé par les traités fondateurs dans les années 1950. Il représente les États membres de l'UE, et un ministre issu de chaque gouvernement national participe à ses réunions. L'identité du ministre qui assiste aux réunions dépend des sujets inscrits à l'ordre du jour. Si le Conseil doit discuter de questions environnementales, c'est le ministre de l'environnement de chaque État membre qui participe à la réunion, appelée alors « Conseil Environnement ».

Le Conseil a six responsabilités fondamentales :

1. Il adopte la législation européenne. Dans de nombreux domaines, il légifère conjointement avec le Parlement européen.
2. Il coordonne les grandes orientations des politiques économiques des États membres.
3. Il conclut des accords internationaux entre l'UE et un ou plusieurs pays ou organisations internationales.
4. Il approuve le budget de l'UE de concert avec le Parlement européen.
5. Il définit la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE sur la base des lignes directrices arrêtées par le Conseil européen.
6. Il coordonne la coopération entre les instances judiciaires et les forces de police nationales en matière pénale.

La plupart de ces responsabilités ont trait au domaine « communautaire », autrement dit à des champs d'actions dans lesquels les États membres ont décidé d'exercer leur souveraineté en commun et de déléguer des pouvoirs de décision aux institutions européennes. Ce domaine constitue le "premier pilier" de l'Union européenne. Les deux dernières responsabilités concernent toutefois, dans une large mesure, des domaines dans lesquels les États membres n'ont pas délégué leurs pouvoirs mais se contentent d'agir de concert. Ce système s'appelle la « coopération intergouvernementale » et couvre les deuxième (« politique étrangère et de sécurité commune ») et troisième (« politique et coopération policière et judiciaire en matière pénale ») piliers de l'Union européenne.

La Commission européenne

C'est l'institution politiquement indépendante qui représente et défend les intérêts de l'UE dans leur ensemble. Elle est le moteur du système institutionnel européen : elle propose la législation, les politiques et les programmes d'action et elle est responsable de la mise en œuvre des décisions du Parlement et du Conseil. Comme le Parlement et le Conseil, la Commission européenne a été créée dans les années 1950 par les traités fondateurs. Les membres de la Commission sont appelés "commissaires". Une nouvelle Commission est désignée tous les cinq ans dans les six mois qui suivent les élections du Parlement

européen. Le président de la Commission actuelle, élu en 2004, est José Manuel Barroso. Le siège de la Commission se trouve à Bruxelles, mais elle a aussi des bureaux à Luxembourg, des représentations dans tous les pays de l'UE et des délégations dans de nombreuses capitales des pays tiers.

La Commission européenne remplit quatre fonctions essentielles :

1. Elle soumet des propositions au Parlement et au Conseil ;
2. Elle gère et applique les politiques et le budget de l'UE ;
3. Elle applique le droit européen (de concert avec la Cour de justice) ;
4. Elle représente l'Union européenne sur la scène internationale, par exemple en négociant des accords entre l'UE et d'autres pays.

La Cour de justice

La Cour de justice des Communautés européennes a été créée en 1952 par le traité de Paris. Son rôle est de veiller à une interprétation et à une application uniformes de la législation de l'UE (appelée "droit communautaire") dans tous les États membres, c'est-à-dire de garantir que le droit est toujours identique pour toutes les parties et en toutes circonstances. Elle est compétente pour connaître des litiges juridiques entre les États membres, les institutions européennes, les entreprises et les particuliers. La Cour compte un juge par État membre, de sorte que tous les systèmes juridiques nationaux de l'UE y sont représentés. La Cour est secondée par huit "avocats généraux" qui ont pour mission de présenter des avis motivés sur les affaires soumises à la Cour. Ils s'acquittent de cette tâche publiquement et de façon impartiale. Afin d'aider la Cour de justice à traiter les milliers d'affaires qui lui sont soumises et d'offrir aux citoyens une meilleure protection juridique, un Tribunal de première instance a été créé en 1989. Ce Tribunal, qui est rattaché à la Cour de justice, peut rendre des arrêts sur certains types d'affaires, en particulier les recours introduits par des personnes physiques et les affaires de concurrence déloyale entre entreprises. La Cour de justice et le Tribunal de première instance ont chacun un président, choisi par les juges qui désignent l'un d'eux pour un mandat de trois ans.

La Cour des comptes

Entrée en fonction en 1977, la Cour a pour principale mission de contrôler la bonne gestion du budget de l'UE : autrement dit, elle examine la légalité et la régularité des recettes et des dépenses de l'UE, et s'assure de la bonne gestion financière. Ses activités contribuent ainsi à garantir que le système européen fonctionne d'une manière efficace et transparente. Dans l'exercice de ses fonctions, la Cour examine les comptes de la totalité des recettes et dépenses de tout organisme gérant des fonds communautaires. Au besoin, elle effectue des contrôles sur place. Ses conclusions figurent dans des rapports, qui ont notamment pour but d'attirer l'attention de la Commission et des États membres sur les problèmes éventuels. Pour bien faire son travail, la Cour des comptes doit rester indépendante des autres institutions, tout en entretenant avec elles des relations permanentes. La Cour des comptes est composée d'un membre par État de l'UE. Les membres sont nommés par le Conseil pour un mandat de six ans renouvelable.

ACTIVITES

1) Associez les termes listés ci-dessous à leur définition. Faites des recherches si besoin !

- | | |
|---|-------------------------------------|
| A) Traité de Maastricht | D) Commission européenne |
| B) Politique Agricole Commune (PAC) | J) Critères de Copenhague |
| C) Conseil de l'Union européenne | K) Système monétaire européen (SME) |
| D) Marché unique | L) Conseil de l'Europe |
| E) Conseil européen | M) Médiateur européen |
| F) Accords de Schengen | N) Principe de subsidiarité |
| G) Fonds Européen de Développement régional (FEDER) | O) Critères de convergence |
| H) Banque centrale européenne (BCE) | |

- 1) Elle a remplacé en 1998 l'Institut monétaire européen. Elle a pour mission fondamentale le maintien de la stabilité des prix. Elle définit et met en œuvre la politique monétaire unique en euros, gère les réserves et conduit les opérations de change. Elle est installée à Francfort et constitue l'instance exécutive du Système Européen des Banques centrales.
- 2) C'était le principal objectif assigné à la Communauté économique européenne en 1957, lors de la signature du Traité de Rome. Mais il faut attendre l'Union européenne pour voir la concrétisation d'un seul espace où peuvent circuler librement les personnes, les marchandises, les services et les capitaux.
- 3) Fondé en 1949 par Jean Monnet, il visait à « réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et promouvoir les idéaux et principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social ». Il ne constitue pas une institution de l'Union européenne. Il siège à Strasbourg et compte aujourd'hui 45 pays membres. Il veille particulièrement au respect de la Convention européenne des Droits de l'Homme.
- 4) Créée en 1975, c'est un instrument financier de l'UE qui favorise la réduction des disparités régionales et le développement équilibré des régions européennes en attribuant des subventions aux acteurs locaux. Il contribue au développement des transports, à la reconversion des régions industrielles en difficulté, à l'aide des régions rurales.
- 5) Elle occupe une place centrale parmi les institutions. Elle est la gardienne des traités : il lui appartient de veiller à leur application. Elle propose également des « lois européennes » (directives, règlements) mais est tenue de mettre en œuvre la politique adoptée par le Conseil européen, ainsi que les résolutions adoptées par le Parlement. Elle prépare enfin le budget prévisionnel de l'Union.
- 6) Appelé également Conseil des ministres, c'est l'institution décisionnelle principale de l'Union européenne. Il réunit les ministres des Etats membres chargés de la matière inscrite à l'ordre du jour : agriculture, transports, industrie, etc. Il décide de l'adoption des « lois européennes » (directives, règlements).

- 7) Adoptée en 1962, c'était la seule grande politique commune mise en œuvre. La surproduction de laits et céréales, la diversification de la palette des productions agricoles avec les élargissements successifs de l'UE et les rivalités commerciales avec les Etats-Unis ont conduit à sa réforme : quotas, baisse des prix garantis, mise en jachère des terres.
- 8) Acte signé le 7 février 1992 lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des 12 pays membres de l'époque. Il crée l'Union européenne, établit les bases d'une union politique et prévoit la création progressive d'une Union économique et monétaire. Cette dernière consiste, notamment, à créer une monnaie unique pour les pays qui pourront satisfaire aux critères définis par le Traité.
- 9) Etabli en 1979, il avait pour objectif de limiter l'instabilité monétaire et de réduire l'inflation au sein de l'Union européenne.
- 10) Il est nommé par le Parlement européen, après chaque élection et pour toute la durée de la législature. Il est habilité à recevoir de la part des citoyens de l'Union les plaintes relatives à une mauvaise administration dans l'action des institutions ou des organes communautaires (à l'exclusion de la Cour de justice et du Tribunal de première instance).
- 11) Ce terme désigne les réunions régulières des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres et du président de la Commission européenne. Son objectif est de donner à l'Union européenne les impulsions nécessaires à son développement et de définir les orientations politiques générales.
- 12) Conclues au Luxembourg en 1985 et complétées à plusieurs reprises, ces accords envisagent pour les Etats signataires la suppression progressive des contrôles aux frontières pour les citoyens de l'Union européenne, et une harmonisation des politiques envers les ressortissants des pays tiers.
- 13) Prévus lors du Traité de Maastricht, ils constituent les cinq conditions auxquelles les économies des pays candidats à la monnaie unique doivent satisfaire pour rejoindre l'Union économique et monétaire.
- 14) En juin 1993, le Conseil européen a reconnu le droit pour les pays d'Europe centrale et orientale d'adhérer à l'Union européenne lorsqu'ils auront rempli trois critères :
 - politique : institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'Homme, le respect des minorités ;
 - économique : économie de marché viable ;
 - reprise de l'acquis communautaire : souscrire aux diverses finalités politiques, économiques et monétaires de l'Union européenne.
- 15) Le Traité de Maastricht fixe des limites à l'intervention de l'Union européenne. Cette nouvelle mesure ne permet à l'UE d'agir que lorsque son action est plus efficace qu'une action entreprise au niveau national, régional ou local. Il s'agit donc d'offrir aux citoyens une garantie pour prévenir les excès de l'intervention communautaire.

2) Complétez le texte suivant avec les mots correspondants.

portails – s’inspire – zone – traité – sécurité – lignes – berceau – fond – progressivement – reliées – graphique – comportent – motif – symbolise – parallèles – évoquer – peuples – transitoire – circulation – apposer – réalité – couvert – choisir – reste – financiers

L’euro

Depuis le 1^{er} janvier 1999, l’euro est une _____ pour les organismes _____. Selon un calendrier défini par le _____ de Maastricht, la période _____ pendant laquelle l’euro restait une monnaie scripturale, a pris fin le 31 décembre 2001 à minuit. A partir de cette date, les billets et pièces en euro ont _____ remplacé les billets et pièces des monnaies nationales. Cette période de double _____ de l’euro et des monnaies nationales a _____ une période d’un mois et demi. Il existe sept billets euro, distingués par leurs couleurs et dimensions. Leur graphisme _____ l’héritage architectural européen, mais ils ne représentent pas des monuments existants. Fenêtres et _____ dominant sur la face recto de chaque billet pour _____ l’esprit d’ouverture et de coopération dans l’Union européenne. Le verso représente un pont caractéristique d’une époque donnée, symbole de la communication entre les _____ de l’Europe et entre l’Europe et le _____ du monde. Tous les billets sont protégés par des dispositifs de _____ perfectionnés. Quant aux pièces euro, au nombre de huit, elles _____ chacune une face européenne commune. Chaque État membre a pu _____ le décor qu’il désirait _____ sur l’autre face. Quel que soit le _____ figurant sur les pièces, celles-ci peuvent être utilisées dans n’importe quel pays de la _____ euro. La face européenne commune représente une carte de l’Union européenne sur un _____ de lignes transversales auxquelles sont _____ les étoiles du drapeau européen. Les pièces de 1, 2 et 5 cents mettent l’accent sur la place de l’Europe dans le monde tandis que les pièces de 10, 20 et 50 cents représentent l’Union en tant que groupe de nations. Quant aux pièces de 1 et 2 euros, elles montrent l’Europe sans frontières. Le symbole _____ de l’euro ressemble à un E traversé par deux lignes _____ horizontales clairement marquées. Il _____ de la lettre grecque epsilon et rappelle à la fois le _____ de la civilisation européenne et la première lettre du mot ‘Europe’. Les _____ parallèles symbolisent la stabilité de l’euro.

III. L'eurojargon

(Source : http://europa.eu.int/abc/eurojargon/index_fr.htm)

Le personnel des institutions de l'Union européenne et les médias qui traitent des affaires de l'Union utilisent souvent des mots et des expressions d'eurojargon qu'ils sont les seuls à comprendre. L'eurojargon peut être très déroutant pour le grand public, et c'est la raison pour laquelle nous avons rédigé ce « guide explicatif de l'eurojargon » pour vous aider.

Acquis communautaire :

Cette expression recouvre en fait « l'Union telle qu'elle est » ou, en d'autres termes, les droits et les obligations que partagent l'ensemble des pays de l'Union Européenne. L'acquis communautaire comprend la législation et les traités européens, les déclarations et les résolutions, les accords internationaux dans les matières communautaires et la jurisprudence de la Cour de justice. Il est également constitué des dispositions adoptées par les gouvernements de l'Union dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, ainsi que de la politique étrangère et de sécurité commune. Les pays candidats doivent accepter cet acquis communautaire avant d'adhérer à l'Union et transposer ensuite la législation communautaire dans leur législation nationale.

Anti-trust :

L'Union européenne vise à garantir une concurrence libre et loyale au sein du marché commun. Il faut que les sociétés se fassent concurrence plutôt que de s'entendre entre elles. Les règles de l'Union européenne interdisent donc les accords qui restreignent la concurrence (par exemple, les accords secrets entre sociétés visant à maintenir des prix artificiellement élevés) et les abus de la part des sociétés détenant une position dominante sur le marché. De telles règles constituent ce qu'on appelle la législation « anti-trust ».

« Bruxelles a décidé... » :

Le nom de Bruxelles est fréquemment utilisé dans les médias pour désigner les institutions de l'Union, dont la plupart sont situées dans cette ville.

Capacité d'absorption :

Ce terme désigne la capacité d'un pays ou d'une organisation à recevoir de l'aide et à l'utiliser efficacement. Souvent, les pays en développement n'ont pas cette capacité. Par exemple, un pays peut recevoir suffisamment d'argent pour permettre à tous les enfants d'aller à l'école primaire, mais être incapable d'utiliser cet argent dans l'immédiat parce qu'il manque de professeurs ou d'écoles, ou parce que sa structure administrative est inadéquate.

Cohésion :

Littéralement, cela signifie « rester ensemble, se serrer les coudes ». Pour l'UE, « promouvoir la cohésion sociale » signifie s'efforcer de faire en sorte que chacun ait sa place dans la société – par exemple en luttant contre la pauvreté, le chômage et la discrimination. Le budget de l'Union comprend un fonds, appelé « Fonds de cohésion », qui sert, par exemple, à financer la construction de nouvelles liaisons routières ou ferroviaires qui aident des régions défavorisées à s'intégrer pleinement dans l'économie européenne.

Communautarisation :

Ce terme technique signifie transférer une matière du deuxième ou troisième « pilier » de l'UE vers le premier pour qu'elle puisse être traitée selon la « méthode communautaire »

Conférence intergouvernementale (CIG) :

Une conférence intergouvernementale consiste en une réunion des représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne afin de modifier les traités de l'Union européenne. La CIG qui a eu lieu en 2003 a abouti à la signature en 2004 de la Constitution de l'UE.

Constitution de l'Union européenne :

Actuellement, l'Union européenne repose sur quatre traités fondamentaux qui définissent ses règles de fonctionnement. Ces traités sont volumineux et complexes, et les dirigeants de l'Union aimeraient les remplacer par un document unique, plus court et plus simple, qui définirait les objectifs et les buts de l'Union et qui déterminerait clairement qui fait quoi. Ce nouveau document (que l'on désigne par le terme technique de « Traité constitutionnel ») sera assez semblable à la constitution d'un pays – même si l'Union européenne n'est pas, et ne veut pas être, un pays unique. Approuvée et signée par les gouvernements de tous les États membres en 2004, la Constitution européenne aurait dû entrer en vigueur en 2006 mais son rejet par plusieurs pays (dont la France) lors des référendums successifs, a rendu son entrée en vigueur incertaine.

Déficit budgétaire :

terme technique désignant la différence entre les recettes et les dépenses d'un gouvernement.

Déficit démocratique :

On entend souvent dire que le processus décisionnel de l'Union européenne est trop éloigné du grand public, qui ne comprend pas son fonctionnement complexe et ses textes juridiques difficiles. L'Union tente donc de combler ce déficit démocratique en simplifiant sa législation, en informant mieux le public et en donnant plus de poids à la société civile dans l'élaboration de la législation européenne. Les citoyens font néanmoins déjà entendre leur voix au sein du processus décisionnel de l'Union par le truchement du Parlement européen.

Eurobaromètre :

Ce service de la Commission, lancé en 1973, mesure et analyse les tendances dans l'opinion publique de tous les États membres et des pays candidats. Savoir ce que pense le grand public est important pour aider la Commission européenne à élaborer ses propositions de textes législatifs, à prendre des décisions et à évaluer son travail. L'eurobaromètre s'appuie sur des sondages d'opinion et sur des groupes cibles. Ses études donnent lieu à la publication d'une centaine de rapports chaque année.

Eurocrate :

Le terme « Eurocrates » (un jeu de mots sur « bureaucrates ») désigne les milliers de citoyens européens qui travaillent pour les institutions de l'Union (le Parlement, le Conseil, la Commission, etc.).

Euroland :

Ce surnom officieux désigne ce que l'on appelle officiellement la « zone euro ». Cette zone regroupe les États membres qui ont abandonné leur devise nationale en faveur de l'euro.

Euroseptique :

Ce terme est fréquemment utilisé pour désigner une personne hostile à l'intégration européenne et « sceptique » à l'égard de l'Union européenne et de ses objectifs.

Forteresse Europe :

Cette expression est souvent utilisée pour qualifier une attitude qui cherche à protéger l'Europe des influences extérieures, spécialement dans le domaine culturel. L'expression forteresse Europe apparaît également fréquemment dans les discussions sur le droit d'asile et les réglementations en matière d'immigration.

Harmonisation :

Ce terme peut désigner le fait de rapprocher les différentes législations nationales les unes avec les autres, très souvent dans le but de supprimer les barrières nationales qui entravent la libre circulation des travailleurs, des biens, des services et des capitaux. En d'autres termes, l'harmonisation consiste à veiller à ce que, dans les domaines relevant de la compétence de l'Union européenne, les règles établies par les différents pays de l'Union imposent des obligations similaires aux citoyens de ces pays et des obligations minimales dans chaque pays. Le terme « harmonisation » peut également faire référence à la coordination des normes techniques nationales afin que les échanges de marchandises et de services puissent s'effectuer librement dans l'ensemble de l'Union européenne. Contrairement à une idée reçue, l'harmonisation ne signifie pas qu'il faille édicter des normes sur tout, de la courbure des concombres à la couleur des carottes. Dans de nombreux cas, l'harmonisation signifie simplement que les États membres reconnaissent mutuellement leurs normes respectives en matière de sécurité des produits.

Intergouvernemental :

Ce terme signifie littéralement « entre gouvernements ». Dans l'UE, dans certaines matières – comme les questions de sécurité et de défense – , les décisions sont prises directement sur la base d'un accord intergouvernemental (c'est-à-dire entre les gouvernements des États membres de l'UE), et non pas selon la « méthode communautaire ». Ces décisions intergouvernementales sont prises par les ministres réunis au sein du Conseil de l'Union européenne, ou au plus haut niveau par les premiers ministres ou les présidents des États membres, qui se réunissent au sein du Conseil européen.

Langues officielles :

Depuis le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne compte 21 langues officielles. La législation communautaire est publiée dans toutes ces langues officielles et il est loisible au citoyen de correspondre avec les institutions de l'Union dans celle de son choix. Bien d'autres langues sont parlées en Europe et les Européens sont très attachés à cette diversité de langues nationales et régionales qui font partie de leur patrimoine culturel. La Commission européenne met en œuvre des programmes destinés à promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique.

Méthode communautaire :

C'est le mode de fonctionnement habituel de l'Union européenne, selon lequel la Commission fait une proposition au Conseil et au Parlement, qui en débattent, proposent des amendements et, finalement, l'adoptent et en font ainsi une loi de l'UE. Au cours de ce processus, ils consultent souvent d'autres organes, tel le Comité économique et social européen et le Comité des régions.

Passerelle communautaire :

Cette procédure permet le transfert de certaines matières du troisième « pilier » au premier « pilier » de l'Union européenne afin qu'elles puissent être traitées selon la méthode communautaire. La décision d'utiliser la passerelle doit être prise à l'unanimité par le Conseil et ratifiée ensuite par chaque État membre.

Pays adhérent :

Pays candidat qui remplit les critères de Copenhague et pour lequel les négociations d'adhésion à l'Union européenne sont conclues.

Pays candidat :

Il s'agit d'un pays dont la candidature à l'Union européenne a été officiellement acceptée. Il y a actuellement quatre pays candidats : la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie.

Pays tiers :

Cette expression désigne les pays qui ne font pas partie de l'Union européenne. Sa signification est plus évidente lorsque l'on parle des relations entre deux États

membres de l'Union (ou entre les institutions de l'UE et un État membre) et un autre pays – littéralement un pays tiers – qui ne fait pas partie de l'Union.

Piliers de l'Union européenne :

L'Union européenne prend des décisions dans trois « domaines » distincts (domaines politiques), également appelés les trois « piliers » de l'Union :

- Le premier pilier est le « domaine communautaire », qui couvre la plupart des politiques communes, dans lequel les décisions sont prises selon la "méthode communautaire", qui fait intervenir la Commission, le Parlement et le Conseil.
- Le deuxième pilier est la « politique étrangère et de sécurité commune », dans lequel les décisions sont prises par le Conseil uniquement.
- Le troisième pilier est la « coopération policière et judiciaire en matière pénale », dans lequel, une fois de plus, le Conseil est seul à décider.

Quatre libertés :

L'une des grandes réalisations de l'Union européenne est la création d'une zone sans frontières, à l'intérieur de laquelle (1) les personnes, (2) les marchandises, (3) les services et (4) les capitaux peuvent circuler en toute liberté. Cette liberté à quatre volets est parfois dénommée les quatre libertés.

Société civile :

Cette dénomination recouvre toutes sortes d'organisations et d'associations qui ne sont pas rattachées au gouvernement, mais qui représentent des professions, des groupes d'intérêts ou des secteurs de la société. La société civile comprend (entre autres) des syndicats, des associations d'employeurs, des groupes de pression environnementaux, des groupes représentant les femmes, les agriculteurs, les personnes handicapées, etc. Comme ces associations disposent d'une grande expertise dans certains domaines spécifiques et participent à la mise en oeuvre et au suivi des politiques communautaires, l'Union européenne consulte régulièrement la société civile et souhaite l'impliquer davantage dans l'élaboration des politiques européennes.

Sommet :

Les réunions du Conseil européen sont parfois appelées « sommets européens » ou « sommets de l'UE » car elles rassemblent les chefs d'État ou de gouvernement des États membres de l'Union. Certains pays sont représentés par leur Premier ministre, d'autres par leur Président, d'autres encore par les deux à la fois. Cela dépend de leur Constitution.

Strasbourg :

Strasbourg est une ville française proche de la frontière franco-allemande. Les sessions plénières du Parlement européen s'y déroulent une semaine par mois. C'est dans cette ville également que sont situés la Cour européenne des Droits de

l'homme et le Conseil de l'Europe, qui ne sont pas des institutions de l'Union européenne. Le terme « Strasbourg » est parfois utilisé dans les médias pour désigner l'un ou l'autre de ces organes.

Subsidiarité :

Selon le « principe de subsidiarité », les décisions de l'Union européenne doivent être prises aussi près que possible du citoyen. Concrètement, l'Union n'agit (sauf pour les domaines de sa compétence exclusive) que lorsque son action est plus efficace qu'une action entreprise au niveau national, régional ou local.

Transparence :

La notion de « transparence » est souvent utilisée pour désigner la transparence du mode de fonctionnement des institutions communautaires. Les institutions de l'Union européenne s'efforcent d'accroître cette clarté en améliorant l'accès du public à l'information et en produisant des textes écrits dans un langage plus clair et plus simple. Elles entendent notamment améliorer la rédaction de la législation et, à plus long terme, élaborer un seul traité européen simplifié.

Unanimité :

Pour prendre une décision dans certaines matières, le Conseil de l'Union européenne doit être unanime, c'est-à-dire que tous les pays doivent être d'accord. Si ne fût-ce qu'un seul pays n'est pas d'accord, la décision est bloquée. Comme cela rendrait tout progrès très difficile dans une Union à 25 pays, la règle de l'unanimité n'est applicable que dans des domaines particulièrement sensibles comme l'asile, la fiscalité et la politique étrangère et de sécurité commune. Dans la plupart des domaines, les décisions sont maintenant prises à la majorité qualifiée.

Vote à la majorité qualifiée :

Sur la plupart des questions, le Conseil de l'Union européenne prend ses décisions sur la base d'un vote. Chaque pays dispose d'un nombre déterminé de voix, qui est en gros proportionnel à la taille de sa population. Pour qu'une proposition soit adoptée par le Conseil, il faut qu'elle recueille la « majorité qualifiée », c'est-à-dire au moins 232 voix sur un total de 321. Il faut aussi qu'une majorité de pays (dans certains cas, les deux tiers) votent en sa faveur.

Zone de libre-échange :

Elle rassemble un groupe de pays qui ont décidé de supprimer les entraves au commerce entre eux – des entraves telles que les droits et les quotas à l'importation. Plusieurs zones de libre-échange ont vu le jour dans le monde ; l'Union européenne en est aussi une, mais elle est bien plus que ça, car elle repose sur un processus d'intégration économique et politique, avec une prise de décision commune dans de nombreux domaines politiques.

ACTIVITES

1. Remplacez dans les phrases suivantes les termes d'eurojargon par des expressions « grand public ».

- a) *Suite à l'entrée dans l'UE des pays adhérents, Bruxelles a décidé de baisser les salaires des eurocrates.*
- b) *D'après l'eurobaromètre, le nombre des eurosceptiques a considérablement augmenté dans les Etats membres.*
- c) *Le rejet de la Constitution témoigne, lui aussi, du déficit démocratique ressenti par les citoyens.*
- d) *Pour bénéficier des fonds de pré-adhésion, les pays candidats ont intérêt à augmenter leur capacité d'absorption.*
- e) *Lors du dernier Sommet, le Conseil a décidé de faire des efforts supplémentaires pour assurer la transparence des institutions communautaires.*
- f) *La semaine prochaine, les MPE se réunissent en session plénière.*
- g) *Les quatre libertés instaurées par Maastricht facilitent la communication entre les Etats membres.*
- h) *Chaque pays adhérent rêve de rejoindre l'Euroland un jour.*
- i) *Les mesures anti-trust visent à renforcer la cohésion sociale.*
- j) *La plupart des questions du premier pilier se décident selon la méthode communautaire.*

2. Analysez les données figurant ci-dessous et rédigez un exposé au sujet de cette question. Etes-vous pour ou contre ? Pourquoi ? N'hésitez pas à utiliser les termes de l'eurojargon !

La Turquie

POPULATION : 70,7 millions d'habitants (2003), dont 13 à 19 millions de Kurdes

CAPITALE : Ankara.

RELIGION : 99% de musulmans, en majorité sunnites. 45.000 Arméniens, La communauté juive compte quelque 35.000 personnes.

PNB/habitant : 2.790 dollars. Le PNB/habitant moyen de l'Europe des 25 est de 19.775 dollars (Banque mondiale, 2003).

DETTE EXTERIEURE : 147.035 milliards de dollars (2003).

3. Pour clore ce chapitre consacré à la construction européenne, nous vous proposons cet exercice pour vérifier vos connaissances actuelles sur l'histoire et le fonctionnement de l'UE. Parmi les propositions données, choisissez les bonnes réponses.

1. *Qu'appelle-t-on « le plan Schumann » ?*

- a) la création de la Communauté européenne de défense
- b) créer un marché commun fondé sur les quatre libertés
- c) placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune
- d) initier la création de la Communauté européenne de l'énergie atomique

2. *Parmi les critères de Copenhague, lequel est considéré comme préalable aux ouvertures de négociations d'adhésion ?*

- a) l'existence d'une économie de marché
- b) la stabilité des institutions, l'Etat de droit
- c) la capacité d'assumer les obligations du statut d'Etat membre
- d) l'adhésion aux objectifs politiques, économiques et monétaires de l'Union

3. *A quelle date les dix nouveaux pays ont-ils adhéré à l'Union européenne ?*

- a) 1^{er} mars 2004
- b) 1^{er} avril 2004
- c) 1^{er} mai 2004
- d) 1^{er} juin 2004

4. *Lequel des indicateurs suivants ne fait pas partie des critères de convergence des économies candidates à l'introduction de la monnaie unique européenne ?*

- a) Le taux de chômage harmonisé
- b) La dette brute des administrations publiques
- c) Le déficit des administrations publiques
- d) La participation au mécanisme de change

5. *A quel pouvoir politique obéit la Banque centrale européenne ?*

- a) La Commission européenne
- b) Le Conseil de l'Europe
- c) Le Parlement européen
- d) Aucun

6. *Avec l'entrée des dix nouveaux pays en 2004, combien de langues officielles sont pratiquées au sein de l'UE ?*

- a) 15
- b) 21
- c) 25
- d) 30

7. *Le principe de la subsidiarité, inscrit dans le Traité de Maastricht,*
- a) diminue les pouvoirs des Etats membres
 - b) limite les possibilités d'intervention de l'Union européenne
 - c) donne le droit de veto au Conseil
 - d) prévoit une intervention des parlements nationaux sur toute décision
8. *La Cour des comptes est entrée en fonction en :*
- a) 1970
 - b) 1977
 - c) 1980
 - d) 1985
9. *Le Traité de Rome donnant naissance à la Communauté économique européenne a été signé en :*
- a) 1950
 - b) 1962
 - c) 1957
 - d) 1949
10. *Laquelle de ces affirmations est-elle fausse ?*
- a) Le Danemark, la République d'Irlande et le Royaume Uni adhèrent à la CE en 1973
 - b) Le 1^{er} janvier 1981, la Grèce devient le 10^{ème} Etat membre de la CE
 - c) L'Espagne et le Portugal intègrent les Communautés en 1986
 - d) En 1996, les Communautés et l'Union européenne s'élargissent pour la 4^{ème} fois, grâce à l'adhésion de l'Autriche, la Finlande et la Suède
11. *Quelle affirmation est fausse ? Le Conseil de l'Europe*
- a) siège à Strasbourg et compte 45 pays membres
 - b) a pour principale mission de favoriser le développement équilibré des régions européennes
 - c) a été fondé par Jean Monnet
 - d) ne constitue pas une institution de l'Union européenne
12. *La législation anti-trust vise à*
- a) promouvoir la cohésion sociale
 - b) mesurer et à analyser l'opinion publique dans les Etats membres
 - c) garantir une concurrence libre et loyale au sein du marché commun
 - d) rapprocher les différentes législations nationales les unes des autres
13. *La communautarisation signifie*
- a) adapter les législations nationales aux lois européennes
 - b) transférer une matière du deuxième ou troisième pilier de l'UE vers le premier
 - c) protéger les intérêts de l'UE dans leur ensemble
 - d) accroître la clarté du mode de fonctionnement des institutions communautaires

13+1 Laquelle proposition est fausse ? Les accords de Schengen

- a) prévoient la suppression progressive des contrôles aux frontières pour les citoyens de l'Union
- b) ont été signés en 1985 au Luxembourg
- c) ne concernent pas les ressortissants des pays tiers
- d) envisagent une harmonisation des politiques nationales en matière d'immigration

CHAPITRE 8



RELIGION, LAÏCITÉ

Introduction

La religion n'est-elle plus qu'une « option particulière du citoyen » ? Dans une France où le catholicisme reste dominant mais recule, les grands faits marquants sont la montée de l'islam... et celle de l'athéisme.

On ne peut qu'être frappé par l'importance que revêt le fait religieux dans la société française de ce début du XXI^e siècle. Mais en même temps, lorsqu'on examine de plus près l'état des religions en France, force est de constater une situation pour le moins contradictoire. D'un côté, la place immense accordée par tous les médias à l'agonie de Jean-Paul II, à sa mort, puis à l'élection de son successeur ; de l'autre, l'étonnant succès du *Traité d'athéologie* de Michel Onfray, pamphlet virulent d'un athée farouche contre les religions en général et le christianisme en particulier.

La situation réelle des religions

Mais ce n'est pas tout : depuis des années, livres, dossiers de revues, articles de journaux, émissions de télévision ne cessent de parler *de* religion, ou plus exactement, *des* religions. Désormais la religion en France, vieille terre de tradition chrétienne (la « fille aînée de l'Église ») se conjugue au pluriel. Des formules comme « le retour du religieux » ou « le renouveau spirituel » abondent ici et là. Mais qu'en est-il vraiment ? Quelle est la situation réelle des religions ? Avant d'essayer de répondre à cette question, une précision s'impose : en France, les pouvoirs publics ne recensent pas l'appartenance religieuse des citoyens, car, comme l'écrit Brigitte Dumortier dans son récent *Atlas des religions*, « notre tradition laïque considère la religion comme appartenant exclusivement à la sphère privée. » On ne dispose donc que d'estimations fournies notamment par les sondages. Ainsi, une enquête récente sur « Les valeurs des Européens », a demandé à des représentants des populations de dix pays européens si la religion occupait une place importante dans leur vie. 18% des Français ont répondu « beaucoup », 28% « un peu », 18% « pas vraiment » et 36% « pas du tout ». Plus concrètement, un sondage de 2003 sur le thème « Les Français et leurs croyances » fait apparaître les résultats suivants :

Appartenance religieuse	Pourcentage dans la population
Catholiques	62%
Musulmans	6%
Protestants	2%
Juifs	1%
Sans religion	26%

Ce sondage ne précise pas si ces « sans religions » sont athées, mais si l'on en croit B. Dumortier, la France est en Europe le pays qui compte le plus d'« athées convaincus ».

Individualisation des pratiques

En 1997, la revue *Esprit* publiait un numéro spécial sur « Le temps des religions sans Dieu », dont la première partie avait pour titre : « Recul de confessions, triomphe des religions ». Jean-Louis Schlegel, auteur d'un article sur « Les pratiques religieuses aujourd'hui », y soulignait l'érosion et l'individualisation des pratiques, le déclin de cérémonies et des sacrements religieux (baptêmes, communions, mariages, obsèques...) et le développement d'une religion « multiple, insaisissable, profondément liée à l'individualisme contemporain et à la mondialisation du religieux ».

Au fil des années, tous les indicateurs religieux sont allés dans le même sens, soulignant la crise des vocations et du recrutement des prêtres, la relativisation des croyances, ou même la disparition de certaines d'entre elles. On parla alors d'« héritage chrétien en disgrâce » ou de « fin d'un monde » et l'on s'aperçut que des valeurs laïques et démocratiques (droits de l'homme, antiracisme, tolérance, solidarité, justice...) s'étaient substituées aux valeurs religieuses. Toutefois, il y a également unanimité pour constater la progression de l'islam, désormais deuxième religion de France, et le développement de nouveaux mouvements religieux, de « nouvelles religiosités » « fluides et individualistes ».

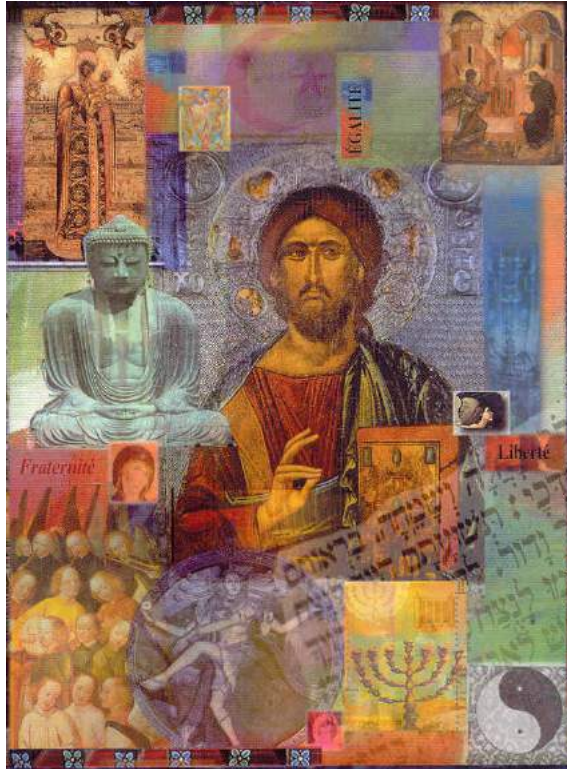
L'examen attentif de l'état des religions en France fait apparaître que si celles-ci (essentiellement le catholicisme) ont, pendant longtemps, structuré la société globale, désormais cette époque est révolue. L'Eglise n'est plus l'un des deux piliers de base de la société (l'autre étant l'École), elle n'est plus qu'une composante de la société civile. La religion apparaît désormais comme une « spiritualité » un peu vague, la plupart des « croyants » semblent davantage rechercher des repères que le salut, le « bien-être » ici-bas plutôt que le bonheur dans l'au-delà, un « humanisme confortable » et un « souci thérapeutique ».

Comme l'École, les Eglises ont désormais leurs « consommateurs » qui remplacent les fidèles et les pratiquants d'hier. Parmi ceux qui croient encore au ciel, beaucoup se « bricolent » une religion personnelle, une « religion à la carte ». Même si le phénomène affecte surtout le christianisme, il n'est qu'un aspect parmi d'autres d'un mouvement général d'affaiblissement des croyances. Cela semble correspondre à ce que M. Gauchet appelle une « sortie de la religion », non pas « sortie de la croyance religieuse, mais sortie d'un monde où la religion est structurante, où elle commande la forme politique des sociétés et où elle définit l'économie du lien social ».

Une nouvelle religion

Il semble, par conséquent, qu'il n'y ait pas à proprement parler de « retour du religieux » mais une permanence du religieux, un besoin de transcendance, de sacré, de « nouvelles quêtes spirituelles ». Il s'agit bien d'une « nouvelle religiosité » qui s'applique à toutes les grandes religions, mais sous des formes qui ne leur laissent plus l'emprise globale qu'elles avaient naguère sur la société.

Dans le même temps, la montée des fondamentalismes, notamment islamiques, confirme que c'est bien la perte d'influence croissante des religions traditionnelles qui incite des minorités radicales à affirmer de manière intolérante et parfois violente l'expression de leur foi. Si les Églises semblent se retrouver à nouveau au premier plan de la société, leur « visibilité sociale » retrouvée ne signifie pas le renouveau de leur pouvoir spirituel. « Ce qui ramène les religions sur le devant de la scène, affirme M. Gauchet, si singulier que cela puisse paraître, c'est leur recul même ». (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 42-43.)



Glossaire

confession (*f*) (au sens religieux) –

- I. Acte par lequel on avoue ses péchés à un prêtre pour en obtenir le pardon.
- II. Religion à laquelle on appartient. *Il est de confession israélite.*

sacrements (*m pl.*) – Acte rituel ayant pour but la sanctification de celui qui en est l'objet. (L'Eglise catholique et les Eglises orientales reconnaissent sept sacrements : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, le sacrement des malades, l'ordre, le mariage. Les Eglises protestantes n'en retiennent que deux : le baptême et l'eucharistie.)

Compréhension

- Quels changements s'observent dans la façon dont on envisage la religion ?
- Qu'est-ce qui montre le recul du christianisme ?
- Quelles sont les caractéristiques des nouveaux mouvements religieux ?

Expliquez : *Les « consommateurs » remplacent les fidèles et les pratiquants d'hier.*

Exercices

I. Complétez les phrases avec les noms suivants. Ils sont donnés dans le désordre. *emprise, montée, déclin, recrutement, affaissement, successeur, estimation*

1. du mécontentement a obligé la direction à appliquer des réformes.
2. Bien avant sa retraite, le gérant a désigné
3. Quels auteurs avaientsur sa vision du monde ?
4. Sa relation avec cet homme a contribué àmoral.
5. Faute de données exactes, on va se contenter des.....
6. Pour de l'association, on a établi la section d'étudiants.
7. Le lancement de nouveaux modèles a entraînéde sa popularité.

II. Complétez les phrases suivantes avec des pronoms relatifs.

1. Ne regrettez-vous pas les produitsces derniers se sont substitués ?
2. Le caractère menaçanta revêtu son discours m'a choqué.
3. Je ne suis pas sûr que la méthodevous accordez de l'importance soit vraiment efficace.
4. Les établissements.....ont affectés les dernières mesures sont tous en grève.
5. Les erreurson s'est aperçu sont déjà corrigées.
6. Parmi les suffragesont été recensés jusqu'ici, plusieurs sont nuls.

III. Expliquez les expressions suivantes.

- pamphlet virulent
- athée farouche

Travail écrit

- Quels phénomènes témoignent de la recherche d'une certaine spiritualité dans la société actuelle ?

Communication orale

- Est-ce que les valeurs religieuses peuvent contribuer au respect des valeurs laïques et démocratiques ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?

LE CATHOLICISME

Selon les dernières estimations connues, les catholiques représentent désormais environ 60% de la population française, avec moins de 10% de pratiquants. En 1965, 96% des Français se déclaraient catholiques et près de la moitié d'entre eux pratiquaient. Vingt ans plus tard, ils étaient encore 81% à se dire catholiques, 97% avaient été baptisés, 91% avaient suivi le catéchisme, 87% s'étaient mariés à l'église et 72% souhaitaient avoir des obsèques religieuses. A ceux qui se demandaient si la France était toujours un pays catholique, on pouvait donc répondre par l'affirmative. Toutefois sur les quelque 45 millions qui se définissaient alors comme catholiques, 14% seulement déclaraient être des pratiquants réguliers et 15% des pratiquants occasionnels. En 2002, on ne compte plus que 64% de catholiques déclarés, 51% de baptisés et moins de 40% de mariages religieux.

En ce qui concerne les prêtres, leur nombre a diminué de 20.000 en 40 ans (actuellement, ils sont 23.000). Le nombre des religieux et des moines est passé de 18.000 (en 1980) à 9000 (2004).

En matière de croyance, de profondes évolutions se sont également produites : désormais seulement 47% des catholiques croient au paradis et à l'enfer, 41% aux miracles, 38% à la résurrection, 37% à la vie éternelle.

Toutes ces données « à la baisse » ont conduit certains à parler de « désertification religieuse », voire de « déchristianisation ». Pourtant, dans le même temps, certains phénomènes semblent contredire ce constat, voire indiquer un véritable renouveau. Il y a d'abord l'extraordinaire succès des Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ) qui, à Paris en 1997, ont vu environ un million de jeunes accueillir dans l'enthousiasme et la ferveur le pape Jean-Paul II. Cette manifestation religieuse, la plus grande en France depuis la guerre, était certes marquée du sceau de l'exceptionnel, mais elle a aussi mis en lumière l'écart de plus en plus grand entre les formes traditionnelles d'appartenance à l'Eglise catholique et l'attitude ou les attentes des jeunes en matière de religion. Il faut également prendre en compte la multiplication des groupes de prière (ou communautés charismatiques) qui réunissent des religieux et des laïcs, hommes et femmes ; constater que des foules de plus en plus nombreuses suivent les pèlerinages de Chartres ou Saint-Jacques de Compostelle ; observer que les abbayes, couvents, monastères reçoivent des milliers de visiteurs venus « faire retraite » ou se ressourcer spirituellement ; enfin, prendre acte que de plus en plus plus d'adultes reçoivent le baptême (890 en 1976, 11.000 en 1996, 20.000 en 2002).

Une situation contradictoire donc : d'un côté, un déclin incontestable, tous les indicateurs attestent la disparition définitive de ce qui fut autrefois la « société paroissiale » ; de l'autre, des signes évidents d'une certaine reviviscence. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 42-43.)



Glossaire

laïque ou laïc –

- I. Qui n'appartient pas au clergé.
- II. Partisan de la laïcité.

Adj.

- I. Indépendant des organisations religieuses ; *Etat laïque, école laïque*
- II. étranger à la religion

Compréhension

- Quels sont les indices qui permettent de parler de la déchristianisation de la société ?
- Pourquoi le catholicisme est-il dans une situation contradictoire en France ?
- Quels phénomènes témoignent du renouveau de la foi catholique ?

Exercices

I. Reformulez les phrases en remplaçant les expressions soulignées par des synonymes.

1. Certains phénomènes semblent contredire ce constat.
2. Cette chute des vocations a entraîné la fermeture de nombreux séminaires.
3. En matière de croyance, de profondes évolutions se sont produites.
4. Elle a mis en lumière l'écart entre les formes traditionnelles et les attentes des jeunes.
5. Tous les indicateurs attestent la disparition de la société paroissiale.
6. Des foules de plus en plus nombreuses suivent les pèlerinages.

II. Fabriquez des verbes avec les noms entre parenthèses. Complétez les phrases suivantes avec eux.

1. A combien-vous les frais de construction ? (estimation)
2. Ces jours derniers le niveau d'eau (baisse)
3. Après une maladie grave, notre voisinpar miracle. (résurrection)
4. Dans mon enfance, je.....pour les avions. (enthousiasme)
5. En quelques années, le nombre des hôtels au centre-ville. (multiplication)

COMMENT VIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?

L'Église vit avant tout des dons que lui font les fidèles. Elle ne perçoit ni versement d'impôt pour le culte, comme c'est le cas dans d'autres pays européens, ni taxes spécifiques ni subventions. Les dons proviennent essentiellement du « denier de l'église » (autrefois appelé « denier du culte »). C'est un don annuel et volontaire qui permet essentiellement d'assurer le traitement des prêtres et celui des animateurs laïques. L'Église bénéficie également des sommes recueillies lors des quêtes effectuées durant les offices, qui sont généralement affectées aux ressources de la paroisse ou parfois à des causes spécifiques (missions, vocations, etc.).

Les finances et les biens matériels de l'Église sont gérés par les évêques, assistés d'un Conseil économique. Les évêques et les prêtres perçoivent un traitement proche du SMIC (environ 1.000 euros par mois), sur lequel ils paient, comme tous les citoyens, les diverses cotisations sociales. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 49.)

Exercices

I. Fabriquez des noms avec les verbes suivants.

- a) percevoir
- b) provenir
- c) recueillir
- d) bénéficier
- e) gérer
- f) traiter
- g) fermer
- h) croire

II. Complétez les phrases avec les formes verbales convenables.

1. Quelle somme-vous (percevoir) par an ?
2. Les prêtres(payer) des cotisations sociales sur le traitement(percevoir).
3. Qui(gérer) le budget de la paroisse ?
4. Nous(gérer) les biens matériels avec un conseil économique.
5. La majorité des produits(provenir) de l'Union européenne.
6. Notre association a(recueillir) l'argent nécessaire aux installations sanitaires.

III. Complétez avec des prépositions.

1.quelle réduction bénéficient les personnes âgées ?
2. Les fonds sont affectésla reconstruction du bâtiment.
3. L'ordre de chevalerie a fait le donmatériell'hôpital.
4. Un don annuel nous permetentretenir l'établissement.
5. La cotisation d'assurance-maladie est relevéele salaire.
6. Lors.....entretiens les points de vue se sont rapprochés.

IV. Traduisez en français.

1. A templom a hívek adományából épült fel.
2. Ennyi pénzből nem tudunk megélni.
3. Reméljük, hogy számíthatunk állami támogatásra is.
4. Karácsony előtt a karitatív szervezetek adományt gyűjtenek.
5. Nagyon kedvesen fogadtak bennünket.
6. Figyelembe kellene venni az újabb igényeket is.

LE PROTESTANTISME

Dans la société française d'aujourd'hui, le protestantisme est certainement la religion qui fait le moins parler d'elle. Il est vrai que la religion de Luther et de Calvin est désormais très minoritaire en France. Le nombre des protestants est estimé aujourd'hui à environ 1,2 million de personnes, soit 2% de la population française. Géographiquement, ils sont principalement regroupés dans l'est de la France (30%), la région parisienne (20%), le sud du Massif central (15%), le dernier tiers étant plutôt à l'ouest (Charente, Poitou). En matière de dogme, ils se partagent entre « réformés » ou « calvinistes » (30%), « évangélistes » – méthodistes, baptistes, adventistes... (25%), « luthériens » (10%), les autres déclarant n'appartenir à aucune Eglise. La Fédération protestante de France déclare représenter quinze Eglises.

Plus encore que celle des catholiques, la pratique religieuse des protestants est faible (moins de 10% vont au temple seulement deux fois par mois et plus). En revanche, à l'inverse du catholicisme, on observe une augmentation des étudiants en théologie et un rajeunissement du clergé. Mais, surtout, on constate que la place et l'influence des protestants dans la France actuelle sont sans commune mesure avec leur importance numérique. 15% d'entre eux sont en effet des cadres supérieurs ou des membres des professions libérales, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la société, et, ces dernières années, certaines personnalités, comme Michel Rocard et Lionel Jospin, ont occupé de hautes fonctions politiques.

L'historien Jean Baubérot, qui se demandait naguère si le protestantisme devait mourir, estime que si cette confession demeure dans un certain anonymat, les protestants eux se portent bien. Ainsi, les protestants ne craignent pas d'affirmer leur identité et leur différence, en admettant des femmes comme pasteurs, quand les catholiques refusent toujours l'ordination de prêtres femmes. Ces femmes, environ 15% de l'ensemble des pasteurs, sont souvent mères de famille et exercent une activité professionnelle. Par ailleurs, près d'un tiers des pasteurs sont divorcés. Le clergé protestant est bien à l'image de la société actuelle. Le pasteur ne se considère pas comme un intermédiaire entre Dieu et les hommes, à l'instar du prêtre catholique, mais comme un « vis-à-vis » qui guide l'autre. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 44.)

Compréhension

- Pourquoi l'Église protestante est-elle diversifiée ?
- Faites la comparaison entre le clergé protestant et le clergé catholique.

Exercices

I. Reformulez les phrases en utilisant les mots entre parenthèses.

1. La religion de Luther et de Calvin est très minoritaire. (minorité)
2. La pratique des protestants est faible. (pratiquer)
3. On observe le rajeunissement du clergé. (recrutement)
4. L'influence des protestants est sans commune mesure avec leur nombre. (incomparable)
5. Ils se partagent entre réformés et luthériens. (se diviser)

II. Dites autrement.

- naguère
- à l'inverse
- il estime
- ils se portent bien
- exercer une activité professionnelle

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES JEUNES À TAIZÉ ?

Le 16 août, frère Roger Mourait assassiné. Cet homme étonnant a fondé une communauté qui attire chaque année des milliers de jeunes. Que viennent-ils donc chercher sur la colline de Taizé ?

Le choc... Au moment même où s'ouvraient cet été les Journées Mondiales de la Jeunesse, la nouvelle est tombée. Frère Roger a été assassiné en pleine prière par une femme déséquilibrée. Une émotion immense pour les centaines de milliers de croyants et de curieux qui, depuis plus de trente ans, sont passés dans cette bourgade de Bourgogne. Taizé est un lieu unique en Europe. Son histoire commence en 1944, lorsque Roger Schutz débarque de Suisse avec comme projet de créer « une petite communauté fragile, suspendue à une folle espérance, la réconciliation de tous les chrétiens et de tous les hommes ». Vers la fin des années 1950, des jeunes commencent à venir à Taizé pour prier et réfléchir sur le thème de la réconciliation entre les religions. En 1974, ils seront 40.000 à affluer sur la colline bourguignonne pour le « concile des jeunes ». Depuis, des quatre coins du monde, ils s'y donnent rendez-vous.

Estoniens, Français ou Maltais, de 17 à 35 ans, ils sont aujourd'hui 80.000 chaque année à y passer quelques jours. Sans compter les rencontres internationales qui ont lieu dans une ville européenne entre Noël et le jour de l'an... et dont s'est directement inspiré Jean-Paul II pour lancer les JMJ.

A Taizé, prière de garder l'ambiance

La recette du succès ? Un cocktail maison fait de recueillement et de fête, d'intériorité et d'ouverture au monde. Premier ingrédient ? Un vrai style spirituel. « Ce qui m'a plu tout de suite, la première fois que je suis venue, c'est la façon de prier, raconte Aurélie, animatrice d'aumônerie à Forcalquier. Voir tous ces jeunes faire silence ensemble, c'est vraiment fort. » Nathalie, infirmière à Grenoble, fréquente le lieu depuis son enfance : « La prière, personne

ne t'oblige à y aller. Mais c'est très plaisant, tu en as envie. On est assis par terre, tous ensemble, c'est beaucoup plus détendu qu'à la paroisse. »

Petites bougies scintillantes, tentures orangées, mélodies originales et accessibles... L'ambiance Taizé est reconnaissable au premier coup d'œil et d'oreille. Tout est fait pour mettre à l'aise, rendre la religion moins intimidante. Au fond de l'église, des frères de la communauté, dans leur aube blanche, se tiennent à la disposition de ceux qui ont envie de se confier. Ici, le message, c'est que Dieu ne juge pas mais qu'il accueille chacun comme il est.

Second élément du cocktail Taizé ? Le rencontre avec les cousins européens. José, Ursula, Marek et les autres, on les côtoie d'abord dans les petits groupes où l'on part de la Bible pour parler de sa vie de tous les jours. Puis on casse la croûte avec eux. Le soir, après la prière, on les retrouve à « l'Oyak » une baraque à l'écart des dortoirs où l'on peut sortir guitares et djembés jusque tard dans la nuit. La colline bourguignonne a ainsi été, bien avant la chute du communisme, un lieu de rencontre entre les jeunesses de l'Est et de l'Ouest. Et maintenant ? Quelle vie pour Taizé, après la disparition du père fondateur ? Pour Aurélie, ça ne fait pas un pli : « On n'y allait pas pour lui, il ne le voulait pas, de toute façon. Mais pour le lieu et pour nous, finalement. » Taizé a encore un bel avenir. (Véronique Badets)

Glossaire

aube (*f*) – vêtement ecclésiastique de lin blanc

bourgade (*f*) – petit bourg dont les maisons sont disséminées sur un assez grand espace

concile (*m*) – assemblée des évêques de l'Eglise catholique, convoquée pour statuer sur des questions de dogme, de morale ou de discipline

ça ne fait pas un pli – cela ne présente aucune difficulté

Compréhension

- Dans quel but a été fondée la communauté de Taizé ?
- Comment est-ce que les rencontres de Taizé aident les jeunes à faire l'expérience de cet objectif ?
- Qu'est-ce qui rend ici attirant l'exercice de leur religion ?

Exercices

I. Fabriquez des verbes avec les noms et les adjectifs donnés ci-dessous et mettez-les au passé composé dans les phrases suivantes. Parfois les formes pronominales sont à employer.

1. (réconciliation) Après de longues années de querelle, les deux familles
2. (chute) Sa nouvelle pièce
3. (émotion) Leur malheur imprévu nous.....
4. (intimidant) Avec votre austérité vous.....les gens.
5. (détendu) Sa réponse tranquillela situation.

II. Complétez les phrases avec les verbes suivants. Employez le conditionnel.

1. (affluer) Des milliers de jeunessur l'île pour un tel festival.
2. (se tenir) Dans d'autres circonstances, nousà leur disposition plus souvent.

3. (se confier) Si tu étais plus compréhensible, ta filleplus.
4. (côtoyer) Dans de petits groupes, vous.....plus facilement vos élèves.

III. Formez des expressions avec les noms donnés sur le modèle de : *en pleine prière*.

Jour, rue, soleil, mer, vol. Mettez -les dans des phrases.

IV. Expliquez les expressions suivantes.

- femme déséquilibrée, on casse la croûte, mélodie accessible

Travail écrit

- Quelles sont les valeurs communes des religions qui aident à réunir leurs adeptes ?

Communication orale

- Pourquoi la réconciliation des religions est-elle nécessaire ?

L'ISLAM

Selon l'enquête CSA de 2003, les musulmans représentent 6% de la population française, ce qui fait désormais de l'islam la deuxième religion de France. C'est une communauté extrêmement diversifiée qui se compose de Français (30.000 se seraient convertis ces dernières années), de personnes bénéficiant de la double nationalité et d'étrangers : Maghrébins (environ 35% sont originaires d'Algérie, 25% du Maroc, 10% de Tunisie), Africains, Turcs, Asiatiques....

Les musulmans de France sont désormais représentés par trois grandes associations qui constituent le Conseil français du culte musulman, (CFCM), organisme créé en 2002 à l'instigation du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy. Cette association à but non lucratif sans statut légal particulier est présidée par le recteur de la Grande Mosquée de Paris. Le CFCM et ses 25 antennes régionales traitent de la construction des mosquées, des « carrés musulmans » dans les cimetières, de l'organisation des fêtes religieuses (abattage rituel...), de la nomination des aumôniers dans les hôpitaux, lycées et collèges, prisons, de la formation des imams...

Les musulmans français disposent actuellement de 1.685 mosquées (moins de 40 en 1970), dont une dizaine de « mosquées-cathédrales » - qui peuvent accueillir un millier de fidèles - notamment à Paris, Lyon, Marseille et leurs banlieues. Les autres sont davantage des lieux de culte et des salles de prière que de véritables mosquées.

Les « pratiquants », c'est-à-dire ceux qui respectent les « cinq piliers de l'islam » (la profession de foi – « seul Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète » –, les cinq prières quotidiennes, l'aumône, le jeûne et le pèlerinage à La Mecque) seraient entre 8 et 15%. Les autres observent le jeûne du Ramadan, ne mangent pas de porc et ne boivent pas d'alcool, comportement preuve du respect d'une tradition que l'on suit par fidélité à ses racines, à son identité. Une minorité adhère à un islam « radical » (« intégriste » ou « fondamentaliste »).

L'islam de France, en tout cas l'islam sunnite très largement majoritaire, ne dispose pas de clergé, au sens chrétien du terme, ni d'autorité centrale. Les imams (ils seraient 500, dont seulement 5% de nationalité française) sont nommés par la Grande Mosquée de Paris, les

principales associations islamiques ou les associations religieuses. (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 45.)

Glossaire

aumône (*f*) – don fait aux pauvres.

aumônier (*m*) – Ecclésiastique attaché à un établissement. *aumônier de prison*

lucratif – Qui rapporte de l'argent, du profit.

Compréhension

- De qui est constituée la communauté des musulmans de France ?
- Quelles tâches sont du ressort du CFCM ?
- En quoi diffèrent les pratiquants des autres croyants ?

Exercices

I. Donnez les synonymes des mots suivants.

- diversifié
- instigation
- adhérer
- disposer
- originaire d'Algérie

II. Donnez les antonymes des mots, des expressions suivants.

- observer le jeûne
- légal
- majoritaire

III. Cherchez des compléments pour le verbe *observer* au sens „respecter”.

IV. Observez l'emploi du pronom *dont* dans les cas suivants.

Les musulmans français disposent de 1.685 mosquées, dont une dizaine de « mosquées-cathédrales ».

Les imams seraient 500, dont seulement 5% de nationalité française.

V. Traduisez en français.

1. Cégünk 200 főt foglalkoztat, köztük 80 külföldit.
2. A legidősebb fiát nem régen kórházi lelkészé nevezték ki.
3. Egy non-profit szervezetnél pályázatírással foglalkozik.
4. Egyik ismerősöm biztatott, hogy lépjek be az egyesületbe.
5. Hány vendég befogadására alkalmas ez a szálloda?

LE JUDAÏSME

Selon l'enquête CSA de 2003, les juifs seraient en France actuellement 600.000, soit 1% de la population totale. Ils se partagent entre Ashkénases, issus d'Europe centrale, (Pologne et Russie), et Séfarades, venus d'Afrique du Nord, notamment d'Algérie au lendemain de l'indépendance de ce pays (1962). Ces derniers non seulement doublent le nombre des juifs de France, mais contribuent, au cours des années 1970, à un véritable réveil religieux. Le nombre de synagogues augmente spectaculairement, passant de trente à plus d'une centaine aujourd'hui. Le Consistoire est en quelque sorte la Synagogue officielle. Aujourd'hui, il rassemble la majeure partie des communautés juives du pays, contrôle l'alimentation *casher* et les pompes funèbres, assure, à la demande de l'Etat, les aumôneries dans l'enseignement public, les hôpitaux, les prisons... Par ailleurs, le conseil représentatif des institutions juives de France est le porte-parole de la communauté auprès des pouvoirs publics.

A côté des synagogues, il existe de très nombreuses organisations culturelles, associations ou clubs se réclamant du judaïsme. Le réveil religieux que l'on a constaté s'est accompagné d'une multiplication des écoles juives (qui accueillent près de 20 000 élèves). Ces établissements, outre les matières d'enseignement général, dispensent de huit à douze heures hebdomadaires d'instruction religieuse. D'autre part, selon une enquête réalisée il y a quelques années par le Fonds social juif unifié, les pratiquants se répartiraient en deux groupes : « les observants » minoritaires (ceux qui respectent le *shabbat*, mangent de la nourriture *casher* et célèbrent les fêtes religieuses), et les « non-observants » majoritaires.

Pour la communauté dans son ensemble, on distingue aujourd'hui les « laïques », ou « libéraux », et les « religieux », souvent considérés comme « orthodoxes » ou « intégristes ». Ceux-ci sont particulièrement stricts en matière de droit matrimonial et de conversions. Pour eux, les mariages mixtes (entre juifs et non-juifs) et les « conversions de complaisance » pour mariage, sont une menace pour l'intégrité du judaïsme. Ils seraient actuellement en progression et leur nombre à peu près égal à celui des « laïques », mais ils sont très actifs au sein de la communauté. Pour Martine Cohen, chercheuse, ce « retour du religieux » « s'apparente autant à un souci d'appartenance et d'identité qu'à une demande de normes religieuses précises ». (*Le français dans le monde*, N° 342. nov.-déc. 2005. p. 48-49.)



Glossaire

casher – tout aliment conforme aux lois juives, soit issus des animaux autorisés, abattus selon des règles précises et dont la viande sera préparée rituellement avant consommation.

shabbat (hébreux), **sabbat** (*m*) – Jour de repos hebdomadaire (du vendredi soir au samedi soir) consacré à Dieu, dont la loi mosaïque fait à tout Juif une stricte obligation.

Compréhension

- Qu'est-ce qui distingue les Ashkénazes des Séfarades ? Pourquoi ces derniers ont-ils joué un rôle important dans la communauté des juifs de France dans les années 1970 ?
- Comment se manifeste le réveil religieux de la communauté juive ?
- Qui sont les « observants », quelle est leur proportion dans l'ensemble de la communauté ?
- Pourquoi les orthodoxes sont-ils hostiles aux mariages mixtes ?

Exercices

I. Dites autrement les mots soulignés.

1. Outre les matières d'enseignement général
2. Au sein de la communauté
3. Les établissements dispensent une instruction religieuse.
4. Ils sont en progression.
5. Au lendemain de l'indépendance

II. Complétez le tableau.

Nom de la religion	catholicisme	protestantisme	islam	judaïsme
Personne appartenant à la religion				
Lieu de culte				
Ministre du culte				

LAÏCITÉ

La laïcité est aujourd'hui en France, un principe de droit inscrit dans la Constitution de la République. Elle vise à créer un vivre ensemble harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat a été votée en 1905. Elle concerne essentiellement les relations entre les Eglises et l'Etat. La marche avait été longue vers cette loi. La Révolution française a été une étape décisive dans la construction de la laïcité. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme que « les hommes sont libres et égaux en droit » et qu'ils ne peuvent être ni privilégiés ni discriminés par une appartenance religieuse, ils sont libres de pratiquer la religion de leur choix, de l'abandonner ou d'en changer. L'institution d'un état civil laïque, en 1792, permet aux non-catholiques de devenir des citoyens à part entière. C'est sous la III^e République que les républicains entreprennent la laïcisation de la société. En 1880, une loi supprime l'obligation du repos dominical ; en 1881, une autre le caractère confessionnel des cimetières ; en 1884, le divorce est légalisé ; en 1887, les obsèques civiles sont facilitées tandis que diverses mesures laïcisent le personnel des hôpitaux. Mais c'est surtout l'adoption, en 1881, 1882, et 1886, des grandes lois scolaires qui marque l'avènement de la laïcité telle que nous la connaissons. Ces lois, en instaurant un enseignement respectant une stricte neutralité en matière confessionnelle, visent à former des citoyens.

La loi de 1905 se caractérise par trois idées-force. Premièrement, elle affirme la liberté de conscience et de culte dès l'article 1 (« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes »). Deuxièmement, elle assure l'indépendance réciproque de l'Etat et des Eglises indiquée dans l'article 2 (« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte »). Cela signifie que l'Etat ne privilégie aucun culte, ce qui implique sa neutralité, celle des services publics et des fonctionnaires à l'égard des convictions individuelles. Troisièmement, la liberté du culte doit s'exercer dans le respect de l'ordre public et des personnes. Elle interdit que dans les lieux de culte se tiennent des réunions politiques, soit prononcé un discours ou affiché un écrit tendant à résister à l'autorité publique.

Aujourd'hui, dans une France où le pluralisme culturel et religieux est devenu une évidence, la laïcité retrouve une actualité dans un contexte qui a beaucoup changé. De nouveaux mouvements religieux sont apparus et le Parlement a estimé nécessaire d'adopter une loi, en 2001, afin de renforcer la prévention et la répression des mouvements sectaires portant atteinte aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Dans le même temps, le débat depuis 1989, sur le port de signes religieux, en particulier le voile islamique, fait rage. Une loi est finalement votée en 2004 interdisant tout port de signes religieux dans l'enseignement public.

Laïcité dans la vie quotidienne

La laïcité concerne plusieurs domaines de la vie de tous les jours :

- la gestion laïque de l'état civil :

Les naissances et les décès sont enregistrés en mairie, ainsi que les mariages civils. Le mariage religieux ne peut être célébré qu'après la cérémonie civile. En ce qui concerne les décès, la mairie est responsable de la police des funérailles et de la gestion des cimetières.

- les pompes funèbres :

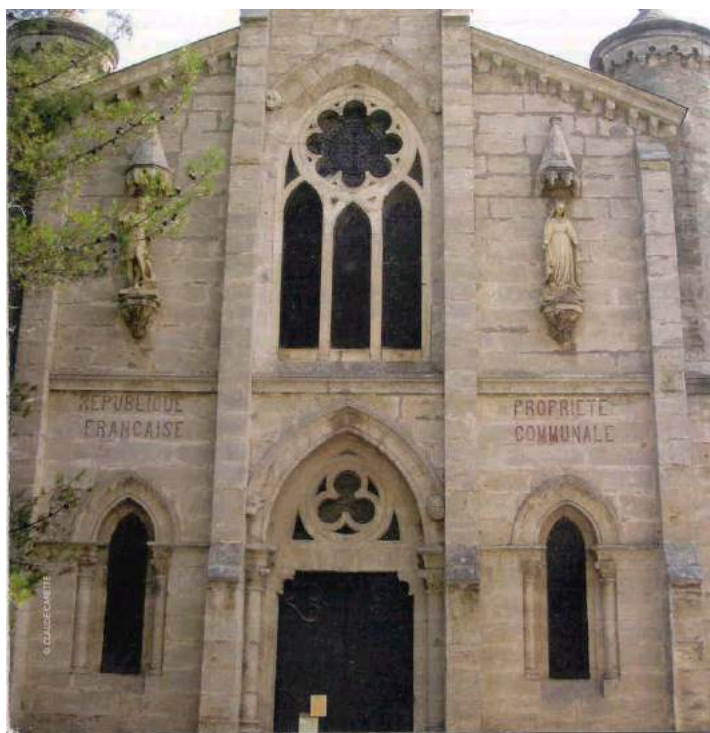
Leur service extérieur : (cercueils, transports, inhumations et crémation) est un service public communal qui peut être assuré par une régie municipale ou par une entreprise privée sous concession. Leur service intérieur (cérémonies religieuses) relève de la liberté de choix et est assuré par les différents cultes.

- les hôpitaux :

Ils offrent un service public, leurs agents sont neutres, ils n'arborent pas de signes religieux, leurs opinions n'ont pas à se manifester, tous les patients sont traités de la même façon, toute discrimination est interdite. Chaque patient dispose de la liberté de conscience. Les hôpitaux sont tenus d'assurer des moyens d'exercer le droit à l'interruption volontaire de grossesse, nonobstant la clause de conscience reconnue à certains médecins. Les croyants peuvent se recueillir, recevoir la visite du ministre de leur cultes, s'exprimer librement, mais sans prosélytisme.

- les lieux de culte :

Lorsqu'ils ont été construits avant 1905, ils sont propriété des communes. Il en existe actuellement 40.000 dont la plupart sont des églises qui sont laissées gratuitement à la disposition du clergé et des fidèles. Les communes assurent leur entretien. La police du culte est assurée par le maire : pas de politique durant les sermons et pas de perturbations extérieures. Plusieurs milliers d'édifices sont classés monuments historiques et sont entretenus par l'Etat. Avec l'essor croissant du tourisme culturel, nombre d'entre eux sont souvent utilisés pour des concerts, des spectacles ou des expositions de nature profane avec l'agrément du clergé bénéficiant de l'affectation.



- les écoles :

Les écoles primaires publiques sont gérées par les communes ; les locaux, les personnels et l'enseignement lui-même sont laïques. Il n'y a pas d'aumôneries et le port des signes religieux y est interdit. Les écoles primaires publiques ont l'obligation de vaquer un jour par semaine, en plus du dimanche, pour permettre aux parents qui le désirent de faire dispenser une instruction religieuse à leurs enfants. Par ailleurs, les communes sont tenues de financer les écoles privées confessionnelles ayant passé un contrat d'association avec l'Etat.

La loi de 2004 interdit aux élèves de porter des signes ou tenues qui manifestent ostensiblement une appartenance religieuse. Ces signes et tenues sont ceux « dont le port conduit à se faire immédiatement reconnaître par son appartenance religieuse tels que le voile islamique, quel que soit le nom qu'on lui donne, la kippa, ou une croix de dimension excessive ». (*TDC*, N° 903. 1^{er} novembre 2005. p. 6-17.)



Glossaire

affectation (*f*) –

1. destination à un usage déterminé.
2. manque de naturel dans la manière d'agir

clause (*f*) –

1. disposition particulière d'un acte juridique.
2. qui prévoit la résolution automatique de l'acte si une des parties ne remplit pas ses engagements.

prosélytisme (*m*) –

1. zèle ardent pour recruter des adeptes, pour tenter d'imposer ses idées

Compréhension

- Sur quels principes repose la laïcité ?
- Quelles étaient les principales étapes de la laïcisation de la société ?
- Pourquoi la laïcité est-elle devenue actuelle ?
- Est-ce qu'un médecin a le droit de refuser de pratiquer l'interruption volontaire de grossesse ?
- Quels lieux de culte sont entretenus par l'État ?
- Comment est assurée l'instruction religieuse aux élèves qui fréquentent une école publique ?

Exercices

I. Donnez cinq verbes pour employer le mot *loi*.

II. Reformulez les phrases suivantes en remplaçant les mots soulignés par leurs synonymes.

1. Cette mesure vis à la répression des émeutes.
2. Qui a eu l'idée d'instaurer les jeux olympiques ?
3. L'agriculture est subventionnée par l'État.
4. Je ne pense pas que son comportement porte atteinte à la neutralité de l'enseignement.
5. Cette décision a été prise avec l'agrément du curé.

III. Traduisez en français.

1. Melyik templomban lesz az egyházi esküvő?
2. A hamvasztás miatt a temetés csak két hét múlva lesz.
3. Mire használják ezt a helyiséget?
4. A Parlament még nem szavazta meg a törvényt.
5. Állami támogatás nélkül nem tud működni az intézmény.

Travail écrit

- Quelle doit être l'attitude d'un gouvernement vis-à-vis des religions ? Doit-il combattre toutes les religions ? Ou seulement les groupes qu'il considère comme des „sectes” ? Doit-il respecter toutes les croyances ? Ou en favoriser une par rapport aux autres ?

Communication orale

- Peut-on parler en classe de religion ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?
- Que penser de ceux qui ont une religion quand on est athée, et inversement ?
- Que penser de ceux qui ont une autre religion que la mienne ?
- Doit-on tenter de convaincre les autres de la vérité de sa religion ? De son athéisme ? Si non, pourquoi ? Si oui, comment ?